R. FRITH

3 1761 11971465 7

RAPPORT FINAL
(Volume I)

AUTEURS: A. Raynauld, G. Marion,
R. Béland

TITRE: La répartition des revenus
selon les groupes ethniques
au Canada V-I

DIV: V-B Rapport no. 2

Presented to the
LIBRARY *of the*
UNIVERSITY OF TORONTO
by
Mr. Royce Frith
Commissioner

Royal Commission on
Bilingualism and
Biculturalism

ACCOPRESS
GENUINE PRESSBOARD BINDER
CAT. NO. BP 2507 EMB
ACCO CANADIAN COMPANY LTD.
TORONTO
OGDENSBURG, N.Y., CHICAGO, LONDON

CA1 Z1 -63 B500
R. FRITH

MEMORANDUM

CLASSIFICATION

TO
A Ceux qui reçoivent l'étude Raynauld-Marion-Béland

YOUR FILE No.
Votre dossier

OUR FILE No.
Notre dossier

FROM
De Centre de recherches

DATE
le 3 octobre 1966

FOLD

SUBJECT
Sujet

La présente étude comporte trois volumes. Une série de tableaux, intégrée dans un quatrième volume, complète le travail et sera distribuée plus tard.

Digitized by the Internet Archive
in 2023 with funding from
University of Toronto

https://archive.org/details/31761119714657

CA1Z1
-63B500

VOLUME I

LA REPARTITION DES REVENUS SELON LES GROUPES ETHNIQUES AU CANADA

Rapport de recherche préparé pour la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme

André Raynauld
Gérald Marion
Richard Béland

août 1966.

Contenu des volumes

VOLUME I

TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION

CHAPITRE I: Théories de la répartition des revenus
CHAPITRE II: Les revenus totaux
CHAPITRE III: Les revenus de travail et les revenus de placement

VOLUME II

CHAPITRE IV: La répartition industrielle de la main-d'oeuvre et les revenus de travail
CHAPITRE V: Main-d'oeuvre et revenus suivant l'âge
CHAPITRE VI: Le niveau de scolarité
CHAPITRE VII: La structure occupationnelle

VOLUME III

CHAPITRE VIII: Analyse des disparités de revenus
CHAPITRE IX: Ségrégation et revenus

Bibliographie

TABLE DES MATIERES

		Pages
INTRODUCTION:		
Section 1 :	Le sujet	0.2
Section 2 :	Les principales conclusions	0.12
CHAPITRE I:	Théories de la répartition des revenus	
Introduction:		1.4
Section 1 :	Théories de répartition objective des revenus	1.8
Para. 1 :	Théories	1.8
Para. 2 :	Quelques explications	1.25
Section 2 :	Théories de répartition aléatoire des revenus	1.34
Para. 1 :	Expression mathématique des théories de la répartition	1.36
Para. 2 :	Facteurs à l'origine des courbes de la répartition des revenus	1.44
Section 3 :	Facteurs objectifs et aléatoires combinés	1.52
Section 4 :	Les disparités de revenus entre les groupes ethniques au Canada	1.54
Para. 1 :	Le modèle	1.55
Para. 2 :	Interprétation	1.56
CHAPITRE II:	Les revenus totaux	
Section 1 :	Groupes ethniques, Canada	2.5
Para. 1 :	Revenu moyen	2.5
Para. 2 :	Dispersion autour de la moyenne	2.7

		Pages
Section 2 :	Groupes ethniques, Provinces	2.13
Section 3 :	Groupes ethniques, Zones métropolitaines	2.24
Para. 1 :	Main-d'oeuvre	2.24
Para. 2 :	Revenus	2.25
Section 4 :	Langue maternelle, Canada et Provinces	2.28
Section 5 :	Langue officielle, Canada et Provinces	2.31
Section 6 :	Revenus agricoles, Canada et Provinces	2.37
Para. 1 :	Nombre des exploitants de fermes	2.37
Para. 2 :	Revenus agricoles	2.40
Para. 3 :	Revenu total y compris l'agriculture	2.48
Annexe 2.1 :	Le revenu total de la main-d'oeuvre	2.51
Annexe 2.2 :	Distribution régionale des revenus au Canada, Comptes Nationaux et Recensement	2.53
CHAPITRE III:	Les revenus de travail et les revenus de placement	
Section 1 :	Les revenus de travail	3.5
Para. 1 :	Main-d'oeuvre totale; groupes ethniques, Canada et Provinces	3.5
Para. 2 :	Salariés, quatorze groupes ethniques, Québec	3.9
Para. 3 :	Taux d'activité	3.15
Section 2 :	Les revenus de placement	3.22
Para. 1 :	Vue d'ensemble	3.24
Para. 2 :	Influence de divers facteurs sur les revenus de placement	3.39
Para. 3 :	Revenus de placement per capita	3.57

		Pages
CHAPITRE IV:	La Répartition industrielle de la main-d'oeuvre et les revenus de travail	
Section 1 :	Concentration industrielle des groupes ethniques	4.7
Para. 1 :	Structure industrielle de la main-d'oeuvre masculine selon les groupes ethniques	4.7
Para. 2 :	Structure industrielle des groupes ethniques et revenu moyen des industries	4.11
Section 2 :	Structure industrielle des groupes ethniques et revenu moyen des industries selon les régions	4.20
Para. 1 :	Structure industrielle des provinces et des zones métropolitaines et disparités régionales de revenu	4.20
Para. 2 :	Revenu des groupes ethniques suivant les industries	4.27
Section 3 :	Influence de la structure industrielle sur le revenu des groupes ethniques	4.35
Para. 1 :	Trente-quatre industries y compris l'agriculture	4.35
Para. 2 :	Neuf industries sans l'agriculture	4.39
CHAPITRE V :	Main-d'oeuvre et revenus suivant l'âge	
Section 1 :	Revenu moyen selon l'âge	5.7
Para. 1 :	Revenu moyen selon l'âge	5.7
Para. 2 :	Revenu moyen des groupes d'âge selon la scolarité	5.13
Section 2 :	Structure par âge et taux de participation de la main-d'oeuvre selon les groupes ethniques	5.16
Para. 1 :	Structure par âge de la main-d'oeuvre selon les groupes ethniques	5.16
Para. 2 :	Taux de participation de la population à la main-d'oeuvre selon l'âge et les groupes ethniques	5.17
Section 3 :	Structure d'âge et revenus. Groupes ethniques	5.23
Para. 1 :	Revenu des groupes ethniques selon l'âge	5.23
Para. 2 :	Influence de la structure d'âge de la main-d'oeuvre sur le revenu des groupes ethniques	5.25

Pages

CHAPITRE VI: Le niveau de scolarité

Introduction: 6.5

Section 1 : Revenu et structure de la main-d'oeuvre de chaque province selon la scolarité 6.11

Para. 1 : Scolarité moyenne par province 6.11

Para. 2 : Disparités de revenu 6.24

Para. 3 : Influence de la scolarité sur le revenu des provinces 6.30

Section 2 : Revenu et structure de la main-d'oeuvre des groupes ethniques selon la scolarité 6.35

Para. 1 : Scolarité moyenne de la main-d'oeuvre et revenu de travail selon les groupes ethniques 6.35

Para. 2 : Structure des revenus des groupes ethniques selon les niveaux de scolarité 6.45

Section 3 : Influence de la scolarité sur les disparités de revenu entre les groupes ethniques 6.65

Annexe : Calcul de la scolarité moyenne 6.70

CHAPITRE VII: La structure occupationnelle

Introduction: 7.5

Section 1 : Tendance de la structure occupationnelle 7.6

Para. 1 : Tendance de la structure occupationnelle au Canada 7.6

Para. 2 : Tendance de la structure occupationnelle des groupes ethniques au Canada 7.10

Section 2 : Structure occupationnelle des Britanniques et des Français selon les provinces 7.25

Section 3 : Indices de statut occupationnel selon les groupes 7.32

Section 4 : Revenus des groupes ethniques selon les occupations 7.37

Pages

Section 5 : Influence de la structure occupationnelle sur les disparités de revenu entre les Britanniques et les Français 7.45

Para. 1 : 211 occupations : Canada 7.45

Para. 2 : 11 catégories occupationnelles: zones métropolitaines de Montréal, Ottawa, Toronto 7.53

Section 6 : Revenu des catégories occupationnelles selon l'industrie, l'âge et l'éducation, groupes britannique et Français 7.59

Para. 1 : Revenu selon l'occupation et l'industrie 7.59

Para. 2 : Revenu selon l'occupation et l'âge 7.63

Para. 3 : Revenu selon l'occupation et la scolarité 7.66

CHAPITRE VIII: Analyse des disparités de revenus

Introduction: 8.5

Section 1 : Facteurs sociaux et économiques dans la détermination du revenu moyen des villes 8.6

Para. 1 : Les variables 8.7

Para. 2 : Analyse des résultats: hypothèse forte de scolarité 8.15

Para. 3 : Analyse des résultats: hypothèse faible de scolarité 8.29

Section 2 : Etude de l'influence de certains facteurs sur les disparités de revenus entre divers groupes ethniques 8.36

Para. 1 : Considérations méthodologiques 8.36

Para. 2 : La standardisation par facteur 8.50

Para. 3 : Ajustements par itération des effets des facteurs; calcul de l'interaction 8.93

Pages

Appendice VIII-1 Note mathématique sur les biais dus à l'absence d'orthogonalité dans la distribution de l'échantillon 8.105

Appendice VIII-2 L'orthogonalité des effets 8.111

Appendice VIII-3 Note mathématique sur l'influence jointe 8.118

Appendice VIII-4 Méthode d'ajustement par itération des effets des facteurs. Notes sur l'interaction 8.121

Appendice VIII-5 Représentation graphique de l'interaction et de la collinéarité 8.128

CHAPITRE IX: Ségrégation et revenus

Section 1 : Position du problème 9.5

Section 2 : Application à la province de Québec 9.10

Para. 1 : Théorie 9.10

Para. 2 : Taux relatifs théoriques de rémunération 9.15

Para. 3 : Confrontation avec les données de l'observation 9.21

LISTE DES TABLEAUX

INTRODUCTION:

Tableau 0-1 : Importance relative des groupes ethniques Canada et Province de Québec 1961 en pourcentages du total.

" 0-2 : Revenu total (non-compris le revenu de l'agriculture) de la main-d'oeuvre masculine au Canada 1961.

" 0-3 : Revenus agricoles, Canada 1961.

" 0-4 : Disparités absolues et relatives des revenus selon le niveau de scolarité.

" 0-5 : Disparités des revenus par rapport à la moyenne nationale du niveau élémentaire. Canada 1961.

" 0-6 : Disparités de revenus par rapport à la moyenne nationale de chaque niveau de scolarité, Canada 1961.

" 0-7 : Importance de certains facteurs sur les différences de revenus entre les Canadiens français et les Britanniques de Montréal en % de la différence totale de revenu.

" 0-8 : Différences de revenus entre les groupes ethniques suivant les niveaux de scolarité.

" 0-9 : Différences de revenus entre les groupes ethniques suivant certaines occupations, en dollars.

CHAPITRE I : Théories de la répartition des revenus.

Tableau 1-1 : Salaires médians des travailleurs masculins âgés de 14 ans et plus, Etats-Unis, 1939 et 1947-1953.

" 1-2 : Rapport entre le revenu (salaires et gages) des Noirs et des Blancs exerçant une activité urbaine par régions, groupes d'âge et éducation aux Etats-Unis, 1939.

CHAPITRE II : Les revenus totaux

Tableau 2-1 : Revenu total moyen selon les groupes ethniques Canada 1961.

" 2-2 : Répartition des revenus totaux de la main-d'oeuvre masculine. Pourcentage de la population totale du groupe ethnique dans chaque classe de revenu Canada 1961.

" 2-3 : Inégalité des revenus. Groupes ethniques, Canada par ordre d'égalité décroissante.

" 2-4 : Régions vs Ethnicité. Dispersion des revenus autour de la moyenne nationale.

" 2-5 : Main-d'oeuvre masculine et revenu total moyen selon la langue maternelle et certains groupes ethniques, Canada 1961.

" 2-6 : Main-d'oeuvre masculine et revenu total moyen selon la langue officielle et certains groupes ethniques, Canada 1961.

" 2-7 : Main-d'oeuvre masculine et revenu total moyen selon la langue officielle et certains groupes ethniques, Québec, 1961.

" 2-8 : Pourcentage du nombre des exploitants de fermes selon les groupes ethniques par rapport au total du Canada et des provinces 1961.

" 2-9 : Répartition régionale des agriculteurs, Canada 1961.

" 2-10 : Revenu moyen d'origine agricole des exploitants de fermes Canada et Provinces 1961. Indices, Canada et Provinces = 100.

" 2-11 : Distribution des agriculteurs par classes de revenu agricole. Certains groupes ethniques Canada, 1961.

" 2-12 : Distribution des agriculteurs par classes de revenus agricoles. Britanniques et Français, certaines provinces.

Tableau	2-13	:	Revenu total moyen selon les groupes ethniques, Canada 1961, en nombres-indices.
CHAPITRE III		:	Les revenus de travail et les revenus de placement.
Tableau	3-1	:	Revenu de travail de la main-d'oeuvre masculine suivant les groupes ethniques, Canada 1961.
"	3-2	:	Classe de travailleurs selon les groupes ethniques. En pourcentages de la main-d'oeuvre masculine non-agricole de chaque groupe ethnique Canada, Québec, 1961.
"	3-3	:	Revenus moyens des salariés masculins suivant 14 groupes ethniques, Québec 1961.
"	3-4	:	Taux d'activité de la population masculine totale, Canada et Québec 1961.
"	3-5	:	Importance des taux d'activité sur le revenu moyen, Canada, Québec, Ontario, 1961.
"	3-6	:	Revenus de placement selon les groupes ethniques, Montréal 1961.
"	3-7	:	Revenus de placement selon les groupes ethniques, Toronto, 1961.
"	3-8	:	Revenus de placement selon les groupes ethniques, Ottawa, 1961.
"	3-9	:	Moyennes médianes et écart-type des revenus de placement, Montréal 1961.
"	3-10	:	Distribution des revenus de placement, Montréal 1961.
"	3-11	:	Nombre d'investisseurs en % de la population, suivant le revenu total, Montréal, 1961.
"	3-12	:	Médiane des revenus de placement suivant le revenu total, Montréal 1961.
"	3-13	:	Nombre d'investisseurs féminins en pourcentage du nombre total Montréal 1961.

Tableau	3-14	:	Nombre d'investisseurs selon l'âge et certains groupes ethniques, Montréal 1961.
"	3-15	:	Médiane des revenus totaux de placement selon l'âge et certains groupes ethniques, Montréal 1961.
"	3-16	:	Nombre d'investisseurs selon la scolarité et certains groupes ethniques, Montréal 1961.
"	3-17	:	Médianes des revenus totaux de placement selon la scolarité et certains groupes ethniques, Montréal 1961.
"	3-18	:	Revenus de placement per capita (population de 15 ans et plus), Montréal, 1961.
CHAPITRE IV		:	La Répartition industrielle de la main-d'oeuvre et les revenus de travail.
Tableau	4-1	:	Différences entre la structure industrielle de la main-d'oeuvre masculine des groupes ethniques et celle de la main-d'oeuvre masculine totale. Canada, 1961. En pourcentages de la main-d'oeuvre suivant les colonnes.
"	4-2	:	Différences entre la structure industrielle de la main-d'oeuvre masculine des groupes ethniques et celle de la main-d'oeuvre masculine totale. Ontario, 1961. En pourcentages de la main-d'oeuvre suivant les colonnes.
"	4-3	:	Différences entre la structure industrielle de la main-d'oeuvre masculine des groupes ethniques et celle de la main-d'oeuvre masculine totale. Québec, 1961. En pourcentages de la main-d'oeuvre suivant les colonnes.
"	4-4	:	Différences dans la structure de la main-d'oeuvre masculine des groupes ethniques, calculées à partir de la répartition de la main-d'oeuvre totale masculine selon les quatre classes d'industries, Canada, Ontario, Québec, 1961.

Tableau	4-5	:	Valeur théorique et indice du revenu moyen de chaque province calculés selon le revenu de chaque industrie pour l'ensemble du Canada.
"	4-6	:	Indices du revenu moyen théorique et observé de la main-d'oeuvre de chaque groupe ethnique.
"	4-7	:	Indices théoriques et observés du revenu moyen de travail de chaque groupe ethnique par rapport à l'ensemble de la région.
CHAPITRE V		:	Main-d'oeuvre et revenus suivant l'âge
Tableau	5-1	:	Revenu moyen de travail selon l'âge, Canada, Ontario et Québec et indice du revenu selon l'âge.
"	5-2	:	Revenu moyen de travail selon l'âge Canada.
"	5-3	:	Revenu moyen et indices du revenu moyen de travail de la main-d'oeuvre non-agricole selon l'âge et le niveau de scolarité, Canada, 1961.
"	5-4	:	Taux de participation de la population à la main-d'oeuvre, selon l'âge et les groupes ethniques Canada, Ontario et Québec, 1961.
"	5-5	:	Revenu moyen théorique et observé de la main-d'oeuvre de chaque groupe ethnique.
CHAPITRE VI		:	Le niveau de scolarité
Tableau	6-1	:	Répartition en pourcentage de la main-d'oeuvre masculine de chaque province selon les niveaux de scolarité et scolarité moyenne.
"	6-2	:	Ecarts à la moyenne nationale dans la répartition de la main-d'oeuvre masculine selon les niveaux de scolarité. Provinces.

Tableau	6-3	:	Répartition en pourcentage de la main-d'oeuvre masculine de chaque niveau de scolarité selon les provinces 1961.
"	6-4	:	Pourcentage de la population âgée de 15 à 19 ans et de 20 à 24 ans fréquentant l'école, par sexe, Canada et provinces, 1961.
"	6-5	:	Revenu observé et théorique de la main-d'oeuvre masculine de chaque province et importance relative de la scolarité sur ces disparités de revenu par rapport à la Colombie Britannique.
"	6-6	:	Scolarité moyenne des groupes ethniques selon différentes régions.
"	6-7	:	Revenu du niveau élémentaire, augmentations en pourcentage et augmentations cumulées en terme absolu, par rapport au niveau élémentaire, pour chaque groupe ethnique, Canada, 1961.
"	6-8	:	Valeur en dollars d'une année selon les niveaux de scolarité pour les groupes ethniques, Canada, 1961.
"	6-9	:	Disparités en dollars entre le revenu moyen de chaque groupe ethnique et le revenu moyen de l'ensemble de la main-d'oeuvre canadienne selon chaque niveau d'éducation (en dollars).
"	6-10	:	Disparités en terme absolu entre le revenu de chaque groupe ethnique et le revenu de l'ensemble de la main-d'oeuvre selon chaque niveau de scolarité. Zones métropolitaines de Montréal, Ottawa, Toronto, 1961.
"	6-11	:	Disparités des revenus par rapport à la moyenne nationale du niveau élémentaire Canada 1961.
"	6-12	:	Importance relative de l'éducation sur le revenu des groupes ethniques, Canada.
"	6-13	:	Importance en terme relatif de la scolarité sur le revenu des groupes ethniques dans des régions choisies.

CHAPITRE VII : La structure occupationnelle

Tableau 7-1 : Répartition en pourcentage de la main-d'oeuvre selon le sexe, Canada, 1931-1961.

" 7-2 : Répartition en pourcentage de la main-d'oeuvre par occupation, Canada 1931-61.

" 7-3 : Pourcentage d'augmentation de la main-d'oeuvre masculine des groupes ethniques entre 1941 et 1951 et entre 1951 et 1961 par occupation, Canada.

" 7-4 : Sur-représentation et sous-représentation des groupes ethniques par rapport à la structure de l'ensemble de la main-d'oeuvre masculine au Canada.

" 7-5 : Répartition de la main-d'oeuvre et de l'augmentation de la main-d'oeuvre des catégories occupationnelles (172 occupations) selon les groupes ethniques.

" 7-5A : Nombre de travailleurs dans 26 occupations de la catégorie professionnels et techniciens directement comparables de 1941 à 1961.

" 7-6 : Répartition de la main-d'oeuvre masculine selon deux catégories d'occupations, en pourcentages Canada et Provinces 1961.

" 7-7 : Répartition de la main-d'oeuvre française selon les occupations. Ecarts à la moyenne de chaque Province et du Canada dans chaque catégorie d'occupations.

" 7-8 : Répartition de la main-d'oeuvre britannique selon les occupations. Ecarts à la moyenne de chaque Province et du Canada dans chaque catégorie d'occupations.

" 7-9 : Indices de statut occupationnel des groupes ethniques main-d'oeuvre masculine Canada 1961.

" 7-10 : Indices de statut occupationnel Britanniques et Français, Provinces et Zones métropolitaines choisies.

Tableau	7-11	:	Revenus selon les occupations, Canada, 1961.
"	7-12	:	Revenu des groupes ethniques, quelques catégories occupationnelles, Canada 1961 en indices, main-d'oeuvre masculine totale = 100.
"	7-13	:	Revenu des groupes ethniques quelques catégories occupationnelles, Canada 1961 en indices, revenu de chaque groupe ethnique = 100.
"	7-14	:	Revenus des Britanniques moins revenus des Français Québec et Ontario 1961.
"	7-15	:	Revenu moyen de l'ensemble de la main-d'oeuvre masculine pondéré par la structure occupationnelle de deux groupes ethniques et nombre d'occupations dans chaque catégorie occupationnelle, Canada, 1961.
"	7-16	:	Importance de la structure occupationnelle sur les disparités de revenu de chaque catégorie occupationnelle.
"	7-17	:	Revenu théorique des Français et pourcentage de la disparité de revenu dû à la structure occupationnelle, trois zones métropolitaines.
"	7-18	:	Revenu des Britanniques et des Français de la catégorie occupationnelle professions libérales et techniciens dans l'industrie des services, zones métropolitaines de Montréal, 1961.
"	7-19	:	Disparité de revenu due à la structure occupationnelle de chaque niveau de scolarité, Britanniques et Français, Canada.
"	7-20	:	Fréquence théorique de la main-d'oeuvre française selon les niveaux de scolarité.
"	7-21	:	Répartition occupationnelle théorique de la main-d'oeuvre française dans l'ensemble du Canada.
"	7-22	:	Scolarité moyenne des groupes britannique et français selon les occupations pour des régions choisies, 1961.

Tableau	7-23	:	Disparité de revenu entre les occupations due à la structure de la main-d'oeuvre selon les niveaux de scolarité, zone métropolitaine de Montréal.
"	7-24	:	Rapport en pourcentage du revenu des Français sur le revenu des Britanniques, zone métropolitaine de Montréal.
CHAPITRE VIII		:	Analyse des disparités de revenus
Tableau	8-1	:	Indices des variables de la régression
"	8-2	:	Résultats généraux de la régression (hypothèse forte).
"	8-3	:	Effet de l'appartenance ethnique française (hypothèse forte).
"	8-4	:	Effet de l'appartenance ethnique britannique (hypothèse forte).
"	8-5	:	Résultats généraux (hypothèse faible).
"	8-6	:	Effet de l'appartenance ethnique française (hypothèse faible).
"	8-7	:	Effet de l'appartenance ethnique britannique (hypothèse faible).
"	8-8	:	Niveau d'éducation et différence de revenu de travail entre Français et Britanniques, zone métropolitaine de Montréal, 1961.
"	8-9	:	Influence des divers facteurs sur la disparité des revenus entre les Britanniques et les Français, Montréal, 1961.
"	8-10	:	Influence des divers facteurs sur les disparités de revenus entre les Juifs et les Britanniques, Montréal 1961.
"	8-11	:	Influence des divers facteurs sur les disparités de revenus entre Britanniques et Italiens, Montréal, 1961.

Tableau 8-12 : Influence des divers facteurs sur les disparités de revenus entre Juifs et Français, Montréal 1961.

" 8-13 : Influence des divers facteurs sur les disparités de revenus entre Français et Italiens à Montréal, 1961.

" 8-14 : Profil de l'influence des divers facteurs par groupes ethniques.

" 8-15 : Proportion des écarts de revenu attribuable aux effets de structure.

" 8-16 : Effets de l'origine ethnique, de la scolarité et des groupes occupationnels sur les revenus, Montréal 1961, en dollars.

" 8-17 : Effets nets de scolarité sur les revenus, par groupe ethnique Montréal 1961, en dollars.

" 8-18 : Différences de revenus entre les groupes ethniques suivant les niveaux de scolarité.

" 8-19 : Effets des occupations sur les revenus (corrigés pour les niveaux de scolarité) par groupe ethnique région métropolitaine de Montréal, 1961 ($).

" 8-20 : Différences de revenus entre les groupes ethniques suivant certaines occupations, en dollars.

CHAPITRE IX : Ségrégation et revenus

Tableau 9-1 : Détermination de l'exportation de capital.

LISTE DES GRAPHIQUES

CHAPITRE II : Les revenus totaux

Graphique 2.1 : Répartition des revenus chez les Canadiens britanniques, français et juifs courbes de Lorenz.

CHAPITRE III : Les revenus de travail et les revenus de placement

Graphique 3.1 : Revenus moyens des salariés masculins hors de l'agriculture suivant les groupes ethniques, Québec 1961.

" 3.2 : a) Français et Britanniques à Montréal
b) Montréal, Ottawa, Toronto.

" 3.3 : Distribution des revenus totaux de placement, deux sexes, Britanniques et Français, Montréal, 1961.

" 3.4 : Revenus totaux de placement selon les niveaux de scolarité, Britanniques, Français et autres, Montréal 1961.

CHAPITRE IV : La Répartition industrielle de la main-d'oeuvre et les revenus de travail.

Graphique 4.1 : Pourcentages cumulés de la répartition de l'ensemble de la main-d'oeuvre et de celle de chaque groupe ethnique selon les quatre classes d'industries (34), classes déterminées à partir du revenu moyen de travail. Canada, 1961.

" 4.2 : Pourcentages cumulés de la répartition de l'ensemble de la main-d'oeuvre et de celle de chaque groupe ethnique selon les quatre classes d'industries (34), classes déterminées à partir du revenu moyen de travail. Ontario, 1961.

Graphique 4.3 : Pourcentages cumulés de la répartition de l'ensemble de la main-d'oeuvre et de celle de chaque groupe ethnique selon les quatre classes d'industries (34), classes déterminées à partir du revenu moyen de travail, Québec, 1961.

CHAPITRE V : Main-d'oeuvre et revenus suivant l'âge.

Graphique 5.1 : Revenu moyen de travail selon l'âge de la population non agricole âgée de 15 ans et plus, Canada, Québec, Ontario, 1961.

" 5.2 : Revenu moyen selon l'âge et l'éducation, Canada 1961.

CHAPITRE VI : Le niveau de scolarité

Graphique 6.1 : Pourcentages cumulés de la répartition de la main-d'oeuvre masculine selon les différents niveaux de scolarité et la scolarité moyenne, provinces et Canada, 1961.

" 6.2 : Pourcentages cumulés de la répartition de la main-d'oeuvre masculine de chaque groupe ethnique selon les niveaux de scolarité, Canada, 1961.

" 6.3 : Indices de revenu moyen de travail des groupes ethniques au Canada, 1961. Scolarité moyenne des groupes ethniques au Canada, 1961.

" 6.4 : Indice du revenu moyen de travail des groupes ethniques au Québec, 1961. Scolarité moyenne des groupes ethniques au Québec, 1961.

La répartition des revenus selon les groupes ethniques au Canada

INTRODUCTION

Section 1: Le sujet

Section 2: Les principales conclusions

Introduction

Section 1 : Le sujet

Les revenus des Canadiens d'origine française au Canada s'élèvent à 80% des revenus des Canadiens d'origine britannique. D'autre part, les revenus des Canadiens français du Québec s'élèvent à 65% des revenus des Canadiens britanniques du Québec (1). De même, dans l'échelle des occupations, les Canadiens français se trouvent au plus bas immédiatement avant les Italiens, que ce soit au Québec ou dans l'ensemble du pays.

1. Nous pensons que les Canadiens français perçoivent les différences de revenus (et de niveau de vie) et d'occupations qui les distinguent des Canadiens britanniques. Nous pensons également qu'une telle répartition inter-ethnique des revenus exerce une profonde influence sur les idéologies dominantes à propos de l'avenir du Canada, tant chez les Canadiens français que chez les Canadiens britanniques.

Que l'on veuille ou non corriger la répartition actuelle des revenus, il est nécessaire de savoir pourquoi les revenus sont répartis de cette façon. Il est facile d'imaginer en effet que les conséquences sociales et politiques de la répartition seront tout à

---

(1) Revenu total de la main-d'oeuvre masculine non agricole

fait différentes suivant les explications qu'on pourra apporter. Que ce soit le niveau d'éducation des Canadiens français plutôt que la discrimination des Canadiens anglais, ou l'inverse, qui explique la répartition des revenus, est fondamental quant à l'approche à adopter pour la solution des difficultés de tous ordres qui confrontent le Canada. Les positions politiques, constitutionnelles ou sociales des deux communautés, l'image que l'une et l'autre se donnent du Canada dépendent dans une large mesure du statut économique des groupes en présence et des raisons qui sont à l'origine de ce statut.

L'objet de la recherche que nous entreprenons est de décrire la répartition inter-ethnique des revenus au Canada, puis d'examiner chacun des facteurs qui peuvent l'expliquer.

Inutile de dire que la tâche est considérable et complexe.

2. En ce qui concerne la description de la situation, qu'on trouvera aux chapitres II et III, il faut tenir compte des différentes catégories de revenus, des différences régionales et enfin, évidemment, des groupes ethniques les plus importants.

Parmi les catégories de revenus, nous retiendrons, à part le revenu total, le revenu de travail et le revenu de placement. Quoique le revenu de placement ne dépasse pas 7 ou 8% du revenu total, il est très inégalement réparti entre les groupes ethniques

et commande probablement un statut social qui dépasse son importance réelle. Dans les statistiques du revenu de travail dont nous disposons, le revenu net des exploitations agricoles est exclu de sorte que l'agriculture, bien malgré nous, ne fait pas partie de notre étude générale. Cependant, nous avons traité séparément de l'agriculture à la section 6 du chapitre II et une tentative a été faite pour intégrer l'agriculture dans un indice global du revenu des groupes ethniques.

Il est indispensable de bien distinguer les différences inter-ethniques de revenus des différences régionales. Le Canada est une économie dans laquelle les caractéristiques régionales sont excessivement marquées. En fait, les différences de revenus entre les Provinces sont plus grandes que les différences entre les groupes ethniques. Quoique l'observation soit nouvelle pour personne, elle implique nettement que l'influence des régions est plus forte au Canada que l'influence des groupes ethniques. Il sera donc nécessaire de décrire la répartition des revenus au niveau des Provinces tout autant qu'à celui du pays dans son ensemble. Bien plus, nous éliminerons le facteur régional de certaines analyses, par un examen détaillé des zones métropolitaines de Montréal, d'Ottawa et de Toronto.

Le recensement du Canada définit l'ethnicité par la langue d'origine de la lignée paternelle. Définis ainsi, les groupes ethniques sont très nombreux au pays et il ne sera pas possible de décrire la

situation économique de chacun d'entre eux. Nous avons retenu les six groupes suivants: les Britanniques, les Français, les Allemands, les Italiens, les Ukrainiens et les Juifs. Les autres groupes ethniques ont été réunis en une seule catégorie. Dans certaines parties de l'étude, nous avons travaillé sur les groupes britanniques et français seulement pour effectuer un examen plus approfondi. Dans ces cas, tous les autres groupes ont alors formé une troisième catégorie. Le choix des groupes tient à diverses considérations et les auteurs de cette étude n'en sont pas les seuls responsables. Il a fallu en effet accommoder plusieurs chercheurs à la fois pour éviter la multiplication inutile des demandes de la Commission auprès du Bureau Fédéral de la Statistique.

Le tableau 0.1 montre que l'importance numérique des groupes a été le critère principal du choix. Comme cette importance varie considérablement d'une province à une autre, d'une zone métropolitaine à une autre, et qu'elle varie encore selon que l'agriculture est incluse ou non dans les calculs, que certaines occupations seulement sont retenues, les groupes choisis finalement représentent le plus petit dénominateur commun des groupes qui étaient les plus importants quant aux divers recoupements que les chercheurs de la Commission désiraient faire.

Ensemble, les six groupes choisis forment 85% de la population totale et 86% de la main-d'oeuvre, au Canada; ils forment 95% de la main-d'oeuvre, au Québec.

Tableau 0-1

Importance relative des groupes ethniques
Canada et Province de Québec 1961
en pourcentages du total

	Canada		Québec
	population totale	main-d'oeuvre	main-d'oeuvre
Britanniques	43.8	44.60	12.05
Français	30.4	27.50	77.28
Allemands	5.8	6.34	1.02
Ukrainiens	2.6	2.96	0.39
Italiens	2.5	2.84	2.64
Néerlandais	2.4	2.31	0.22
Scandinaves	2.1	2.25	0.26
Polonais	1.8	2.02	0.73
Juifs	1.0	1.01	1.61
Russes	0.7	0.67	0.31
Autres Européens	3.9	4.83	2.61
Asiatiques	0.7	0.76	0.35
Autres	2.5	0.51	0.18
Total	100.0	100.0	100.0

Source: recensement du Canada

Si nous citons des pourcentages sur la base de la main-d'oeuvre, c'est que notre étude, étant d'ordre économique, porte en général sur la main-d'oeuvre plutôt que sur la population totale. En effet, rapporter les revenus à la population totale aurait ajouté une longue liste de facteurs supplémentaires dans l'explication des résultats (tous les aspects démographiques). Aussi avons-nous décidé de restreindre l'analyse à des catégories plus étroites, mais plus homogènes.

C'est pour les mêmes raisons qu'en général nous nous limitons à la main-d'oeuvre masculine. A ces raisons, on peut ajouter l'état des statistiques sur la main-d'oeuvre féminine. Tous ceux qui ont travaillé déjà dans ce domaine savent que les données de revenu pour la main-d'oeuvre féminine sont sujettes à une marge d'erreur très élevée et à des ambiguités insurmontables. Plutôt que de réduire l'exactitude de chiffres qui se seraient rapportés à la main-d'oeuvre totale, nous avons préféré ici encore restreindre la portée de l'étude.

3. Une fois décrite la répartition des revenus suivant les groupes ethniques, nous passerons à l'analyse des facteurs explicatifs.

Dans une première étape, il convient d'examiner séparément une série de facteurs comme l'industrie, l'âge, le niveau de scolarité et l'occupation. Ce sont les chapitres IV, V, VI et VII.

Supposons par exemple que certaines industries sont plus productives que d'autres, que certaines occupations commandent partout un revenu plus élevé que certaines autres; supposons en outre que la structure industrielle et occupationnelle (i.e. la composition des industries ou des occupations) est différente selon les groupes ethniques. Alors le revenu moyen des divers groupes ethniques sera différent. Dans une analyse de ce type, il faut d'abord montrer comment la structure des occupations, la structure des industries (et ainsi de suite) se présentent dans l'ensemble et pour chaque groupe ethnique; il faut ensuite montrer l'importance de ces différences de structure sur les revenus. Dans certains cas, on peut observer de grandes différences dans les facteurs déterminants, mais on découvre par la suite que les différences sont sans importance quant au revenu proprement dit.

Comme nos séries statistiques sur le revenu s'appliquent à la main-d'oeuvre masculine non-agricole, on élimine par définition l'influence de la composition de la main-d'oeuvre suivant le sexe, et on élimine évidemment l'influence de l'agriculture.

Parmi les facteurs retenus, les niveaux de scolarité de la main-d'oeuvre sont sans contredit les plus importants. Comme il y a une forte corrélation statistique entre l'éducation et l'occupation, on pourrait en dire autant de la structure occupationnelle du groupe ethnique et de fait, nous examinerons en détail les deux facteurs séparément. Toutefois, lorsque le temps sera arrivé de

pondérer ou de peser l'importance relative des différents facteurs, nous verrons que l'éducation est plus significative que l'occupation et qu'il faut éviter d'additionner les deux influences l'une à l'autre dans l'explication des différences de revenus.

Les liaisons entre les facteurs déterminants et les niveaux inter-ethniques de revenus sont nombreuses et complexes. Il faut recourir à des méthodes statistiques rigoureuses pour les établir convenablement. Ce sera l'objet du chapitre VIII. Nous utiliserons deux méthodes: une analyse statistique qui consiste à éliminer successivement du niveau de revenu l'influence des différents facteurs qui sont censés l'expliquer. C'est une méthode itérative qui permet de mesurer en dollars ou en pourcentage du revenu l'importance de chaque facteur, de sorte qu'idéalement on arrive à attribuer à chaque facteur toute la différence de revenu qu'on observe entre les groupes ethniques.

Nous avons également eu recours à une analyse statistique de régression multiple sur des données de revenu complètement étrangères à celles que nous avons utilisées dans les chapitres précédents.

En un sens, les méthodes d'analyse qui ont été exposées jusqu'ici impliquent que les différences de revenu sont attribuables à des facteurs relatifs à l'offre de travail. Somme toute, on dit que les revenus sont différents parce que les travailleurs n'ont pas les mêmes caractéristiques, qu'ils sont différemment instruits,

qu'ils sont d'un âge et d'une expérience moyenne différente, et ainsi de suite. Mais le tableau n'est pas encore complet. D'autres facteurs agissent du côté de la demande de travail et il existe une certaine interaction entre la demande et l'offre. Il n'est pas possible par exemple de supposer que le degré moyen d'instruction d'un groupe ethnique soit une variable totalement indépendante du niveau de revenu déjà atteint et de la structure existante de la demande de travail. Il se peut au contraire qu'à cause de diverses raisons, l'incitation à s'instruire soit bien différente d'un groupe ethnique à un autre. C'est la situation qui prévaut quand, en particulier, l'éventail des revenus est plus étroit dans une communauté sociale que dans une autre. L'augmentation de revenu que procure une occupation supérieure peut être insuffisante pour compenser le coût de l'investissement nécessaire. Quoique ces considérations soient fondamentales, nous ne pourrons pas les ordonner de façon systématique comme nous avions prévu, mais on trouvera plusieurs indications dispersées aux chapitres VI, VII et VIII qui appartiennent à cet ordre d'explication.

Par contre, nous pensons avoir réussi au chapitre IX à intégrer dans l'analyse des revenus le capital et la productivité d'une part et la "mobilité inter-ethnique" des facteurs d'autre part.

4. Signalons enfin que nos travaux ont débuté par une revue exhaustive de la littérature scientifique sur la répartition des

revenus, dont nous avons fait le premier chapitre. A la quatrième section de ce ler chapitre, on trouvera un bref exposé du modèle général d'explication que nous avons adopté pour l'ensemble de l'étude.

Section 2 : Les principales conclusions (1)

2.1 Les revenus sont répartis inégalement entre les principaux groupes ethniques au Canada.

Revenu total (non-compris le revenu de l'agriculture) de la main-d'oeuvre masculine au Canada 1961

	dollars	indice, Canada = 100
Britanniques	$4852.	110.0
Français	3872.	87.7
Allemands	4207.	95.3
Italiens	3621.	82.0
Juifs	7426.	168.2
Ukrainiens	4128.	93.5
Autres	4153.	94.1
Tous les groupes	4414.	100.0

2.2 Rien ne prouve a priori que ces différences de revenu soient dues à des causes de caractère ethnique. Les différences régionales de revenu sont très importantes au Canada comme il est bien connu, et si les groupes ethniques étaient géographiquement situés d'une certaine façon, les différences inter-ethniques de revenu pourraient être imputables aux régions. En fait, l'influence régionale se fait très nettement sentir sur les revenus des groupes ethniques. Les

(1) Le ler chiffre devant les paragraphes se rapporte aux chapitres de l'étude.

revenus des Britanniques varient de 100% entre provinces; les revenus des Français varient de 80% entre provinces tandis que le revenu total varie de 63% entre provinces (points extrêmes des distributions). Suivant des calculs assez poussés, il ressort que le facteur régional domine les caractéristiques ethniques dans l'explication des différences de revenus, à l'exception peut-être du groupe juif.

2.3 Les caractéristiques ethniques demeurent cependant très importantes car on observe, en gros, que les Britanniques ont un revenu de 10% supérieur à la moyenne de chaque province à l'exception du Québec (où leur indice = 140). En ce qui concerne les Français, leur revenu est de 12.3% inférieur à la moyenne nationale et ce pourcentage est à peu près le même par rapport à la moyenne de chaque province. De même en est-il des Italiens, des Ukrainiens et des Juifs. Ces différences inter-ethniques de revenus, qui sont systématiques et sont indépendantes des Provinces, s'expliquent par des attributs appartenant aux groupes ethniques.

2.4 Les revenus rapportés jusqu'à maintenant excluent l'agriculture. Les revenus agricoles de leur côté, sont donnés au tableau qui suit et à la dernière colonne nous présentons un indice pondéré du revenu total incluant l'agriculture suivant un calcul qui est expliqué à la section 6, para. 3 du chapitre.

Revenus agricoles, Canada 1961

	valeur des produits agricoles vendus (1)	indice (1) Canada = 100 (2)	revenu total y compris l'agriculture (3)
Britanniques	$5676.	114.3	109.8
Français	3517.	70.8	85.8
Allemands	6117.	123.2	103.1
Italiens			81.0
Juifs			166.9
Ukrainiens	2936.	59.1	86.8
Autres	6003.	121.0	98.2
Tous les groupes	4965.	100.	100.

L'inclusion de l'agriculture dans les calculs change la comparaison entre les groupes, et à cause notamment des Allemands, des Ukrainiens et du groupe "Autres". Les deux premiers améliorent leur position relative tandis que les Ukrainiens s'éloignent de la moyenne et se rapprochent des Canadiens français. Quant à ces derniers, ils perdent près de deux points et se fixent à 85.8% de la moyenne nationale.

2.5 Les différences de revenu entre les groupes sont à peu près les mêmes quand les groupes sont définis par la langue maternelle plutôt que par l'origine britannique ou française. Les assimilés à l'une ou

l'autre des deux langues sont trop peu nombreux pour que les rapports de revenus soient radicalement changés.

2.6 La main-d'oeuvre masculine parle uniquement anglais dans la proportion des deux tiers; elle parle uniquement français dans la proportion de 11%. Les bilingues (des langues officielles au Canada!) représentent 21.6% du total.

Des bilingues, les Canadiens français comptent pour 75%, les Canadiens britanniques, pour 3%, et les Canadiens d'autres origines pour 22%. Comme le bilinguisme est un phénomène essentiellement lié aux Canadiens français et aux Québécois, les disparités de revenus selon la langue parlée sont moins l'effet de la langue que de l'origine ethnique ou de la région. C'est ainsi que les revenus des Canadiens français bilingues sont nettement inférieurs aux Canadiens britanniques unilingues anglais.

3.1 Les écarts de revenu entre les groupes changent peu quand on passe du revenu total au revenu de travail, mais les différences régionales s'accentuent légèrement, pour tous les groupes.

3.2 Ces écarts inter-groupes restent également les mêmes quand la comparaison est faite sur la base des salaires. Si nous rangeons les groupes ethniques d'après les salaires moyens, au Québec (dans un ordre descendant) on obtient la liste suivante (tableau 3-3)

Britanniques
Scandinaves
Néerlandais
Juifs
Russes
Allemands
Polonais
Asiatiques
Ukrainiens
Autres Européens
Hongrois
Français
Italiens
Indiens de naissance

3.3 Les taux d'activité de la population sont très différents entre les groupes ethniques. Le taux d'activité des Canadiens français est le plus bas de tous, celui des Britanniques est à un niveau intermédiaire, tandis que celui des autres groupes est nettement plus élevé. Toutes choses égales par ailleurs, le revenu per capita des Canadiens français s'en trouve abaissé par rapport à tous les autres groupes, celui des Canadiens britanniques en est augmenté par rapport aux Français et diminué par rapport aux autres groupes. La raison principale de cet état de choses tient aux caractéristiques démographiques des populations.

3.4 Compte tenu de la population totale de 15 ans et plus, le nombre d'investisseurs est deux fois moins élevé parmi les Canadiens français que parmi les Canadiens britanniques, les autres groupes

occupant une situation intermédiaire entre les deux premiers. La différence est beaucoup plus marquée encore dans le cas des intérêts et dividendes, mais elle l'est moins dans celui du placement immobilier. On note donc, relativement parlant, une certaine préférence des Canadiens français pour le placement immobilier.

Les facteurs explicatifs suivants sont passés en revue; le revenu total, le sexe, l'âge, la scolarité et le statut du travailleur (salarié ou indépendant). Aucun d'entre eux ne rend nettement compte du plus petit nombre d'investisseurs canadiens français. On conclut par conséquent à une propension plus faible à l'épargne et au placement, quelle que soit la catégorie de personnes qui est envisagée.

Les médianes et les moyennes de revenu de placement sont plus élevées, en général chez les autres groupes ethniques, puis chez les Français. Les Britanniques ont les revenus les plus bas. Une tentative d'explication est offerte sur ce point.

Parmi les trois zones métropolitaines retenues pour cette étude, c'est Toronto qui compte le plus grand nombre d'investisseurs, suivi par Ottawa, puis par Montréal, quel que soit le groupe ethnique considéré.

4.1 En thèse générale, nous croyons pouvoir avancer que la main-d'oeuvre des différents groupes ethniques se distingue nettement. Le marché de la main-d'oeuvre au Canada est donc hétérogène; et de même la

mobilité et la substitution inter-ethniques ne sont pas parfaites. Nous examinons au chapitre IV la concentration des groupes dans les diverses industries. Il ressort que les Britanniques et les Juifs sont dans des industries dites à hauts salaires et les Français, dans des industries à bas salaires par comparaison.

Quand la structure industrielle est mesurée sur la base de 34 industries, on peut imputer de 17% à 20% des écarts de revenu entre les Français et les Britanniques à la structure industrielle défavorable des Français (1). Mais quand on réduit la structure industrielle à 9 groupes industriels, les pourcentages diminuent à environ 5%.

5.1 Les différences d'âge de la main-d'oeuvre ne jouent qu'un rôle mineur dans les différences de revenu entre les groupes ethniques. On peut associer à l'âge environ 9 à 12% des écarts de revenus entre Britanniques et Français.

6.1 Le niveau de scolarité est un des facteurs les plus importants dans la détermination du revenu. Or, les groupes ethniques ont une scolarité assez différente les uns des autres. Voici le nombre moyen d'années d'études complétées selon les groupes au

---

(1) Dans les chapitres IV, V, VI et VII, où nous estimons l'importance d'un facteur particulier sur les différences de revenus entre les groupes ethniques, les mesures sont simples mais grossières. Dans le chapitre VIII, les mesures sont plus rigoureuses, mais elles se prêtent moins bien à la description.

Canada.

	nombre d'années d'étude
Total	8.45
Juifs	10.08
Britanniques	9.43
Allemands	8.69
Autres	8.46
Ukrainiens	8.07
Français	7.08
Italiens	6.05

Source: tableau 6-6

Dans le Québec, la situation est quelque peu différente. Les plus instruits sont les Allemands, puis les Britanniques et les Juifs. Les Britanniques, notamment, sont plus instruits au Québec que dans les autres Provinces, C.-B. exceptée (9.60 années d'études pour une moyenne canadienne de 9.43 années). Alors qu'en général (et dans toutes les Provinces sans exception) les revenus vont de pair avec la scolarité moyenne, les Juifs et les Allemands du Québec font exception. Les premiers parce qu'ils ont un revenu supérieur aux Britanniques en dépit d'une scolarité plus basse, les seconds, parce que leurs revenus du Québec sont inférieurs à ceux des Britanniques et des Juifs avec une scolarité plus élevée.

6.2 Si les Français étaient aussi instruits que les Britanniques au Canada, ils réduiraient l'écart du revenu qui les sépare de $960. à $439. On peut donc dire que 45.7% de la différence de revenu est due au plus faible niveau de scolarité des Français. Ce pourcentage peut varier suivant les régions. Il est de 37.2% à Toronto, 41.6% à Montréal et 52.4% à Ottawa. C'est sans contredit la source majeure d'explication des différences de revenus entre les groupes au Canada.

6.3 Les disparités de revenus selon les niveaux de scolarité sont très importantes en analyse économique, mais faute de statistiques suffisamment détaillées, l'interprétation de la situation est difficile.

Disparités absolues et relatives
des revenus selon le niveau de scolarité
Canada, 1961

niveaux de scolarité	Total		Brit.		Français		Italiens		Juifs	
	en $	indice	en $	indice	en $	indice	en $	indice	en $	indice
élém.	-	100	-	100	-	100	-	100	-	100
sec.1-2	+597	118	+624	118	+422	114	+983	133	+386	108
sec.3-5	+1354	142	+1464	143	+1021	133	+1273	143	+1282	126
univ.	+3730	215	+4007	217	+3290	206	+3695	224	+4171	183

Sur ce tableau on lit en quelque sorte l'avantage économique de l'instruction, niveau par niveau, pour quelques groupes ethniques. En chiffres absolus, le britannique gagne $624. de plus qu'au niveau

élémentaire quand il atteint le niveau secondaire 1 et 2 ans; relativement au même niveau élémentaire, il gagne $4007. quand il a fait au moins quelques années d'université. Par comparaison avec les Britanniques, les Juifs ont davantage intérêt à se rendre jusqu'à l'Université, puisqu'ils gagnent $4171. à le faire. Chez les Italiens, c'est l'avantage particulier du secondaire 1 et 2 ans qui frappe. Les Italiens gagnent $983. à ce niveau, soit beaucoup plus que tous les autres groupes à ce niveau. Le gain est de $3700. jusqu'à l'Université. Enfin ce sont les Canadiens français pour qui l'instruction rapporte le moins. Les gains sont de $422., $1021. et $3290. respectivement quand on passe de l'élémentaire à l'Universitaire. Ces gains sont inférieurs à ceux des Italiens à tous les niveaux. C'est cette observation qui donne à penser que les Canadiens français auraient raison de se sentir moins motivés que les autres groupes quant à l'instruction.

Au tableau qui précède, les avantages de l'instruction sont aussi exprimés en pourcentages du revenu du niveau élémentaire. On notera qu'en ces termes, l'augmentation de revenu qui est liée à l'instruction est la plus faible chez le groupe juif et la plus élevée chez le groupe italien.

6.4 Le tableau précédent suppose que la motivation à s'instruire se mesure par rapport au revenu du niveau élémentaire du même groupe

ethnique. Chacun se compare aux moins instruits de son propre groupe. On peut faire au moins deux autres hypothèses de comportement. L'une d'elles consiste à poser que le revenu de référence est une moyenne nationale du niveau élémentaire s'appliquant à tous sans distinction du groupe ethnique.

On obtient alors les disparités de revenu suivantes:

Disparités des revenus
par rapport à la moyenne nationale
du niveau élémentaire. Canada 1961

	Total	Brit.	Français	Italiens	Juifs
Elémentaire	100	105.1	95.2	92.4	154.7
Secondaire 1 - 2	118.4	124	108	122	166
Secondaire 3 - 5	141.8	150	126	131	194
Universitaire	215.1	228	196	206	283

Source: calculs tirés du tableau 100

Ces résultats confirment les précédents, en ce qui concerne les français: les augmentations de revenu en fonction de la scolarité sont les plus faibles de toutes. Même par rapport à cette base unique les Italiens gagnent plus que les Français à s'instruire, sauf pour le niveau élémentaire.

6.5 On peut enfin supposer que le revenu de référence est le revenu moyen du niveau de scolarité envisagé. Pour décider de se donner une instruction de niveau universitaire, on considérerait le revenu

moyen de tous ceux qui ont cette éducation, quel que soit le groupe ethnique auquel ils appartiennent. On obtient alors:

Disparités de revenus
par rapport à la moyenne nationale
de chaque niveau de scolarité. Canada 1961

	Moyenne nationale	Brit.	Français	Italiens	Juifs
Elémentaire	3240	167	-155	-248	+1773
Secondaire 1 - 2	3837	+194	-330	+142	+1561
Secondaire 3 - 5	4594	+277	-488	-329	+1701
Universitaire	6970	+446	-595	-283	+2214

Source: calculs tirés du tableau 100

Les Britanniques et les Juifs gagnent plus que la moyenne nationale à tous les niveaux; les Français et les Italiens gagnent moins à tous les niveaux (sauf un chez les Italiens). Mais le plus remarquable, c'est que les disparités s'accentuent à mesure que la scolarité augmente, dans un sens positif chez les Britanniques, dans un sens négatif chez les Français. Ces tendances sont cependant moins marquées chez les Italiens et les Juifs.

Ces faits donnent un fondement d'ordre économique à l'accroissement des tensions entre les deux groupes principaux du pays à mesure qu'on monte dans l'échelle sociale.

7.1 Il est nettement établi que le statut occupationnel des Canadiens d'origine française est inférieur à celui des Canadiens d'origine britannique ou juive. Quand les occupations sont ordonnées suivant le revenu qu'elles commandent, un indice de statut occupationnel peut être construit et donne les résultats suivants:

	Indice de statut occupationnel Britannique = 100, Canada 1961
Français	.925
Allemands	.913
Italiens	.892
Juifs	1.312
Ukrainiens	.892
Autres	.933

Les Italiens et les Ukrainiens ont la structure occupationnelle la moins favorable; à l'autre extrémité se trouvent des Juifs qui appartiennent à une catégorie hors classe qui leur est extrêmement avantageuse. Les Français, à l'indice .925 sont moins défavorisés à cet égard qu'on aurait pu le soupçonner.

7.2 Un aspect tout à fait remarquable de la structure occupationnelle au Canada, c'est que le statut respectif des Britanniques et des Français est absolument systématique dans toutes les provinces. Si les occupations sont réparties en dix classes, on observe que les Britanniques sont sur-représentés partout dans les quatre

premières et sous-représentés dans les quatre dernières. Les Français sont sous-représentés partout dans les quatre premières et sur-représentés partout dans les quatre dernières.

7.3 Depuis 1941, tandis que les groupes britannique, juif et "Autres" progressent manifestement dans l'échelle des occupations, les groupes italiens d'abord, puis français ensuite rétrogradent à un rythme tout aussi sensible. Dans le cas des Italiens, la raison tient sans doute à l'immigration récente, mais dans celui des Français, le recul est indiscutable.

7.4 Toutes choses égales par ailleurs, les disparités de revenu entre Britanniques et Français seraient réduites de 40 à 50% si la structure des occupations était la même. Les occupations ont donc environ le même ordre d'importance à première vue, que le niveau de scolarité, mais nous verrons plus loin que ces deux facteurs ne sont pas indépendants. En réalité, l'occupation suit l'instruction en grande partie, comme deux phénomènes complémentaires. Pour les occupations, les disparités de revenus entre Britanniques et Français augmentent nettement avec l'âge, de sorte que les Français à mesure qu'ils avancent en âge, paraissent de plus en plus défavorisés. A titre d'exemple, nous observons que les disparités passent de $56. pour les 15-24 ans, à $901. pour les 25-44 ans et à $1525. pour les 45-64 ans des professions libérales et techniques. Ce phénomène peut tenir en partie (environ le tiers) au fait que les structures

occupationnelles ont tendance à converger dans le temps ou il peut refléter une faiblesse des Français qui, jouissant d'une certaine égalité des chances en début de carrière, soutiennent mal la concurrence par la suite.

7.5 L'analyse de tableaux classifiés à la fois pour l'instruction et l'occupation révèle des phénomènes importants. On constate d'abord que les Universitaires britanniques et français ont une structure occupationnelle identique. Ceci conduit donc à supposer qu'à niveau d'instruction égal pour les deux groupes, les occupations seraient les mêmes. Cette hypothèse se vérifie presque exactement. Les Français occuperaient les mêmes postes que les Britanniques sauf chez les administrateurs où il y aurait encore une légère sous-représentation, et chez les ouvriers de métier où l'inverse se produirait. Il convient de noter que la différence qui demeure tient à ce que les administrateurs britanniques se recrutent en partie chez les gens du secondaire 3 - 5 ans et que les Français de ce niveau occupent d'autres postes. L'observation de ce paragraphe revêt une importance capitale à nos yeux puisqu'elle démontre que le déséquilibre occupationnel actuel se résout en grande partie par l'instruction.

7.6 Nous avons vu précédemment que les revenus du Français étaient inférieurs à ceux des Britanniques pour les mêmes occupations. La raison peut tenir au fait que la scolarité des Français est

également inférieure par occupation à celle des Britanniques. Cependant, en fin de compte on constate qu'à même scolarité et même occupation, des disparités de revenus demeurent encore. C'est comme s'il fallait aux Français une instruction plus élevée qu'aux Britanniques pour obtenir le même revenu dans une même occupation.

Après avoir examiné séparément la contribution de chaque facteur aux différences inter-ethniques de revenus, nous devons comparer la contribution respective de chacun et prendre soin d'éliminer les chevauchements ou les dédoublements. En effet, dans ces sortes d'études statistiques, les facteurs explicatifs tendent toujours à exagérer leur propre importance (voir p. 8.130) de sorte que moins il y a de facteurs explicatifs dans les modèles plus la contribution de chacun est élevée. Dans le tableau récapitulatif qui suit, une partie des dédoublements inter-facteurs a été éliminée et il est possible d'additionner l'influence de certains d'entre eux (1). Considérons à titre d'exemple les différences de revenu entre les Français et les Britanniques de la zone métropolitaine de Montréal.

---

(1) Nous avons ajouté ici une estimation de l'importance du chômage aux facteurs déjà considérés.

Importance de certains facteurs sur les différences de revenus entre les Canadiens français et les Britanniques de Montréal

en % de la différence totale de revenu

1.	âge	5.9%
2.	industrie (9 groupes)	4.2%
3.	industrie (35 groupes)	12.1%
4.	occupations	31.6%
5.	scolarité	33.0%
6.	scolarité - occupations	45.1%
7.	chômage	6.3%
8.	Total 1+3 + 6+7	69.4%

On peut lire que 5.9% des différences de revenu entre le groupe d'origine française et le groupe d'origine britannique s'expliquent par l'âge moins avancé des Français. 12.1% des différences de revenu s'expliquent par la structure industrielle relativement défavorable des Français. Mais les facteurs importants sont le niveau de scolarité et la structure occupationnelle. Séparément, ces deux facteurs expliquent respectivement 33% et 31.6% des différences de revenus. Cependant, comme ces deux derniers facteurs sont fortement correliés, ce serait une erreur d'additionner ces deux influences. En fait, le dédoublement une fois éliminé, on obtient, à la ligne 6, un effet de 45.1% (plutôt que 33.0 + 31.6 = 64.6%) attribuable

à ces deux facteurs à la fois. Plusieurs indications montrent que des deux facteurs, c'est l'instruction qui commande la plus forte influence.

8.2 Nous avons conduit aussi une analyse de régression. Faute d'informations, nous avons cherché à expliquer, plutôt que le revenu des individus, le revenu moyen des villes de 30,000 habitants et plus. Les variables explicatives retenues furent:

la structure des occupations
le degré d'emploi
la structure d'âge
la région économique
le niveau de scolarité
la taille des villes
le fait d'être d'origine canadienne française
le fait d'être d'origine britannique.

Certains de ces facteurs explicatifs se sont révélés sans importance.

D'une 1ère régression à retenir, on peut observer le % de variation des revenus (entre les villes) qui est dû aux facteurs suivants:

le degré d'emploi	26.3%
le niveau d'éducation	23.0%
la région économique	20.2%
le fait d'être canadien-français	9.8%

Toutes les associations entre le revenu et les variables ci-dessus sont positives sauf la variable ethnique, ce qui signifie

en ce cas que le revenu moyen est plus faible quand le nombre de Canadiens français augmente. (Quand ce nombre augmente de 1%, le revenu de la ville baisse de $3.15). Tous ces coefficients sont significatifs et dans l'ensemble, on explique 62.81% des différences de revenus.

D'une 2ième régression à retenir, on a remplacé la variable ethnique française par la variable ethnique britannique et on obtient:

le degré d'emploi	23.5%
le niveau d'éducation	26.2%
la région économique	19.2%
le fait d'être britannique	5.9%

Cette fois cependant, la liaison est positive entre la variable ethnique et le revenu, de sorte que plus les Britanniques sont nombreux dans une ville plus le niveau moyen de revenu de la ville est élevé. Le degré de signification est cependant assez faible (12 à 15%) pour cette variable. Le coefficient de détermination totale est aussi un peu plus bas, à .6083.

8.3 Dans toutes les techniques statistiques basées sur la standardisation, comme au paragraphe 8.1 ci-dessus, la corrélation et l'interaction qui peuvent exister entre les variables faussent les résultats. Nous avons essayé de résoudre ces difficultés par des méthodes inspirées de l'analyse factorielle.

C'est ainsi qu'après avoir "totalement" éliminé les effets de la scolarité et des occupations, nous avons trouvé que l'origine ethnique "expliquait" 49% de l'écart de revenu qui existe entre les Britanniques et les Français de Montréal. Par soustraction, on sait évidemment que la scolarité et l'occupation "expliquent" alors 51% de l'écart. Ce dernier estimé est supérieur aux estimés antérieurs parce qu'il inclut l'interaction entre les facteurs, mais il ne contient plus de biais lié à la collinéarité. On trouvera de même au tableau 8-16, un effet de scolarité dont on a éliminé ce qui pouvait être imputable à l'origine ethnique et à l'occupation. Enfin, on dispose d'un effet occupationnel dont on a éliminé l'origine ethnique et la scolarité.

D'autre part nous avons calculé un effet de scolarité dont on a éliminé seulement l'effet d'occupation et les résultats sont présentés en fonction des groupes ethniques Britanniques, Français et Autres. C'est ici qu'on peut observer que la scolarité n'entraîne pas les mêmes avantages selon qu'on est d'un groupe ou d'un autre. Le Britannique de formation universitaire à Montréal gagne sur une base nette (nette de l'effet occupationnel) $3834. de plus que le Britannique sans formation aucune. Mais le Français instruit ne gagne que $2811. de plus que le Français sans formation.

Son désavantage par rapport au Britannique est donc de $1023.

Différences de revenus entre les groupes ethniques suivant les niveaux de scolarité

scolarité / groupes ethniques	Aucune	Elém.	Sec. 1-2	Sec. 3-5	Univ.
Effet net de la scolarité sur le revenu des Britanniques	0	+526	+728	+1639	+3834
Ecart des Français p/r à l'effet Britannique	0	+ 93	+121	- 482	-1023
Ecart des "Autres" à cet effet	0	-117	+ 89	- 38	-1083

Source: tiré du tableau 8-17

Source: tableau 8-18.

Cette somme est la mesure exacte de l'interaction entre la scolarité et le fait d'être Français plutôt que Britannique (1). Telle est par suite une des raisons pour lesquelles nous posons le problème de la motivation à s'instruire chez les Canadiens français, même si notre réponse n'est pas encore tout à fait satisfaisante.

Finalement nous avons calculé un effet d'occupations dont on a éliminé l'effet de scolarité.

(1) Quoique plus raffiné et plus rigoureux, ce calcul a la même signification que celui du paragraphe 6.3 ci-dessus.

Différences de revenus entre les groupes ethniques suivant certaines occupations, en dollars

Occupations	Effet net des occupations sur le revenu des Britanniques	Ecart des Français p/r à l'effet Britannique	Ecart des Autres à cet effet
Manoeuvres	0		
Non-déclarées	845	-304	- 86
Employés de bureau	536	-361	-851
Travailleurs des services	824	-334	-912
Ouvriers de métier	1674	-687	-979
Travailleurs des transports et communications	1935	-1146	-1293
Vendeurs	2223	-1113	- 609
Professionnels et techniciens	3193	-1413	-1614
Administrateurs	6234	-2826	-1485

Source: tableau 8-19

Source: tableau 8-20

Ici encore, on observe une grande différence entre les Britanniques et les Français dans les différentiels de revenu selon les occupations (à scolarité égale). L'administrateur britannique gagne à Montréal $6234. de plus que le manoeuvre britannique, tandis que l'administrateur français gagne seulement $3308. de plus que le

manoeuvre français. C'est une somme de $2826. de moins dont il s'agit. Même si on est également instruit, il n'est donc pas indifférent de porter un nom anglais ou français dans l'échelle des occupations.

- CHAPITRE I -

- CHAPITRE I -

THEORIES DE

LA REPARTITION DES REVENUS

Chapitre I

Théories de la répartition des revenus

Introduction

Section 1 : Théories de répartition objective des revenus

Para. 1. : Théories

Para. 2. : Quelques explications

Section 2 : Théories de répartition aléatoire des revenus

Para. 1. : Expression mathématique des théories de la répartition

Para. 2. : Facteurs à l'origine des courbes de répartition des revenus.

Section 3 : Facteurs objectifs et aléatoires combinés

Section 4 : Les disparités de revenus entre les groupes ethniques au Canada

Para. 1. : Le modèle

Para. 2. : Interprétation

a) Les paramètres structurels

b) Le processus économique

Introduction

Au début d'une longue étude, il est indispensable de situer son sujet dans l'espace des idées. Comme la répartition des revenus est un problème de dimensions très vastes (1), nous avons pensé consacrer un chapitre spécial à une revue de la littérature portant sur les aspects qui nous concernent plus immédiatement.

Répartition des revenus est une expression qui s'entend de deux façons différentes. Nous dirons de la répartition fonctionnelle qu'elle s'applique (au sens de Ricardo dans la citation ci-dessus) à la répartition entre les propriétaires des principaux facteurs de production ou encore qu'elle s'applique à l'analyse des salaires, des profits et des rentes. Nous parlerons également de répartition hiérarchique des revenus. Par cette expression, nous désignons des répartitions de revenus qui s'effectuent entre des personnes suivant la place qu'elles occupent dans l'échelle des revenus ou le rôle qu'elles jouent dans l'économie. Une répartition des revenus suivant les occupations est une répartition hiérarchique.

---

(1) Ricardo en faisait même le sujet principal de toute la science économique: "The produce of the earth - all that is derived from its surface by the united application of labour, machinery, and capital, is divided among three classes of the community, namely, the proprietor of the land, the owner of the stock or capital necessary for its cultivation, and the labourers by whose industry it is cultivated. ... To determine the laws which regulate this distribution is the principal problem in Political Economy". David Ricardo, The Principles of Political Economy and Taxation, premiers mots de la préface à l'édition originale.

Jusqu'à une époque récente, ces deux approches à la répartition des revenus ont été tenues distinctes sinon complètement séparées l'une de l'autre dans la littérature scientifique.

Quoique les auteurs classiques ne négligèrent pas totalement la répartition hiérarchique des revenus, ils mirent surtout l'accent sur les problèmes de répartition fonctionnelle. Cette préférence correspondait sans doute à la réalité sociale du temps. L'inégalité des revenus tenait en majeure partie à l'inégalité des personnes devant le capital, le travail et les richesses naturelles (1).

Depuis la fin du XIXe, qui a été marquée par la publication des célèbres travaux de Pareto sur la courbe de distribution (2), les études sur la répartition hiérarchique ont, cependant, intéressé de plus en plus les économistes.

Enfin, durant les dernières décennies, les chercheurs ont fait des tentatives systématiques de synchronisation des études portant sur la répartition fonctionnelle et la répartition hiérarchique (3). C'est dans ce sens que notre

---

(1) Cf. I.B. Kravis, The Structure of Income, University of Pensylvania Press, 1962, p. 156.

(2) Cours d'Economie Politique, Librairie Droz, 1964, par. 958.

(3) Cf. Georges Garvy, "Functional and Size Distribution of Income", Proceedings of the American Economic Association, mai 1954; Edouard F. Denison, "Income Types and the Size Distribution", Proceedings of the American Economic Association, mai 1954; S. Kuznets, Share of Upper Income Groups in Income Distribution, N.B.E.R., 1953; Lee Saltow, "Shifts in Factor Payments and Income Distribution", The American Economic Review, juin 1959.

étude sera finalement orientée. Car cette approche est celle qui convient le mieux à l'étude de la répartition des revenus des différents groupes ethniques. En effet, nous partons de l'hypothèse que les facteurs de production sont répartis, entre les divers groupes ethniques, dans des proportions différentes, de sorte que la répartition des revenus totaux entre le travail et le capital varie d'un groupe ethnique à l'autre. D'autre part, la distribution des revenus entre les offreurs d'un même facteur de production n'est pas la même pour les divers groupes ethniques. En particulier, l'inégalité des revenus de travail pour un groupe ethnique varie suivant l'éventail des qualifications des travailleurs de ce groupe. La répartition des revenus totaux (travail et capital) à l'intérieur d'un même groupe ethnique dépend donc à la fois de la répartition fonctionnelle et de la répartition hiérarchique des revenus. Le niveau de qualification des groupes pourra ainsi expliquer une disparité dans les revenus de travail entre les groupes. A leur tour, les revenus de travail seront une proportion plus élevée ou plus faible des revenus totaux selon que les groupes auront plus ou moins de revenus de placement (une fonction du capital et de son rendement) (1).

A la toute fin de notre étude, au dernier chapitre, nous ferons une application aux groupes ethniques d'un modèle de répartition fonctionnelle des revenus. Mais dans ce chapitre nous nous limiterons à un rappel de la littérature sur la répartition hiérarchique des revenus dans le but de donner un fondement théorique à la

---

(1) Cf. Goldsmith, Jaszi, Kaitz et Liebenberg, "Size Distribution of Income since the Mid-Thirties", The Review of Economics and Statistics, février 1954.

longue analyse empirique qui va suivre.

Si nous laissons de côté pour le moment les problèmes de répartition fonctionnelle qui interviennent dans la détermination du revenu personnel et national total, nous pouvons expliquer, suivant l'approche hiérarchique, les différences qui interviennent entre les groupes dans le revenu de travail, le revenu de placement ou le revenu de transfert. Pour les fins de ce chapitre, nous négligerons les problèmes de répartition relatifs aux revenus de placement et aux revenus de transfert pour concentrer notre attention sur le revenu de travail.

La répartition des revenus entre les travailleurs dépend de deux groupes de facteurs. D'une part, l'hétérogénéité de l'offre de travail due à des différences dans l'éducation, l'âge, l'occupation, etc. se traduit par des différences dans les revenus. D'autre part, les revenus, comme un certain nombre de variables économiques, sont soumis à des variations aléatoires. Les premières explications, fondées sur des critères objectifs, ont donné naissance à des théories que nous désignons de "théories de répartition objective des revenus". Les secondes sont des "théories de répartition aléatoire des revenus".

Section 1 : Théories de répartition objective des revenus.

Para. 1. Théories

Le premier auteur moderne à discuter des différences de revenus entre les occupations fut Richard Cantillon (1). Il fut suivi par Adam Smith.

Selon Adam Smith, sur un même marché de travail la somme des avantages et des désavantages doit être parfaitement égale entre tous les emplois, ou tendre vers une telle égalité (2). Les écarts de salaires compensent la différence qui existe dans les conditions de travail des divers emplois, le coût d'acquisition d'une formation spécifique nécessaire à l'exercice du métier ou de la profession, l'irrégularité de l'emploi, les différences de responsabilités, l'incertitude quant au succès. La 2ième et la 3ième cause que mentionne Smith sont de première importance, bien que ce n'est que 150 ans plus tard qu'elles allaient être reprises et élaborées par les économistes contemporains.

En disant que les écarts de salaires étaient fonction des incertitudes quant aux possibilités de succès dans une occupation, Adam Smith fut le premier auteur à discuter du choix entre des situations incertaines. Sauf un passage d'Alfred Marshall (3), la discussion

---

(1) Essai sur la nature du commerce en général, Augustus M. Kelley, N.Y. 1964, p. 18.

(2) Adam Smith, The Wealth of Nations, The Modern Library, N.Y. 1937: "The whole of the advantages and disadvantages of the different employment of Labour ... must be either perfectly equal or continually tending to equality", p. 99.

(3) Alfred Marshall, Principes d'économie politique, livre VI, ch. III, par. 6, voir infra p. 17

d'Adam Smith sur les alternatives incertaines fut longtemps la seule référence que l'on avait sur ce sujet (1). Sa position sous ce rapport est qu'il existe chez certaines personnes une propension au risque et, qu'en conséquence, l'offre de travail dans certains métiers peut être très élevée.

Parmi les causes d'inégalité de revenu mentionnées par Adam Smith, il en est une qui se rapporte d'une façon spécifique à l'explication des différences de rémunération entre les travailleurs possédant des qualifications différentes. Toutes choses étant les mêmes par ailleurs, la différence de rémunération qui existe entre le salaire d'un non-qualifié et celui d'un qualifié doit être suffisante pour compenser ce dernier des sommes qu'il a investies dans sa formation(2).

---

(1) Milton Friedman, en 1953, élabora une théorie de la distribution des revenus fondée sur le risque. Voir "Choice, Chance, and Personal Distribution of Income", The Journal of Political Economy, août 1953, voir infra p. D'autres auteurs discutent également de ce facteur, mais se limitent principalement à faire un rappel de la position d'Adam Smith. C'est le cas en particulier de J.S. Mill qui considère que "l'influence exercée sur le taux des salaires d'une profession par l'incertitude du succès est un des points les plus clairement exposés par Adam Smith".

(2) Comme on le voit dans la citation plus bas, Adam Smith fait, pour l'époque, un audacieux rapprochement entre le capital humain et le capital physique. Cela se passait en 1776. Pourtant encore, en 1863, Von Thünen notait que la crainte empêchait les économistes de parler de capital humain, voir E. Renshaw "Estimating the Returns to Education", The Review of Economics and Statistics, août 1960, p. 318.

Selon les mots du père de l'économie moderne, mots qui allaient d'ailleurs être repris par Friedman et Kuznets (1), celui qui a investi beaucoup de temps et de travail dans l'apprentissage d'un métier ou d'une profession doit à l'instar des autres facteurs de production recevoir une rémunération qui lui permette de compenser les dépenses de son instruction. En d'autres termes, selon lui, la rémunération plus élevée que le travailleur professionnel reçoit par rapport à celle du simple manoeuvre n'est qu'une compensation pour le capital investi dans l'acquisition d'une compétence spécifique (2).

Cette explication est fondée sur le postulat de la concurrence parfaite, et ne peut donc être appliquée qu'avec certaines réserves.

---

(1) Income from Independent Professional Practice, National Bureau of Economic Research, Princeton University Press, New York, p. 83.

(2) "When any expensive machine is erected, the extraordinary work to be performed by it before it is worn out, it must be expected, will replace the capital laid out upon it, with at least the ordinary profits. A man educated at the expense of much labour and time to any of those employments which require extraordinary dexterity and skill, may be compared to one of those expensive machines. The work which he learns to perform, it must be expected, over and above the usual wages of common labour, will replace to him the whole expense of his education, with at least the ordinary profits of an equally valuable capital. It must do this too in a reasonable time, regard being had to the very uncertain duration of human life, in the same manner as to the more certain duration of the machine. The difference between the wages of skilled labour and those of common labour, is founded upon this principle", Adam Smith, op. cit., p. 101. Cette citation allait être reprise par les auteurs suivants: J. Stuart Mill, Principles, p. 233 et suiv., Nassau Senior, Political Economy, p. 204; Kuznets & Friedman, Income from Independent Professional Practice, p. 83; Edward F. Renshaw, "Estimating Returns to Education", The Review of Economics and Statistics, août 1960.

Nous verrons plus bas que plusieurs auteurs contemporains utilisent cette notion d'investissement pour expliquer les écarts de salaire entre les travailleurs qualifiés et les non-qualifiés. En fait, Adam Smith lui-même ne s'est pas préoccupé de lui donner un contenu empirique systématique. Il n'a pas envisagé non plus la possibilité du développement de l'instruction qui dans le contexte actuel donne à sa proposition une nouvelle dimension (1). Il précise cependant que la faible rémunération de certains travailleurs intellectuels est attribuable à la prise en charge par l'Etat d'une partie de leurs dépenses d'éducation.

Deux auteurs suivent de très près l'exposé d'Adam Smith dans l'étude qu'ils ont faite des différences occupationnelles de salaire. Il s'agit de Nassau Senior (2) et de John Stuart Mill (3).

En ce qui concerne les différentiels de salaire, Nassau Senior apparaît à la fois comme un disciple et un critique

---

(1) Ce qui allait d'ailleurs être fait par A.G.B. Fisher ("Le développement de l'éducation et les taux relatifs de salaire", Revue internationale du travail, juin 1932); Mill, voir infra p.13

(2) Nassau Senior, An Outline of the Sciences of Political Economy, Augustus M. Kelly, New-York, 1951, p. 200 et suiv.

(3) John Stuart Mill, Principles of Political Economy, Longman's Green and Co., 1886, p. 233-237.

d'Adam Smith (1).

Senior reprend une à une les différentes causes de disparité salariale d'Adam Smith. Il apporte des précisions et montre comment les divers facteurs d'explication sont complémentaires et comment même ils se recoupent. C'est le cas des différences de salaire dues, selon Adam Smith, à l'exercice de responsabilités différentes par divers groupes de travailleurs. Senior pense qu'il n'y a pas lieu de distinguer entre cette cause de la disparité salariale et celle qui se rapporte à l'investissement pour l'acquisition de connaissances spécifiques. Mais, il accepte comme valable la proposition de A. Smith selon laquelle l'investissement en capital humain pour l'acquisition d'une formation spécifique peut être à la base de la différence de salaires qui existe entre la rémunération des travailleurs qualifiés et celle des non-qualifiés. Mais il précise que le revenu additionnel obtenu par le travailleur professionnel ne peut pas être considéré comme une rémunération du travail;

---

(1) On pourra peut-être s'étonner que nous passions sous silence l'oeuvre de David Ricardo. C'est que Ricardo lui-même s'est très peu préoccupé de cette question comme telle. Dans le chapitre de ses Principles, sur les salaires, il ignore la question. Il l'aborde toutefois par le biais des prix relatifs dans son chapitre sur la valeur. Sa pensée sur le sujet est condensée dans la proposition suivante: "La valeur de chaque espèce de travail est bientôt fixée, et elle l'est avec assez de précision pour satisfaire aux nécessités de la pratique; elle dépend beaucoup de la dextérité comparative de l'ouvrier et de l'activité avec laquelle il a travaillé. L'échelle comparative, une fois établie, elle n'est plus sujette qu'à peu de variations". Oeuvres complètes de David Ricardo, Guillaumin & Cie, 1882, p. 14-15.

il provient de services imputables au capital. Car étant donné que les différences occupationnelles de salaires sont la rémunération d'un capital investi pour l'acquisition d'une formation spécifique, elles doivent être assimilées à un profit. Sur ce point, Senior ne s'oppose donc pas à Adam Smith; il précise plutôt la position de ce dernier, car Adam Smith a bien vu, dans les écarts occupationnels de salaires, une rémunération du capital investi. De plus, lorsque Smith attribue une partie des différences de salaires à l'incertitude du succès dans certaines occupations, il réfère implicitement au profit.

La distinction que l'on pourrait établir entre Smith et Senior, c'est qu'à la limite Senior pourrait scinder le salaire des travailleurs qualifiés en deux éléments: l'un serait le salaire proprement dit et l'autre, le profit ou la rémunération du capital. Mais enfin, comme il reconnait que la rémunération du capital humain est liée à l'offre des services du travail, il réduit singulièrement la portée de sa critique (1).

Pour sa part, John Stuart Mill rappelle d'abord certains faits qui sont à l'origine des écarts de salaires. Entre autres, il mentionne les différences qui correspondent à une compensation pour l'irrégularité de l'emploi et l'incertitude du succès de certaines occupations et, dans une certaine mesure, celles qui dérivent de la rémunération du capital

---

(1) Le passage suivant résume la pensée de Senior. Après avoir repris la proposition d'Adam Smith que nous avons nous-mêmes reproduite, il affirme: "We agree with the whole of this admirable passage, except that we think it shows the propriety of rather terming the surplus remuneration of skilled over common labour profit than wages ... It is profit on a capital, though on that sort of capital which cannot be made available without the labour of its possessor", op. cit., p. 204.

investi dans l'éducation (1). Il constate notamment que la formation requise par certaines occupations est beaucoup plus longue et coûteuse que celle d'autres emplois (2). Dans la mesure où ces coûts ont été supportés par l'artisan lui-même, ils justifient l'existence d'écarts de salaires. Son salaire doit comprendre, en plus du salaire ordinaire, une annuité qui compense les coûts d'acquisition de sa formation spécifique. Ces différences de revenu nécessaires pour rendre les occupations "qui exigent de l'art" aussi attrayantes que les autres (3),

---

(1) J.S. Mill discute également de l'influence de certaines autres causes d'écarts de revenus, comme les conditions de travail.

(2) Nous n'insistons pas sur les disparités dues à l'irrégularité de l'emploi et à l'incertitude de succès. Sur ce dernier point, rappelons toutefois que Mill reprend Smith et affirme: "Si les chances d'insuccès complet sont très grandes, la rétribution en cas de succès doit être assez grande pour compenser, tout calculé, les chances contraires". Traduction française des Principles, (Guillaumin & Cie), p. 448. Pour une élaboration d'une théorie basée sur l'incertitude du succès ou la propension au risque, voir Marshall et Friedman, infra p. 17,34.

(3) "Some employments require a much longer time to learn, and a much more expensive course of instruction than others and to this extent there is, as explained by Adam Smith, an inherent reason for their being more highly remunerated ... His wages, (de l'artisan) consequently must yield over and above the ordinary amount an annuity sufficient to repay these sums, with the common rate of profit... This which is necessary to place the skilled employments, all circumstances taken together, on the same level advantage with the unskilled... And this amount of difference is all which Adam Smith's principles account for". J.S. Mill, op. cit., pp. 236-237.

constituent le minimum de différence qui doit exister entre les diverses occupations.

Mais dire que tous les écarts de revenus qui existent sur le marché s'expliquent ainsi est une idéalisation de la réalité. Plus encore, de larges écarts ne sont pas un simple accident découlant de quelques monopoles artificiels; ils sont au contraire profondément ancrés dans le système social. En effet, selon Mill, les écarts de salaires qui existent de fait sont plus élevés qu'il est nécessaire pour attirer un nombre suffisant de travailleurs dans chacune des occupations. Et cette inflation des écarts de revenus ne provient pas seulement des restrictions à l'entrée imposées par les règlements des corporations comme le voudrait Adam Smith (1). Car, indépendemment de ces barrières artificielles, il existe des "monopoles naturels des ouvriers habiles".

C'est surtout parce que la majorité ne peut se procurer l'instruction nécessaire à l'exercice de certaines occupations que la concurrence demeure limitée dans certaines occupations et que les écarts de revenus sont élevés. De façon générale, l'absence de mobilité occupationnelle ainsi que les barrières diverses, qui entravent le libre jeu de la concurrence, ont pour effet d'élargir l'éventail des rémunérations entre les travailleurs qualifiés et les non-qualifiés,

---

(1) Mill exprime ici une réserve sérieuse à l'analyse de Smith.

au-delà du niveau nécessaire à l'équivalence des avantages et des désavantages. Mill explicite sa pensée en disant que dans certaines professions, les différences de salaires ne sont pas fondées sur une différence compensatrice, mais résultent d'un monopole naturel que les institutions sociales protègent (1):

> "The superiority of reward is not here the consequence of competition, but of its absence; not a compensation for disadvantages inherent in the employment, but an extra advantage; a kind of monopoly price ..."

De plus, en l'absence de mobilité sociale, le niveau des salaires de chaque groupe de travailleurs est fortement influencé par l'évolution de la population dans chaque groupe. D'après Mill, si le salaire des artisans est supérieur à celui des manoeuvres, c'est dû d'une part au fait que l'accroissement de la population a été plus faible chez les membres des corps de métier que chez les manoeuvres et de l'autre, que chaque profession recrute ses membres principalement parmi les enfants de ceux qui l'exercent déjà (2).

---

(1) Op. cit., p. 236.

(2) "The liberal professions are mostly supplied by the sons of either the professional, or the idle classes ... and unskilled labourers, with occasional exceptions, remain from father to son in their pristine condition. Consequently the wages of each class have hitherto been regulated by the increase of its own population, rather than of the general population of the country ... If the wages of artizans remain so much higher than those of common labourers, it is because artizans are a more prudent class, and do not marry so early or so inconsiderately". J.S. Mill, op. cit., p. 238.

Toutefois, sa conclusion n'en reste pas à cette affirmation pessimiste. Car, selon lui, le développement des facilités d'éducation et de la scolarisation auront pour effet, en permettant la concurrence inter-occupationnelle, de diminuer les écarts de salaires entre les diverses occupations. C'est ce que Mill appelle l'effet des "concurrences subventionnées". D'ailleurs ces subventions à l'éducation peuvent être à la source des rémunérations très faibles de certaines professions: "la concurrence du pauvre emporte la récompense du riche" (1)(2).

Certaines causes de la disparité des salaires que nous avons rencontrées chez Smith, Senior et Mill se retrouvent chez Alfred Marshall. Néanmoins, l'approche de cet auteur est différente de celle de ses prédécesseurs, car Marshall considère les différences de salaire comme l'un des multiples aspects de la rémunération du travail. Pour Marshall, comme d'ailleurs pour la plupart des économistes contemporains, la productivité et l'efficacité sont à la source de la rémunération du travail (3). Ainsi, lorsque la "capacité de production" des ouvriers est

---

(1) Les idées mises de l'avant par Mill sur l'absence de mobilité inter-occupationnelle allaient être reprises et popularisées par Cairnes qui développa la notion de "non-competing groups". Dans Some Leading Principles of Political Economy Newly Expounded, il affirme "What we find, in effect, is, not a whole population competing indiscriminately for all occupations, but a series of industrial layers, superposed on one another, within each of which the various candidates for employment possess a real and effective power of selection, while those occupying the several strata are, for all purposes of effective competition, practically isolated from each other", p. 72. Taussig et Dobb allaient plus tard discuter de ce principe, voir infra p.

(2) Ici Mill ne fait que citer Smith; c'est le mieux qu'on peut faire, nous dit-il.

(3) Il emploie l'expression "salaires de productivité" (efficiency-wages).

la même, l'initiative et la liberté économiques tendent à égaliser les salaires dans les occupations offrant les mêmes difficultés et se trouvant sur un même marché. En corollaire, on doit s'attendre à ce que "la concurrence tende ... à faire que les salaires gagnés par deux individus de productivité inégale dans un temps donné ... soient non pas égaux, mais inégaux; et, de même, elle tend non pas à égaliser mais à rendre inégaux les salaires hebdomadaires moyens dans deux régions où les niveaux moyens de productivité sont inégaux"(1).

Par ailleurs, lorsqu'il s'agit d'occupations demandant un certain niveau de qualifications, l'application de ce principe doit tenir compte d'une différence compensatrice. Ainsi, dans "A Fair Rate of Wages", Marshall affirme que le gain moyen d'un arpenteur est fortement influencé par les difficultés et les dépenses encourues pour acquérir les connaissances nécessaires dans ce genre d'occupation; les revenus doivent être assez élevés pour attirer un nombre suffisant d'étudiants à la profession d'arpenteur (2).

Cependant l'offre de travailleurs qualifiés pourra être inélastique et engendrer ainsi des rentes occupationnelles. Car "le placement de capitaux en vue de l'éducation et du premier apprentissage

---

(1) Principes d'économie politique, II, V. Giard & E. Brière (1909), p. 321

(2) A.C. Pigou (éd.), Memorials of Alfred Marshall, Macmillan and Co. (1925) pp. 213-214.

des ouvriers en Angleterre est limité par les ressources des parents dans les divers rangs de la société ... " (1). Et à cause de ce manque de ressources de certains groupes sociaux-économiques, des raretés de travailleurs qualifiés pourront se produire et entraîner des disparités de revenu supérieures à la différence compensatrice. Toutefois, comme les gens des "hautes classes" considèrent l'éducation comme un bien de consommation, ils escomptent l'avenir à un taux peu élevé ce qui peut les amener à accepter des gains futurs réduits par rapport aux dépenses présentes (2). De toute façon, les développements futurs de l'éducation devraient amener une baisse dans les écarts salariaux. Car "pour réduire notamment l'écart existant entre les gains normaux d'un arpenteur et d'un charpentier, il suffirait par une simple et facile amélioration de l'organisation sociale actuelle, d'offrir à tous les individus suffisamment doués la possibilité de recevoir l'enseignement nécessaire à leur ascension professionnelle"(3).

En plus de varier suivant le niveau d'éducation, les taux de salaires sont influencés par l'incertitude quant au succès et par l'intermittence de l'emploi. On a déjà rencontré ces facteurs chez Adam Smith.

---

(1) Alfred Marshall, Principes d'économie politique, II, p. 343.

(2) Ibid, p. 343-344.

(3) "A Fair Rate of Wages", in Memorials of Alfred Marshall, traduit par A.G.B. Fisher "Le développement de l'instruction et les taux relatifs de salaire", Revue internationale du travail, juin 1932.

La notion d'incertitude quant au succès, ou en d'autres termes de la propension au risque, servira de base à la théorie générale de la répartition des revenus de Friedman (1). Les chances de succès ne sont pas les mêmes dans toutes les occupations. Dès lors, les choix individuels dépendront de la propension au risque des individus. Et en conséquence, les revenus des particuliers seront différents (2).

Quant à l'influence que l'irrégularité de l'emploi exerce sur les salaires, c'est une notion de bon sens. Car "il est évident que dans les occupations où l'emploi est irrégulier, le paiement doit être plus élevé proportionnellement au travail effectué" (3).

Parmi les auteurs plus récents qui ont étudié les fondements des différentiels de salaire, nous rencontrons F.W. Taussig, Hugh Dalton et Maurice Dobb. Le premier consacre un chapitre de ses Principles of Economics à cette question (4). A l'instar d'Adam Smith, Taussig

---

(1) Cf. infra p.

(2) Nous n'insistons pas sur ces aspects des disparités de revenus chez Marshall. Ils apparaîtront mieux lorsque nous présenterons la théorie de Friedman. Voici néanmoins une citation qui résume bien la position de Marshall:

> "Il existe, en effet, bien des gens de tempérament sobre et rangé qui aiment à savoir ce qui les attend et qui préfèrent de beaucoup une situation qui leur assure un revenu de, par exemple, £ 400 par an à une situation qui pourrait leur donner £ 600 mais qui peut tout aussi bien ne leur donner que £ 200".

(3) Ibid., p. 334.

(4) The MacMillan Co., 1927, ch. 47.

aborde la question des disparités occupationnelles de salaires en se référant d'abord aux écarts de revenus qui jouent le rôle d'equalizing differences. C'est ainsi qu'il étudie l'incidence des conditions de travail et de l'irrégularité de l'emploi sur les salaires. La rémunération des travailleurs dont l'emploi est irrégulier et les conditions de travail difficiles doit théoriquement être plus élevée que celle des travailleurs assurés de la continuité de leur emploi et exécutant leur fonction dans des conditions normales de travail.

Puis il en vient aux différences de salaire basées sur les qualifications professionnelles, qui, selon lui, trouvent leur fondement dans les coûts d'acquisition d'une formation spécifique. Même en régime de concurrence pure, les emplois demandant des qualifications spéciales commandent des salaires plus élevés. "Les dépenses d'instruction sont, même en régime de concurrence pure, la source de hauts salaires", nous dit-il (1). Toutefois, étant donné l'absence de concurrence parfaite et la limitation du nombre de candidats pouvant exercer un métier spécialisé, les occupations spécialisées sont souvent rémunérées au-dessus du taux que justifie la durée de l'instruction.

Aussi, d'après Taussig, le coût d'acquisition d'une formation spécifique influe sur le taux de rémunération des occupations spécialisées de deux façons. D'abord la concurrence elle-même a pour effet de faire augmenter les salaires des travailleurs qualifiés

---

(1) Op. cit., p. 136.

au-dessus de la rémunération des non-qualifiés: ce qui permet aux travailleurs qualifiés d'obtenir une compensation pour les investissements dans leur formation. En second lieu, la limitation de la concurrence due à la restriction dans le nombre des candidats pouvant exercer les fonctions de travailleurs spécialisés a pour effet de réduire l'élasticité de l'offre de travail de ces travailleurs et fait naître des rentes occupationnelles (1).

L'argumentation de Maurice Dobb sur les écarts de salaires s'inscrit dans les lignes de force des théories de Mill et de Taussig. Il discute d'abord la théorie d'Adam Smith selon laquelle les différences de salaires entre occupations ne font que compenser les avantages et les désavantages de ces occupations. Il rappelle que dans cette optique, les occupations offrant des difficultés exceptionnelles ou s'exerçant dans des conditions de travail défavorables, commandent des revenus plus élevés. Il en est d'ailleurs de même pour celles requérant des investissements en apprentissage. Dans l'optique d'Adam Smith, nous dit Dobb, les dépenses d'éducation sont assimilables à des dépenses de capital et, comme telles, commandent une compensation

---

(1) "Expense of education thus affects differences of wages doubly. It affects them, through the working of competition, in lifting rewards to a level at least high enough to make the expense worth while. It affects them also through the restriction of competition, by impeding access to the better places for multitudes who, were they able, would gladly seek it". Taussig, op. cit., p. 137.

sous forme de différence de salaire:

> "The expenditure on the preliminary training would then be in the nature of capital outlay which would only be undertaken if the higher wage to be gained in the future seemed to make the outlay worth while" (1).

Toutefois, comme F.W. Taussig et J.S. Mill, il soutient que l'offre de travail pour les occupations fortement spécialisées est inélastique; de sorte que les écarts inter-occupationnels de salaires ne sont pas uniquement le résultat de la compensation du capital humain investi dans l'apprentissage, mais sont assimilables, en bonne partie, à des rentes monopolistiques. Il soutient que les divers groupes de travailleurs sont des catégories non compétitives. Il reprend d'ailleurs l'idée de Mill voulant que l'offre de travail dans les divers groupes occupationnels soit, pour une bonne part, alimentée par la population à l'intérieur de chaque groupe. Ainsi, et par exemple, l'offre de travail pour les professions libérales est restreinte par le fait que seuls les descendants de ceux qui sont déjà dans ces catégories peuvent accéder à l'exercice d'une de ces professions. L'une des causes de cet état de chose, c'est le manque de ressources des travailleurs non qualifiés:

---

(1) Maurice Dobb, Wages, Nesbet & Co Ltd, Londres, 1927, p. 155.

> Those who possess a higher income, and perhaps have some savings in reserve as well, will be better able to bear the cost of training and apprenticeship for their children to enter a skilled occupation; whereas the unskilled labourer who can with difficulty feed his family may be unable to bear the cost at all (1).

En plus des différences hiérarchiques de salaires, Dobb fait également état des disparités inter-industrielles, l'une des causes de ces disparités étant l'absence de mobilité géographique des travailleurs.

Nous avons vu précédemment que des auteurs ont expliqué l'inélasticité de l'offre de travail dans certains corps de métier par l'absence de mobilité sociale. Hugh Dalton (2), y voit également cette influence sur l'offre de travail; il précise, comme ses prédécesseurs, que ce sont des facteurs d'ordre économique qui créent cette situation sociologique. En effet, selon lui, le manque de ressources ne permet pas aux descendants des travailleurs non-qualifiés d'acquérir la formation suffisante pour pouvoir postuler un emploi demandant une formation spécifique (3). De plus, il soutient que le taux de natalité dans les classes sociales les moins favorisées du point de vue économique, a pour effet de maintenir une forte élasticité

---

(1) M. Dobb, op. cit. p. 157. Dobb fait également état des barrières artificielles qui restreignent l'entrée dans certaines professions.

(2) Hugh Dalton, The Inequalities of Income, Routledge et Kagan Ltd, 1920, ch. II.

(3) Sur cette question, on lira avec intérêt les remarques de Becker (Human Capital) p. 56.

de l'offre de travail des non-qualifiés. Il rejoint l'opinion de A.C. Pigou selon qui le groupe des non-qualifiés constitue un réservoir où on peut entrer, mais d'où l'on ne peut sortir.

Para. 2. Quelques applications

Les discussions sur les disparités de salaires tournent autour de thèmes centraux. Il y a d'abord les écarts dus à des différences dans les conditions de travail; les écarts dus à la compensation du capital investi pour l'acquisition d'une formation spécifique; et enfin, les écarts provenant de la limitation de la concurrence. Les deux premières causes des disparités de revenus constituent une différence compensatrice (1). Mais pour Mill, Cairnes, Taussig et Dobb entre autres, il existe des groupes de travailleurs non-compétitifs. C'est pourquoi la différence de revenu entre diverses occupations est souvent plus élevée que ce qui est nécessaire pour rendre les diverses occupations également attrayantes.

Dans les lignes qui suivent, nous faisons un bref rappel d'études où les auteurs font des applications des principes énoncés plus haut. Un premier groupe de ces études est centré sur l'incidence

---

(1) En d'autres termes, lorsqu'un individu fait le choix d'une occupation, il prend en considération les avantages pécuniaires aussi bien que les avantages non-pécuniaires de chaque occupation. En conséquence, les avantages attachés aux diverses occupations sont évalués non seulement d'après les revenus, mais d'après une fonction d'utilité que l'individu cherche à maximer.

du capital humain sur les disparités de revenus, alors que dans un autre groupe on met l'accent sur les écarts dus à la présence de groupes non-compétitifs.

A) Retenant dans la théorie de répartition objective les facteurs susceptibles d'actualisation, les auteurs contemporains relient la différence de revenus existant entre diverses occupations à la quantité d'investissement nécessaire pour l'acquisition d'une formation spécifique (1). Le coût de l'investissement dépend des coûts alternatifs et de la durée de la formation spécifique, ainsi que des coûts directs de l'étudiant. Selon des études menées aux Etats-Unis, le rendement sur le capital humain varie entre 12 et 15%. Ainsi pour ce qui concerne l'enseignement supérieur, le rendement d'après J.S. Becker (2) est au-dessus de 10% (3). De son côté, Mincer établit entre 9.7% et 18.3% (4) le rendement sur le capital investi dans la formation des apprentis.

---

(1) J.S. Becker, Human Capital, Columbia University Press (1964); "Underinvestment in College Education"? Proceedings of the American Economic Association, mai 1960; R.S. Eckauss "Investment in Human Capital: A Comment", The Journal of Political Economy, oct. 1963; Salomon Fabricant, "Investing in Economic Knowledge", N.B.E.R., 1958; Edward F. Renshaw, "Estimating The Returns to Education", "The Review of Economics and Statistics", août 1960; Lester J. Telser "Notes on Economic Growth", University of Chicago Office of Agricultural Economics Research Paper no 5806, fév. 1956. Pour des études théoriques et techniques sur l'Investissement en Capital humain, voir dans The Journal of Political Economy, oct. 1962; supplement, les articles de Becker, Schultz, Mincer et Weisbrod.

(2) "Underinvestment in College Education", loc. cit.

(3) Pour une critique de l'analyse de Becker, voir R.S. Eckauss, loc. cit.

(4) Jacob Mincer, "On-the-Job Training: Costs, Returns, and Some Implications", The Journal of Political Economy, oct. 1962, supplement.

On doit souligner cependant que le calcul du rendement sur le capital humain a souvent été fait sans tenir compte des autres facteurs qui influencent les niveaux de revenu. On surestimerait donc l'effet de l'éducation sur les revenus. Toutefois, on a montré que même lorsqu'on tient compte des autres influences susceptibles d'affecter les revenus, l'effet de l'éducation demeure important. En effet, James Morgan (1) a établi, pour les Etats-Unis, que le revenu horaire des diplômés de l'enseignement supérieur, âgés de 35-44 ans, est de $1.84 plus élevé que la moyenne générale; de ce montant, $1.27 est attribué à l'influence de l'éducation et de l'âge (2). Pour sa part, Gary Becker affirme que même lorsqu'on tient compte des différences dans les aptitudes des individus, l'effet de l'éducation sur les revenus demeure considérable; l'éducation offre, comme nous avons dit, un rendement de dix pour cent sur le capital investi dans l'acquisition d'une formation spécifique (3).

B) Lorsque les qualifications ou la structure occupationnelle de deux groupes de travailleurs sont différentes, on peut s'attendre, étant donné les principes énoncés plus haut, que les revenus moyens de ces

---

(1) James N. Morgan et Martin David, "Education and Income", The Quaterly Journal of Economics, août 1963.

(2) Ces deux facteurs s'influencent mutuellement, ils n'ont donc pas été étudiés séparément.

(3) Human Capital, op. cit., p. 88

deux groupes soient également différents. Une démarche normale dans l'étude des disparités de salaires entre des groupes de travailleurs présentant ces caractéristiques consiste, d'abord, à isoler la partie des écarts de revenus due à des facteurs structurels, c'est-à-dire à des différences dans la nature de la main-d'oeuvre, puis dans une seconde étape, à expliquer l'existence du résidu en faisant appel à des facteurs socio-économiques. C'est la démarche suivie par Zeman et Becker (1).

Zeman fait d'abord le bilan des différences de revenu entre les travailleurs de race blanche et de race noire (2) aux Etats-Unis. Ces différences sont consignées au tableau ci-dessous:

Tableau 1.1

SALAIRES MEDIANS DES TRAVAILLEURS MASCULINS AGES DE 14 ANS ET PLUS, ETATS-UNIS, 1939 ET 1947-1953

Années	Revenus Médians		Rapport entre le revenu des Non-blancs et des Blancs
	Blancs	Autres	
	1	2	3 = 2 ÷ 1
1939	$1112.	$ 460.	.414
1947	2357.	1279.	.543
1948	2711.	1615.	.596
1949	2735.	1367.	.500
1950	2982.	1828.	.613
1951	3345.	2060.	.616
1952	3507.	2038.	.581
1953	3760.	2233.	.594

Source: M. Zeman, op. cit., tableau 6, p. 25

(1) M. Zeman, "A Quantitative Analysis of White-Non white Income Differentials in the United States in 1939". Thèse non publiée, University of Chicago, 1955, Gary S. Becker, The Economics of Discrimination, Chicago University Press, 1957.

(2) Plus précisément, cette catégorie inclut tous les travailleurs qui ne sont pas de race blanche.

Ces résultats peuvent être résumés en disant qu'en 1939, et en 1953, le salaire d'un travailleur noir était respectivement de 41.4% et de 59.4% celui d'un blanc. Mais soulignons immédiatement qu'une partie de ces écarts tient à la différence qui existe entre les Blancs et les Noirs en ce qui a trait à la structure d'âge, à la scolarisation et à la situation géographique. On peut éliminer l'influence de ces facteurs en comparant des groupes de travailleurs qui sont semblables quant à l'âge, à l'éducation et à leur lieu de travail. Le tableau à classifications multiples qui apparaît ci-dessous permet cette comparaison pour 1939 (1).

Tableau 1.2

RAPPORT ENTRE LE REVENU (SALAIRES ET GAGES) DES NOIRS ET DES BLANCS EXERCANT UNE ACTIVITE URBAINE PAR REGIONS, GROUPES D'AGE ET EDUCATION AUX ETATS-UNIS, 1939

Région et âge	Scolarisation						
	1-4	5-6	7-8	9-11	12	13-15	16 et plus
nord et ouest:							
18-19	0.807	0.976	0.943	0.904	1.035	0.802	x
20-21	.949	.767	.751	.761	0.769	.842	x
22-24	.721	.887	.792	.714	0.722	.885	0.582
25-29	.794	.855	.728	.659	0.666	.597	.681
30-34	.775	.762	.693	.621	0.580	.549	.563
35-44	.783	.718	.613	.536	0.509	.535	.460
45-54	.707	.681	.575	.531	0.539	.490	.424
55-64	.703	.685	.614	.507	0.590	.594	.448
sud:							
18-19	.809	.688	.649	.627	0.730	.688	x
20-21	.905	.700	.696	.611	0.567	.608	.501
22-24	.902	.711	.615	.574	0.494	.575	.547
25-29	.817	.689	.592	.509	0.482	.461	.550
30-34	.707	.620	.529	.463	0.447	.401	.441
35-44	.650	.526	.474	.451	0.374	.363	.400
45-54	.565	.498	.441	.386	0.382	.459	.389
55-64	0.595	0.539	0.481	0.406	0.394	0.489	0.390

Source: M. Zeman, "A Quantitative Analysis of White-Non white Income Differentials in the United States in 1939", Thèse non publiée, University of Chicago, 1955, tableau 16, p. 88

x: non significatif

(1) Nous n'avons pas l'intention de résumer toute l'étude de Zeman qui compte plus de 200 pages. Nous nous limitons à la présentation de certains faits saillants.

La statistique du tableau 1.2 n'est pas directement comparable à celle du tableau 1.1. Car la statistique du tableau 1.2 a été calculée en tenant compte du revenu des travailleurs urbains seulement. Pour ce dernier groupe de travailleurs, le rapport observé entre le revenu des Noirs et des Blancs avant la standardisation pour l'âge et l'éducation, est le suivant, en 1939:

nord et ouest	:	.582
sud	:	.405
U.S.A.	:	.466

En confrontant cette statistique avec celle du tableau 1.2, on peut avoir un aperçu de l'effet sur les écarts de revenu attribuable à l'âge et à l'éducation. On constate, à la lecture du tableau 1.2, que lorsqu'on compare des classes de travailleurs semblables quant à l'âge, à l'éducation et à la région, le rapport entre le revenu des Noirs et des Blancs est plus élevé que ce qu'il était lorsqu'on ne tenait pas compte de ces facteurs. Ainsi, dans le sud, le rapport brut est .405, alors que le rapport des revenus pour des classes d'âge et d'éducation semblables paraît plutôt se situer autour de .64.

Néanmoins dans une même région, pour les mêmes classes d'âge et d'éducation, des marges importantes demeurent entre le revenu des Noirs et celui des Blancs. Donnons un autre indice des disparités de revenus entre Noirs et Blancs, en 1939. Représentons par .534 = 1 - .466 (1), la différence entre le revenu des Noirs et des Blancs lorsqu'on ne standardise pas pour l'âge, l'éducation et la région. On peut montrer que si, en 1939 aux Etats-Unis, les Noirs avaient la même structure d'âge et le même niveau d'éducation que les Blancs, le rapport entre le revenu des Noirs et des Blancs serait de .584 au lieu de .466, de sorte que les écarts de revenu seraient encore de .416 = 1 - .584 (2).

(1) .466 est le rapport entre le revenu des Noirs et des Blancs aux U.S.A. qui apparaît à l'alinéa précédent.

(2) Zeman, op. cit., p. 106. Il s'agit des travailleurs urbains et des hommes seulement.

Les différences de revenus qui demeurent entre les Noirs et les Blancs, après que l'on a pris en compte l'âge, la scolarisation et la région, ont été attribuées par Becker (1) à l'effet de la discrimination.

Cette interprétation de Becker est fondée sur le postulat que les Noirs et les Blancs d'âge et d'éducation semblables sont théoriquement des facteurs substituts de production (2). Mais la ségrégation du marché du travail en deux groupes de travailleurs permet à des employeurs, lorsque les fonctions de production ne sont pas homogènes (3), de donner libre cours à leur préférence pour les Blancs dans l'embauche de travailleurs, et ceci signifie de la discrimination contre les Noirs.

Cependant on doit insister sur le fait que les différences d'âge et de scolarisation, par région, ne sont pas les seuls facteurs

---

(1) Op. cit. p. 91 et 95.

(2) " ... Other variants of the argument that non-whites have less capacity than whites are based on differences in innate capacities, ambition, tastes for leisure, etc. In view of the limited evidence available, it is difficult either to accept or completely to reject these alternatives. They may explain part of those differentials, but it seems probable that discrimination is, either directly or indirectly, the major explanation, and this will be assumed in the remainder of this chapter". Becker, op. cit., p. 95.

(3) Becker, op. cit., p. 36-37. Lorsque les entreprises ont les mêmes fonctions de production homogènes et linéaires, l'entreprise qui a le taux de discrimination le plus bas s'empare du marché. Il suffit dans ce cas qu'une seule entreprise ait un coefficient de discrimination égal à zéro pour éliminer la discrimination dans un régime de concurrence parfaite.

à l'origine des écarts de revenu entre les Noirs et les Blancs. Les différences dans la structure occupationnelle et le degré d'emploi notamment conduisent aussi à des disparités de revenu. Ainsi l'indice fondé sur le rapport entre les revenus des Noirs et des Blancs apparaissant au tableau 1.1 serait en 1939 augmenté de 3.2 ou 4.5% si le chômage n'était pas plus élevé chez les Noirs que chez les Blancs. Quant à l'effet sur les écarts de revenu attribuables à la structure occupationnelle, il apparaît dans la présente statistique: les écarts de revenus entre travailleurs de même âge ayant fréquenté les écoles secondaires (1), dans le sud des U.S.A., se situent à 61%; cependant, si on compare les mêmes catégories de travailleurs, pour des occupations semblables, ces écarts sont au plus de 50%.

Mais rappelons que Becker attribue, en majeure partie, à la présence de la discrimination, les écarts de revenus qui demeurent après que l'on a pris en compte les effets de l'âge, de l'éducation et de la région. En d'autres mots, selon lui, la discrimination explique même cette partie des écarts que par ailleurs on pourrait attribuer à la structure occupationnelle ou à l'irrégularité de l'emploi (2). Cette interprétation tient au fait que dans l'hypothèse où les travailleurs, d'âge et d'éducation semblables, sont des substituts parfaits, l'existence

---

(1) Désigné dans l'étude de Zeman par: "Highest non-college age-education groups", p. 195.

(2) Dans cette optique, la faible scolarisation des Noirs est l'effet de la discrimination, cf. Becker, p. 107.

de chômage plus élevé chez les Noirs ou d'une position occupationnelle défavorable est elle-même l'indice d'une discrimination indirecte (1).

---

(1) En fait, la position occupationnelle et la discrimination sont des variables explicatives concomitantes ou correliées. Mais si on admet que la discrimination est à l'origine des différences de position occupationnelle des Noirs et des Blancs, alors on attribuera à la discrimination ce qu'une observation limitée à la structure occupationnelle aurait erronnément attribué à celle-ci.

Section 2 : Théories de répartition aléatoire des revenus.

La théorie de M. Friedman, que nous présentons ci-dessous, nous sert de transition entre les théories de répartition objective des revenus et les théories probabilistes de répartition. Si on pousse à la limite certaines théories, que nous avons exposées jusqu'ici, on en tire que la valeur actualisée des flux de revenus attachés à l'exercice d'une fonction joue un rôle important dans le choix d'une occupation par les individus. Mais pour Friedman, quiconque veut faire un choix rationnel doit connaître non seulement la valeur présente des flux de revenus, mais aussi la distribution possible des revenus, c'est-à-dire la distribution aléatoire des valeurs présentes des flux de revenus (1). Poussant ces propositions à leur limite, on parvient à une théorie de la répartition interpersonnelle des revenus où les inégalités de revenus dépendent de la différence dans la propension au risque des travailleurs (2). Autrement dit: pour deux occupations de même revenu escompté, le degré d'incertitude quant au niveau de ce revenu n'est pas le même pour ces deux occupations, de sorte qu'un individu rationel maximera son utilité en tenant compte à la fois du degré de certitude ou d'incertitude de succès dans chaque occupation et de sa propre propension au risque. Dès lors, la propension au risque joue un rôle

(1) Milton Friedman, Price Theory - A Provisional Text, Aldine publishing Co, p. 217-218; "Choice, Chance and Personal Income Distribution", The Journal of Political Economy, août 1953.

(2) Cette position de Friedman est à rapprocher de celle de Marshall, p.

déterminant dans le profil hiérarchique des revenus. Selon les mots même de Friedman:

> "The alternatives open to an individual differ, among other respects, in the probability distribution of income they promise. Hence, his choice among them depends in part on his taste for risk. Let the same set of alternatives be available to members of two societies, one consisting of people who have a great aversion to risk; the other of people who "like" risk ... The result will be different income distributions in the two societies; the inequality of income will tend to be less in the first society than in the second" (1).

Pour Friedman, la distribution des revenus dépend de la propension au risque des agents économiques. Connaissant les flux de revenus futurs de même que leur distribution probable, les individus font des choix en fonction de leurs préférences. Vue sous cet angle, la théorie de Friedman s'inscrit parmi les théories de répartition objective des revenus.

Les études sur la répartition aléatoire des revenus ont un point de départ différent.

Comme dans une population donnée les aptitudes sont distribuées suivant une courbe normale, on en avait déduit qu'il devait

---

(1) Milton Friedman, "Choice, Chance and Personal Distribution of Income", The Journal of Political Economy, août 1953.

en être ainsi de la distribution des revenus. Mais des observations statistiques de la fin du siècle dernier, de même que des études plus récentes ont montré que la répartition des revenus est assymétrique. C'est ce qui explique que les théories sur la répartition des revenus ont souvent été polarisées par l'assymétrie des courbes de répartition.

Dans la présente section, nous faisons d'abord un rappel des théories dans lesquelles on insiste sur l'expression mathématique des lois qui régissent la répartition des revenus. Ensuite nous présentons les modèles de répartition mettant en évidence les forces économico-sociales à l'origine des répartitions.

Para. 1. Expression mathématique des théories de la répartition

Nous avons déjà mentionné que les travaux de pionnier de Pareto avaient suscité un intérêt marqué pour la répartition des revenus. La répartition des revenus, selon Pareto, est représentée par l'équation suivante:

$$y = Ax^{-a}$$

où y désigne le nombre de sujets ayant un revenu égal ou supérieur à x; A et a sont des paramètres (1).

Si on prend la différentielle de cette fonction de distribution,

---

(1) W. Pareto, op. cit., La fonction de Pareto n'est pas en général valable pour les petits revenus (pour le cas présent, on entre dans les petits revenus ceux qui correspondent au niveau de l'exemption fiscale).

on obtient:

$$dy = -Aax^{-a-1}\,dx$$

$$\frac{dy}{y} = \frac{-Aax^{-a-1}}{Ax^{-a}}\,dx$$

$$= -ax^{-1}\,dx$$

$$\frac{dy}{y} = -\frac{a}{x}\,dx$$

Cette dernière formule nous indique qu'au fur et à mesure qu'il se produit une augmentation dx, il y a une diminution du nombre relatif de personnes à qui l'accès à un revenu supérieur n'est pas accessible. En d'autres termes, l'accès à un revenu supérieur est d'autant plus facile que l'on se trouve déjà à un niveau élevé dans la hiérarchie des revenus (1).

Une des caractéristiques de la courbe de Pareto c'est que les différences de revenu tendent à être proportionnelles au niveau de revenu. Robert Gibrat développa une théorie centrée sur cette propriété des courbes de répartition.

Envisageons le cas suivant, soit un individu possédant un capital (Y) qu'il utilise pour acheter des titres sur le marché mobilier. Faisons l'hypothèse que ces titres sont soumis à des mouvements aléatoires. Après un certain temps le revenu sera:

---

(1) Oskar Lange, Introduction to Econometrics, Pergamon Press, p. 191-92.

$$Y_t = Y_o (1 + r_1)(1 + r_2)\ldots(1 + r_t)$$

où r est la perturbation aléatoire.

Si maintenant on prend le logarithme des revenus, l'équation précédente prend une forme additive:

$$\log Y_t = \log Y_o + \sum_i^t U_i$$

où $U_i = \log (1 + r_i)$

Si de plus on suppose que les U_i sont mutuellement indépendants, le théorème de la limite centrale nous permet de conclure que $\log Y_t$ tend vers une courbe normale, quelle que soit la forme de la distribution originelle. Ainsi la distribution des logarithmes des revenus est normale, alors que celle des revenus est assymétrique.

Le principe fondamental à la base de ce processus, c'est que dans une série de changements dans les revenus, toute variation d'un revenu particulier tend (en probabilité) à être une proportion du revenu déjà atteint. C'est ce que Gibrat désigne par la loi de l'effet proportionnel (1).

Dès lors, si on fait une analyse de la répartition des revenus en utilisant les nombres absolus, les variations seront autocorrelées

---

(1) Cet effet est défini ainsi par Aitchison & Brown: "A variate subject to a process of change is said to obey the law of proportionate effect if the change in the variate at any step of the process is a random proportion of the previous value of the variate". The Lognormal Distribution, Cambridge University Press, (1957), p. 22.

parce qu'ils dépendent des variations précédentes. Mais si par contre, on utilise les logarithmes des revenus, les changements proportionnels au niveau de revenu ne sont plus autocorrelés. En effet $d(\log X) = \frac{dx}{x}$. Or, aussi longtemps que dx est proportionnel à x, $\frac{dx}{x}$ est indépendant du niveau de x (1).

Les processus de répartition des revenus de Pareto et de Gibrat peuvent être généralisés par l'utilisation des probabilités de transition des chaînes de Markov (2). Plusieurs auteurs ont d'ailleurs construit sur cette base des modèles de répartition des revenus (3). Ces études sont complexes; nous rappelons ici les principes de base seulement. Elles consistent essentiellement 1) à grouper les revenus selon certains intervalles de classe, 2) à estimer une matrice dont les éléments p_{ij} sont des probabilités de transition et 3) à définir les conditions additionnelles qui permettent d'atteindre une distribution limite. Les probabilités, qui

---

(1) La théorie de Gibrat a été présentée à partir des sources suivantes: Robert Gibrat, "On Economic Inequalities", International Economic Papers, no 7; Jacob Mincer, "Investment in Human Capital and Personal Income Distribution", Journal of Political Economy, août 1958; L.R. Klein, Introduction to Econometrics, Prentice-Hall, 1962; I.B. Kravis, op. cit.

(2) Cf. Klein, An Introduction to Econometrics, Prentice-Hall, p. 165.

(3) D.G. Champernowne, "A Model of Income Distribution", The Economic Journal, juin 1953; Peter Vandome, "Aspects of Dynamics of Consumer Behavior : Income and Savings over two years from the 1954 reinterview savings survey", Bulletin of the Oxford University Institute of Statistics, fév. 1958. Robert M. Solow, "On the Dynamics of the Income Distribution", Thèse non publiée, Harvard University, 1951. Il revient à J. Aitchison et J.A.C. Brown d'avoir établi la relation entre le modèle de Champermowne et la distribution lognormale, "On Criteria for Description of Income Distribution", Metroeconomica, déc. 1954.

constituent les éléments de la matrice de transition de la chaîne de Markov, indiquent de quelle façon les sujets situés dans les intervalles de classe de revenu à l'étape t (états initiaux) passent aux intervalles de classe j, au stade t + 1 (états terminaux).

Les probabilités de transition sont définies ainsi (1):

$$p_{ij} = \frac{N_{ij}}{N_i}$$

N_{ij} indique le nombre de personnes dont le revenu évolue de l'intervalle i à l'intervalle j entre t et t+1; N_i est le nombre de personnes dans la catégorie i à la période t; p_{ij} exprime donc la proportion du nombre de personnes dont le revenu évolue de i à j entre t et t+1. Cette définition implique:

$$N_{j(t+1)} = \sum_{i=1}^{n} N_{ij} \ ,$$

le nombre N de personnes qui en t+1 sont dans la catégorie de revenu j est la somme du nombre des individus qui sont passés à la catégorie j en provenance de chacune des catégories i (i=1,2,3...,n).

Si on remplace la valeur N_{ij} par son équivalent en fonction des p_{ij} et des N_i, on a:

---

(1) Dans ce rappel des distributions de revenu fondées sur les probabilités de transition, nous suivons le schéma de L.R. Klein in Introduction to Econometrics, Prentice-Hall, (1962), ch. 4; voir aussi J. Aitchison et J.A.C. Brown, The Lognormal Distribution, Cambridge University Press, (1957) p. 108-109.

$$N_{j(t+1)} = \sum_{i=1}^{n} p_{ij} N_{i(t)}$$

Rappelons que j comme indice attaché à N représente une classe de revenu à la période t+1, alors que la catégorie i est un intervalle de classe en t.

Supposons maintenant que nous avons aussi bien en t qu'en t+1 deux catégories de revenus; on peut alors former le système suivant:

$$\begin{bmatrix} p_{11} & p_{21} \\ p_{12} & p_{22} \end{bmatrix} \begin{bmatrix} N_{1(t)} \\ N_{2(t)} \end{bmatrix} = \begin{bmatrix} N_{1(t+1)} \\ N_{2(t+1)} \end{bmatrix}$$

Nous avons bien indiqué en regard des N_1 et N_2 du membre gauche qu'ils correspondent à des valeurs de la période t. Quant à N_1 et N_2 du membre droit, ils correspondent à des valeurs de la période t+1. La matrice des p_{ij} indique de quelle façon on passe de t à t+1. Dans le précédent système $N_{1(t)}$ n'est pas nécessairement égal à $N_{1(t+1)}$. Mais supposons que le processus de transformation devienne stationnaire, alors $N_{1(t)}=N_{1(t+1)}$, etc. Lorsque cette condition est remplie, on tire:

$$(p_{11}-1)\, N_1 + p_{21}\, N_2 = 0$$

$$p_{12}\, N_1 + (p_{22}-1)\, N_2 = 0$$

La première équation donne:

$$\frac{N_1}{N_2} = \frac{p_{22}-1}{p_{11}-1}$$

Car par définition d'une matrice stochastique,

$$p_{11} + p_{12} = 1$$

et $$p_{21} + p_{22} = 1,$$

la deuxième équation donne également:

$$\frac{N_1}{N_2} = \frac{p_{22}-1}{p_{11}-1}$$

Enfin puisque par construction,

$$N_1 + N_2 = N,$$

On peut par des transformations triviales montrer que

$$\frac{N_1}{N} = \frac{p_{22}-1}{p_{22}+p_{11}-2}$$

et $$\frac{N_2}{N} = \frac{p_{11}-1}{p_{22}+p_{11}-2}$$

Il ressort de ces calculs que la distribution finale des revenus ne dépend que des probabilités de transition et est indépendante de la distribution originelle. Cette conclusion est évidemment typique de toutes les chaînes de Markov.

La forme de cette distribution limite n'est pas aussi spécifique que celle décrite par Pareto ou Gibrat. Mais si on impose des contraintes à ce processus on obtient une distribution aux caractéristiques définies. En effet, Champernowne a montré que sous l'hypothèse d'égales probabilités pour des changements proportionnels de revenus, le processus de Markov conduit à une distribution de Pareto.

Ce postulat de Champernowne est explicité et complété par les

conditions d'application suivantes: 1) les intervalles de classe des revenus qui représentent les états initiaux i et les états terminaux j sont hiérarchisés selon une progression géométrique, 2) les probabilités p_{ij} sont une fonction de l'ampleur des mouvements relatifs de revenus soit de (i-j), et 3) la matrice de transition p est la même quelles que soient les étapes de transformation de revenu. Ce qui permet l'existence d'un processus stationnaire; dans ce cas les mouvements successifs de revenus correspondant à la matrice de transition conduisent à une distribution unique, quelle que soit la forme de la distribution originelle. Cette distribution d'équilibre est une fonction de p seulement. Dans ces conditions, Champernowne démontre que le processus de Markov conduit à une distribution de Pareto (1) (2).

---

(1) Il existe d'autres conditions techniques que nous n'avons pas rappelées ici. Voir Champernowne, loc. cit., p. 324.

(2) Essayons de montrer de façon intuitive pourquoi la distribution qu'on obtient à la fin du processus est unique, quelle que soit la distribution initiale. Supposons qu'on ait des titulaires de revenus en nombre 2n et qu'ils soient partagés en deux groupes de sujets ou revenus: les petits en nombre n et les gros revenus également en nombre n. De plus, il existe deux communautés F et B. A l'état initial, on sait qu'il y a n sujets (un sujet correspond à un revenu petit ou gros) dans chacune des communautés F et B, mais on ignore quelle est la proportion de gros et de petits revenus dans chacune des communautés. La redistribution des revenus se fait ainsi. A chaque année on choisit, au hasard, dans chacune des deux communautés, un sujet et on le transfère dans la communauté opposée. Après un certain nombre d'années, les gros et les petits revenus sont si mélangés que la probabilité qu'un groupe particulier (composition spécifique de petits et gros) de sujets se trouve dans la communauté F, est la même que celle qu'on obtient lorsque, à partir d'une seule communauté de 2n sujets, également partagés entre les petits et les gros revenus, on choisit n sujets au hasard pour les transférer dans la communauté F. On voit que la distribution originelle de petits et de gros revenus n'a pas d'influence sur le résultat final.

Para. 2. Facteurs à l'origine des courbes de répartition des revenus

Dans les modèles de répartition des revenus fondés sur les processus de Markov, on traduit sous forme de loi mathématique les observations statistiques, mais les facteurs économiques qui sont à l'origine de ces distributions ne sont pas toujours explicités. Dans ce qui suit, nous présentons des théories où on cherche à isoler ces facteurs. Le point de départ de ces théories c'est la distribution des aptitudes des agents économiques.

Parmi les auteurs qui ont étudié la répartition des revenus dans cette optique, on rencontre notamment Pigou, Lydall, Moore et Mayer, quoiqu'il arrive que les modèles de ces auteurs dépassent souvent le cadre des théories de répartition fondées uniquement sur la répartition des aptitudes.

Nous avons déjà mentionné que les premiers étudiants de la répartition se soient heurtés à la difficulté que soulevèrent les répartitions différentes des aptitudes et des revenus.

Pigou, ainsi que les auteurs italiens, tentent de résoudre le paradoxe en faisant intervenir l'influence des héritages sur la répartition des revenus. Au contraire des aptitudes, les héritages ne sont pas distribués selon une courbe normale; ils introduisent ainsi un élément d'assymétrie dans la distribution des revenus. De plus, ceux qui possèdent ces ressources sont dans une meilleure position d'investir dans l'apprentissage d'un métier ou d'une profession.

Ce qui a pour effet également d'introduire de l'assymétrie dans la distribution des revenus (1).

D'ailleurs, la seule existence de revenus de capital est suffisante pour introduire de l'assymétrie dans la distribution des revenus. Car les gains ou les pertes de capital étant, en gros proportionnels au capital, les variations de revenu dépendent du niveau de la richesse.

Mais étant donné que les placements de capitaux peuvent se traduire par des pertes aussi bien que par des gains, on peut se demander pourquoi les revenus négatifs ne sont pas aussi élevés que les revenus positifs. Selon Lebergott (2), la réponse à cette question nous est donnée par la structure du crédit. Les institutions financières mettent des fonds à la disposition de ceux dont les aptitudes naturelles sont supérieures à la moyenne. Ceci a pour effet d'augmenter

---

(1) Pigou formule également l'hypothèse que l'assymétrie de la répartition des revenus provient de la fusion en un groupe hétérogène de plusieurs sous-groupes homogènes. Cette hypothèse paraît être vérifiée, en partie, par H.P. Miller qui affirme: "The basic thesis is that much of the skewness of the income curve is primarily attributable to the merging of several different types of distribution which are themselves largely symmetrical. It has been shown that much of the skewness of the income curve is attributable to the inclusion of women in the distribution"; "Elements of Symmetry in the Skewed Income Curve", Journal of the American Statistical Association, mars 1955 et Income of the American People, Wiley, p. 27.

(2) S. Lebergott, "The Shape of the Income Distribution", The American Economic Review, juin 1959. Cet auteur fait d'ailleurs de sérieuses réserves sur le "réalisme" de la théorie de Pareto.

les revenus de ceux qui de toute façon se situent dans la catégorie des gros revenus.

La théorie de Lydall (1) est fondée sur le postulat que l'offre de personnel ayant des aptitudes pour la direction est limitée.

Le point de départ de son analyse sont les deux hypothèses suivantes:

1) le rapport entre le nombre de superviseurs et le nombre de leurs subalternes (travailleurs dans la catégorie immédiatement au-dessous de celle des superviseurs) est une constante;

2) le revenu des superviseurs est proportionnel à la masse des salaires et traitements des employés qu'ils contrôlent.

La première hypothèse peut être représentée par la relation:

$$\frac{y_i}{y_{i+1}} = n$$

où y_i représente le nombre de personnes dans la catégorie occupationnelle i et y_{i+1} représente le nombre de superviseurs; n est une constante pour toutes les valeurs de i. La deuxième hypothèse se traduit par la relation:

$$\frac{x_{i+1}}{nx_i} = p$$

où x représente le taux de rémunération dans la catégorie i et x_{i+1}, la rémunération des superviseurs; p est une constante pour toutes les valeurs de i. Lorsque ces deux hypothèses sont réalisées, la répartition

---

(1) H.F. Lydall, "The Distribution of Employment Income", Econometrica, janvier 1959.

des revenus suit la courbe de Pareto. Car le logarithme du nombre de personnes dans chaque catégorie i est une fonction linéaire du logarithme du revenu des mêmes catégories.

En effet, la pente de cette courbe entre deux points nous est donnée par:

$$\lambda i = \frac{\log y_{i+1} - \log y_i}{\log x_{i+1} - \log x_i} = \frac{\log(y_{i+1} / y_i)}{\log(x_{i+1} / x_i)} = \frac{\log 1/n}{\log np} = \frac{-\log n}{\log np}$$

Comme n et p sont constants, λ l'est également.

Or on sait que la distribution de Pareto a la forme suivante: $y = Ax^{-a}$. Transformons cette distribution cumulative en une distribution de fréquence:

$$\log y' = \log(-aA) + (-a-1) \log x.$$

Dès lors, on a:

$$-a-1 = \lambda = \frac{-\log n}{\log np}.$$

$$\therefore \quad \log np = \frac{1}{a+1} \log n$$

$$\therefore \quad np = n^{1/a+1}$$

Ainsi l'écart entre les différents x_i est inversement proportionnel à a: tout comme dans la loi de Pareto, a indique le degré d'inégalité des revenus.

Pour Rhodes (1), l'assymétrie de la courbe de répartition des revenus vient de ce que les petits revenus ne sont pas distribués de la même façon que les revenus des personnes situées au sommet de la hiérarchie. Ces derniers seraient soumis à la loi des effets proportionnels

---

(1) R.O. Rhodes, "The Distribution of Incomes", Economica, août 1942.

de Gibrat. Rhodes départage les titulaires de revenus en deux groupes: le groupe majoritaire (petits revenus) et le groupe minoritaire. Ceci étant, Rhodes se demande par quel mécanisme un facteur (aptitude) U est transformé en un revenu x. Pour le groupe majoritaire le revenu additionnel dx correspondant à une variation dU des aptitudes est proportionnel à cette valeur dU. Pour le groupe minoritaire, cependant, l'augmentation de revenu due à une variation dU des aptitudes est à la fois proportionnelle à cette valeur (dU) et au facteur e^U. Ainsi, "The higher up the scale the person is, the more a little extra of U is worth in income" (1). La distribution des revenus élevés suit la loi de Pareto.

L'analyse de Rhodes se rapproche de celle de Moore (2). Pour cet auteur, le fait que les aptitudes supérieures à la tendance centrale (le mode) sont rémunérées à un taux plus élevé que les capacités inférieures à cette tendance centrale explique la distribution assymétrique des revenus.

Les théories de Rhodes et de Moore peuvent se ramener à la loi de l'offre et de la demande. La rémunération proportionnellement plus élevée obtenue par les personnes possédant des qualités supérieures provient de la rareté relative des qualifications de ces personnes. On rejoint ainsi la théorie énoncée par Jan Tinbergen (3). En effet,

---

(1) Rhodes, Ibidem, p. 256.

(2) Dans Laws of Wages, cité par Hans Staehle, loc. cit.

(3) Jan Tinbergen, "Welfare Economics and Income Distribution", Proceedings of the American Economic Association, mai 1957; voir aussi Kravis, op. cit., p. 107.

pour cet auteur, les différentes occupations requièrent de ceux qui les remplissent un agencement particulier de certaines aptitudes (attributes). La relation qui existe entre la demande pour ces aptitudes et leur offre (disponibilité) détermine les prix d'équilibre. Dans ce contexte un individu maxime sa fonction d'utilité en faisant un dosage entre ses aptitudes, les qualifications requises par les divers emplois et leur rémunération. Par exemple, la rémunération devra être d'autant plus élevée que les qualifications demandées sont supérieures aux aptitudes de l'offreur car, dans ce cas, ce dernier devra fournir un effort supplémentaire.

Enfin, selon Thomas Mayer (1), les aptitudes et l'activité sont correliées; ce phénomène serait à la source de l'assymétrie de la distribution des revenus. Plus les aptitudes d'une personne sont élevées, plus son activité l'est, de sorte qu'à la différence dans les aptitudes s'ajoute la différence dans l'activité et la production. C'est cette corrélation entre les aptitudes et l'activité qui est à l'origine de la distribution assymétrique des revenus.

La thèse de Mayer n'est pas sans quelque ressemblance avec celle de Becker selon qui il existe une corrélation positive entre les aptitudes et l'investissement humain. Mais avant d'en venir à cette théorie rappelons la thèse développée par Jacob Mincer et qui

---

(1) Thomas Mayer, "The Distribution of Ability and Earnings", The Review of Economics and Statistics, mai 1960.

apparaît comme le prodrome de la théorie de Becker. La thèse de Mincer se situe à la jonction des théories objectives et des théories probabilistes de la répartition (1). En effet cet auteur, à l'instar de ses prédécesseurs classiques et néo-classiques, part du postulat que la différence dans les niveaux de revenus compense l'investissement en capital humain. Puis, d'une part, il suppose que la distribution des individus selon la durée de leur formation est une distribution normale et de l'autre que les différences en termes absolus dans le niveau de formation des individus se traduisent par des écarts en termes relatifs dans leurs revenus. Il s'ensuit que la distribution des revenus en termes arithmétiques est assymétrique alors que la distribution des logarithmes des revenus tendra à être symétrique. Toutefois, même les variations en pourcentage augmentent avec le niveau de revenu de sorte qu'il existera une certaine tendance pour que la distribution lognormale, soit elle-même assymétrique.

Partant du même postulat fondamental que Mincer, Becker (2) pose comme principe complémentaire que les personnes ayant des aptitudes supérieures investissent plus que les autres dans leur formation (3). Il existe donc une corrélation positive entre les aptitudes

(1) J. Mincer, "Investment in Human Capital and Personal Income Distribution", The Journal of Political Economy, août 1958; Kravis, op. cit.

(2) G.S. Becker, Human Capital, p. 62.

(3) Il en est ainsi parce que le taux marginal de rendement est en général correllé au taux moyen, que le taux moyen mesure les aptitudes et enfin que l'investissement est relié au rendement marginal.

et l'investissement. De plus Becker, comme nombre d'auteurs que nous avons cités, fait l'hypothèse classique que la distribution des personnes selon l'habileté et selon la quantité d'investissement représente deux courbes normales. Enfin, comme il a été démontré que le produit de deux courbes symétriques donne une courbe d'autant plus assymétrique que la corrélation est élevée entre ces deux courbes (1), Becker conclut que l'association positive qui existe entre les aptitudes et les investissements humains conduit à une distribution des revenus assymétriques i.e. oblique vers la gauche.

On peut donner à la théorie de Becker une interprétation plus dynamique. La forme assymétrique de la courbe de répartition nous permet de conclure que plus on monte dans la hiérarchie des revenus, plus la mobilité économique est aisée. Un tel phénomène peut découler du fait que la formation d'usage (valeur de l'expérience acquise) est surtout plus importante (augmentation de la productivité) que la formation originelle est élevée. En d'autres termes les travailleurs qui, au point de départ, ont une formation élevée sont en meilleure position pour développer des qualifications additionnelles. Ainsi, un niveau d'éducation élevé non seulement commande en soi un revenu élevé (dans un régime de marché libre), mais peut se traduire par un revenu plus élevé encore étant donné la possibilité d'acquisition de qualifications additionnelles.

---

(1) C.C. Craig, "on the Frequency Function XY", Annals of Mathematical Statistics, mars 1936, cité par G.S. Becker, Human Capital, p. 64.

Section 3 : Facteurs objectifs et aléatoires combinés

Les modèles que nous avons exposés dans le dernier paragraphe reposent en partie sur les processus de distribution aléatoire. D'autre part, on connaît les théories de détermination des salaires ou des revenus fondées sur des critères objectifs comme l'éducation, l'occupation, l'âge, etc. Ces deux approches peuvent paraître très différentes l'une de l'autre. Pourtant elles ne sont pas contradictoires. Elles se complètent. Il existe une partie des revenus qui est déterminée par des facteurs objectifs, comme l'éducation, l'âge, etc. Mais pour l'autre partie, les revenus sont soumis à des mouvements aléatoires (i.e. qui sont dus à l'effet du hasard). Certains modèles que nous avons présentés, ceux de Pareto et de Gibrat en particulier, expliquent la totalité de la distribution des revenus par l'effet des mouvements aléatoires sur le niveau des revenus. Mais il semble plus plausible de formuler l'hypothèse selon laquelle les facteurs objectifs expliquent les caractéristiques fondamentales de la répartition des revenus alors que les mouvements aléatoires expliquent les résidus dans la variation de revenus. C'est cette hypothèse qui est à la base de la plupart des études empiriques contemporaines. A titre d'exemple citons Gerard Adams sur la répartition des revenus aux Etats-Unis (1). Prenant

---

(1) Gerard Adams, "The Size of Individual Incomes: Socio-Economic Variables and Chance Variation", The Review of Economics and Statistics, 1958, p. 390-398.

comme observations statistiques les revenus des particuliers, Adams fait une analyse de régression où le logarithme des revenus est fonction de six facteurs: l'âge, l'éducation, l'occupation, le degré d'emploi, la région et le degré d'urbanisation. Ces six variables expliquent 45.5% de la variance des revenus. Ayant fait l'hypothèse que le résidu (54.5%) est dû à des mouvements aléatoires des revenus, Adams fait diverses épreuves statistiques pour en vérifier le bien-fondé. Ses résultats sont à l'effet que pour les petits revenus un modèle de distribution aléatoire où les variations sont indépendantes du niveau des revenus paraît expliquer les disparités de revenus - au niveau résiduel - c'est-à-dire après que l'on a pris en considération l'âge, l'éducation etc. Mais s'agissant de gros revenus, il semble que leur inégalité reflète, entre autres choses, l'autocorrélation des mouvements aléatoires eux-mêmes.

Section 4 : Les disparités de revenus entre les groupes ethniques au Canada.

Dans les sections précédentes, nous avons passé en revue les facteurs qui sont à l'origine des disparités de revenus et les théories qui expliquent les caractéristiques de leurs courbes de distribution. L'ouvrage que nous entreprenons maintenant tient compte de tous les facteurs de disparité des revenus mentionnés par les auteurs; mais on y ajoute une dimension nouvelle en envisageant la répartition des revenus par rapport aux principaux groupes ethniques ou culturels du Canada. Loin de limiter l'analyse des disparités de revenus, cet aspect particulier lui donne des perspectives nouvelles, car l'examen débouche finalement sur les échanges de produits et les mouvements de facteurs qui existent entre des marchés ou des groupes économiques plus ou moins distincts.

Comme on l'imagine aisément, une partie au moins des écarts de revenus entre les groupes ethniques est due à des différences de structure découlant de l'hétérogénéité des groupes ethniques quant à certains attributs. Bien que l'identification des attributs qui expliquent l'existence des écarts de revenus pose certaines difficultés, le problème majeur n'est pas là. L'essentiel est de trouver une représentation adéquate des principales relations d'interdépendance qui se posent entre, aussi

bien les facteurs explicatifs eux-mêmes qu'entre les revenus et ces facteurs.

Nous indiquerons en cours de route les formes particulières que prennent ces relations, de même que les méthodes que nous utiliserons pour en faire une analyse quantitative. Limitons-nous ici à présenter le modèle général d'analyse.

Para. 1. : Le modèle

Selon notre approche, l'univers des revenus se compose d'un certain nombre de variables endogènes (les inconnues) qui sont les revenus des groupes ethniques et de variables exogènes (les variables indépendantes) qui représentent les attributs des groupes ethniques et le milieu économique dans lequel ces derniers se trouvent.

Ces relations peuvent être mieux décrites en les présentant sous la forme du système général suivant:

$$d_1 = f(Y_1, Y_2, \ldots, Y_g; \alpha_1, \alpha_2, \ldots, \alpha_g, \beta_1, \beta_2, \ldots, \beta_g, \ldots, \gamma_1, \gamma_2, \ldots, \gamma_g; N_1, N_2, \ldots; N_g, K_1, K_2, \ldots, K_g) + \varepsilon$$

$$d_2 = f(Y_1, Y_2, \ldots, Y_g; \alpha_1, \alpha_2, \ldots, \alpha_g, \beta_1, \beta_2, \ldots, \beta_g, \ldots, \gamma_1, \gamma_2, \ldots, \gamma_g; N_1, N_2, \ldots, N_g; K_1, K_2, \ldots, K_g) + \varepsilon$$

$$\vdots$$

$$d_g = f(Y_1, Y_2, \ldots, Y_g; \alpha_1, \alpha_2, \ldots, \alpha_g, \beta_1, \beta_2, \ldots, \beta_g, \ldots, \gamma_1, \gamma_2, \ldots, \gamma_g; N_1, N_2, \ldots, N_g; K_1, K_2, \ldots, K_g) + \varepsilon$$

Ces relations signifient que l'écart de revenus d_1 d'un groupe ethnique par rapport à la moyenne de la population ou d'un autre groupe est fonction du revenu de son propre groupe Y_1 ainsi que du revenu des autres groupes Y_2, ..., Y_g. Il est également fonction d'un certain nombre de facteurs, disons α l'éducation, β la structure occupationnelle et ainsi de suite. Les indices attachés à ces paramètres indiquent que chacun d'eux se rapporte à un groupe ethnique (on doit connaître, par exemple, la scolarité de chacun des groupes ethniques); N_1, N_2, ..., N_g représente l'offre de travail de chaque groupe ethnique. K_1, K_2, ..., K_g représente le stock de capital de chaque groupe ethnique. ε représente la composante aléatoire.

Ce modèle exprime les relations d'interaction entre ses diverses composantes plutôt que des relations simples. Ces interactions mettent en évidence l'interdépendance des variables qui entrent dans le processus de formation des revenus.

Para. 2. : Interprétation

L'analyse théorique des revenus différenciés selon les groupes ethniques repose sur la théorie de la substitution de facteurs sur des marchés inter-reliés. Mais pour que cette analyse soit menée, il faut au préalable identifier les disparités provenant de l'hétérogénéité de la population.

a) Les paramètres structurels

Quand des travailleurs ont des caractéristiques qui les différencient des autres, on sait que leurs revenus sont différents dans une économie de marché. L'examen des divers groupes ethniques montre que leur main-d'oeuvre est différente à plusieurs égards. Le problème revient alors à évaluer la partie des écarts qui est due aux différences de structure. Les paramètres α, β, ..., γ, du modèle représentent ces effets de structure. L'intercorrélation des attributs des divers groupes ethniques rend généralement difficile l'estimation de ces paramètres. Nous consacrons plus loin de longs développements à cette question.

b) Le processus économique

1. La statistique nous apprend que la représentation des divers groupes ethniques dans les différentes occupations varie d'un groupe à l'autre. D'autre part, l'équilibre des écarts occupationnels s'obtient grâce à un mécanisme de substitution inter-occupations. C'est pourquoi la substitution inter-occupationnelle constitue l'arrière-plan de l'étude des écarts de revenus interethniques. Pour analyser ces phénomènes, supposons que les diverses occupations constituent autant de facteurs de production distincts, reliés entre eux par des coefficients d'élasticité de substitution. Ces coefficients indiquent le degré

de substitution ou de complémentarité qui existe entre deux facteurs (1). Ces relations de substitution ou de complémentarité sont elles-mêmes définies par rapport aux changements dans les productivités marginales des facteurs lorsqu'il se produit des variations dans leurs quantités relatives.

Appliquons maintenant ces principes à l'élasticité de substitution inter-occupationnelle (2) (3). Envisageons pour cela un continuum formé de n occupations reliées entre elles par des coefficients de substitution dont le nombre est

---

(1) Rappelons que l'élasticité de substitution est définie comme étant le changement en pourcentage dans les quantités relatives de deux facteurs par rapport aux changements en pourcentage de leurs prix respectifs. On la représente par la formule suivante. Soit les deux facteurs A et B; et p le prix. On a

$$\eta_{ab} = \frac{\Delta\left(\frac{a}{b}\right)}{\frac{a}{b}} \Big/ \frac{\Delta\left(\frac{p_a}{p_b}\right)}{\frac{p_a}{p_b}}$$

(2) La substitution ou la complémentarité entre les occupations a depuis longtemps préoccupé les économistes. Le professeur Pigou en parle lui-même et il rappelle à ce sujet une étude de Hourwich (Immigration and Labour) qui traite de cette question. Mais dans sa forme actuelle elle semble avoir été formulée par Reder d'abord dans "A Theory of Occupational Wage Differentials", The American Economic Review, déc. 1955, puis dans "Wage Structure and Structural Unemployment", The Review of Economics Studies, oct. 1964. Les auteurs qui s'occupent de prévision de main-d'oeuvre en font un ample usage. Voir les articles du prof. Tinbergen et de M.S.O. Döös in Prévisions de l'emploi, O.C.D.E., Paris 1963; ainsi que André Raynauld "Les objectifs des politiques de main-d'oeuvre." Relations Industrielles P.U.L. Québec, 1966.

(3) Selon le prof. Tinbergen, "la substitution peut se produire dans deux sens: ainsi une profession peut être exercée par des personnes ayant des types différents d'instruction; ou bien encore, des personnes ayant le même type d'instruction peuvent trouver un emploi dans différentes professions" (loc. cit, p. 16). Cette dernière forme de substitution est désignée par "élasticité de transfert inter-professions".

théoriquement égal à (1)

$$\frac{n^2 (n-1)}{2}$$

Mais étant donné que nous sommes en présence de facteurs hiérarchisés, on doit s'attendre à ce que les relations de substitution valables soient effectivement inférieures à ce nombre; il est raisonnable de penser qu'elles ne seront pas supérieures à (n-1). On admet donc l'existence de substitution inter-occupationnelle entre les occupations voisines seulement (2). Le caractère régularisateur de ces divers coefficients est d'autant plus important que certains auteurs lui donnent une valeur supérieure à l'unité (3).

Pour fixer les idées, envisageons le cas d'un marché serré où apparaissent des rentes de rareté pour les travailleurs qualifiés. Dans une telle conjoncture, la demande pour les travailleurs non-qualifiés sera à la hausse ou à la baisse

---

(1) En effet entre deux facteurs A et B, il n'existe pas un seul coefficient d'élasticité de substitution, mais autant de coefficients qu'il y a de sources de variations dans la productivité marginale des facteurs. Or ces variations peuvent provenir tant de changements dans l'offre de A et de B que dans les variations de C, D,..., n. Voir A.C. Pigou, The Economics of Welfare, 4º éd., p. 836.

(2) En plus les coefficients sont symétriques.

(3) Cf. M. Blaug, "An Economic Interpretation of the Private Demand for Education", Economica, mai 1966, p. 179.

suivant que ce sont les relations de substitution ou les relations de complémentarité entre les qualifiés et les non-qualifiés qui dominent. Si les relations de complémentarité dominent, la baisse de la demande de travailleurs qualifiés subséquente à une hausse de leurs taux de rémunération se traduit par une baisse de la demande des non-qualifiés. En revanche, si les relations de substitution dominent, la hausse de la rémunération des qualifiés et la baisse de leur demande se traduit par une augmentation de la demande des non-qualifiés (1). C'est cette dernière relation que l'on retient dans une conjoncture à la hausse. Ce qui à toute fin pratique signifie que les employeurs obvient à la rareté de main-d'oeuvre qualifiée en accordant des promotions aux employés subalternes (2).

---

(1) Il est nécessaire de rappeler que les facteurs de production sont à la fois rivaux et co-opérants selon l'expression du prof. Pigou (op. cit.p. 660). Les relations de complémentarité dominent quand η_{ab} est positif, alors qu'un signe négatif signifie que la substitution l'emporte. Ces relations de substitution ou de complémentarité dépendent de l'importance des ressources fixes d'une entreprise et ne sont donc pas indépendantes du régime de production. Le prof. Hicks a démontré que "... dans le cas de coût constant avec deux facteurs, ceux-ci sont nécessairement complémentaires quand la production est variable et nécessairement substituts quand elle est constante". Valeur et Capital, Dunod, p. 84.

(2) L'importance des relations de substitution tient au fait qu'en cas de rareté de main-d'oeuvre qualifiée, l'employeur peut adapter les procès de production afin de faire remplir certaines fonctions par des travailleurs moins qualifiés v.g. l'émiettement des tâches. L'hypothèse du ceteris paribus de l'analyse théorique est donc élargie.

Ces substitutions déplacent les raretés de haut en bas de la hiérarchie des occupations si bien que finalement les écarts occupationnels de revenus rétrécissent au lieu d'augmenter.

Appliquons l'analyse précédente à l'étude des écarts de revenus inter-ethniques.

i) Supposons d'abord que l'offre de travail d'un groupe ethnique soit formée principalement de travailleurs qualifiés alors que celle d'un autre groupe appartienne à la main-d'oeuvre banale. En diminuant les écarts inter-occupationnels, le phénomène de substitution aura également comme conséquence de diminuer les écarts interethniques dans une conjoncture à la hausse.

ii) Dans le cas précédent, les variations interethniques tiennent de la corrélation entre la structure occupationnelle et l'origine ethnique. On peut cependant appliquer directement l'analyse précédente à l'étude des écarts de revenus entre travailleurs d'appartenance ethnique différente. Supposons que les travailleurs des divers groupes ne sont pas des substituts parfaits, c'est-à-dire que la mobilité du travail inter-ethnique est limitée. Lorsqu'un groupe possède peu de travailleurs par rapport à son stock de capital, une période de surchauffe pourrait amener des rentes de rareté pour les travailleurs de ce groupe. Mais suivant que la substitution interethnique est plus ou moins élevée, la rareté attirera les travailleurs, qualifiés ou non, des autres groupes en nombre plus ou

moins grand; ce mécanisme de substitution régularise ainsi les écarts interethniques.

C'est pour tenir compte de ces phénomènes que nous avons inclus les paramètres N_1, N_2, ..., N_g dans le modèle d'analyse.

2. Le modèle suppose de l'interaction entre les facteurs structurels. Cette propriété découle des phénomènes de substitution et de complémentarité présentés à l'alinéa précédent. Les coefficients d'élasticité de substitution inter-occupations ne sont pas uniformes; dans certains cas, ils sont supérieurs à l'unité alors que dans d'autres ils sont nuls. Cette disparité des coefficients de substitution vient de ce que les attributs exigés de la main-d'oeuvre varient suivant les occupations. Ainsi pour certaines fonctions, on insistera sur l'éducation formelle, alors que pour d'autres l'expérience comptera davantage.

Envisageons le cas de l'éducation. Une augmentation de la demande de main-d'oeuvre de faible qualification n'a pas pour effet de hausser la productivité marginale de l'éducation, mais en revanche une hausse de la demande pour les occupations supérieures aura pour effet d'augmenter la productivité marginale de l'investissement humain. Comme quoi la variation de la productivité marginale d'un premier facteur (l'éducation) dépend du niveau d'un deuxième facteur (les occupations), ce qui correspond exactement

à la définition de l'interaction.

3. Enfin, nous avons introduit le stock de capital parmi les variables indépendantes. Le capital et la plupart des attributs des travailleurs sont des facteurs co-opérants. Aussi notre modèle suppose-t-il des relations d'interdépendance entre les paramètres α, β, γ et le stock de capital. Même si les attributs des groupes ethniques étaient identiques, des écarts de revenu pourraient encore se produire à cause de stocks de capital différents par groupes ethniques. En effet, posons l'hypothèse que l'absence de mobilité du capital entre les groupes ethniques conduit à l'existence de coefficients de capital/travail différents pour les divers groupes ethniques. Dans ce cas, la productivité du travail sera également différente et par voie de conséquence les taux de rémunération. On voit donc que le stock de capital devient un facteur important dans la détermination des revenus relatifs des groupes ethniques. En fait, parce que le capital est, à des degrés divers, un facteur complémentaire de tous les autres attributs que l'on rencontre dans le processus de formation des revenus, il détermine l'intensité des effets de tous ces autres facteurs, en plus de jouer lui-même un rôle essentiel dans la détermination des revenus.

- CHAPITRE II -

- CHAPITRE II -

LES REVENUS TOTAUX

Chapitre II

Les revenus totaux

Section 1 : Groupes ethniques, Canada

Para. 1. : Revenu moyen

Para. 2. : Dispersion autour de la moyenne

Section 2 : Groupes ethniques, Provinces

Section 3 : Groupes ethniques, Zones métropolitaines

Para. 1. : Main-d'oeuvre

Para. 2. : Revenus

Section 4 : Langue maternelle, Canada et Provinces

Section 5 : Langue officielle, Canada et Provinces

Section 6 : Revenus agricoles, Canada et Provinces

Para. 1. : Nombre des exploitants de fermes

Para. 2. : Revenus agricoles

a) : Revenus moyens

b) : Dispersion des revenus autour de la moyenne

Para. 3. : Revenu total y compris l'agriculture.

Annexe 2.1 : Le revenu total de la main-d'oeuvre

Annexe 2.2 : Distribution régionale des revenus au Canada, Comptes Nationaux et Recensement.

Chapitre II

Les revenus totaux

Le chapitre II porte sur les revenus des groupes ethniques et linguistiques au Canada. Le revenu total comprend les revenus de toutes catégories à l'exception du revenu net des exploitations agricoles. Les revenus agricoles font l'objet d'une section spéciale du chapitre et une tentative a été faite (au tableau 2-13) pour estimer un revenu total qui inclut l'agriculture, mais dans les autres sections du chapitre II, de même que dans le reste de l'étude, sauf indications contraires, l'agriculture est toujours laissée de côté.

En outre, l'analyse des revenus est en général limitée

aux personnes faisant partie de la main-d'oeuvre (ce qui exclut les rentiers, les étudiants, les femmes au foyer et certaines autres catégories de personnes), et encore, à la main-d'oeuvre masculine seulement, sauf indications contraires.

Suivant cette notion assez particulière du revenu total, nous décrivons d'abord les revenus des principaux groupes ethniques, pour l'ensemble du Canada, pour les Provinces et pour les zones métropolitaines de Montréal, Toronto et Ottawa. Les sections 4 et 5 portent ensuite sur les groupes linguistiques, définis selon la langue maternelle et les langues officielles. Enfin, nous traitons des revenus agricoles à la section 6.

Section 1 : Groupes ethniques, Canada

Para. 1. : Revenu moyen

Le Recensement indique que le revenu moyen annuel des travailleurs non-agricoles au Canada était de $3787. en 1961 et de $4414. pour les hommes seulement. Le tableau 2-1 présente par

Tableau 2-1

Revenu total moyen selon les groupes ethniques Canada 1961

	main-d'oeuvre totale	main-d'oeuvre masculine
Tous les groupes	100	100
Britanniques	109.0	109.9
Français	88.9	87.7
Allemands	94.1	95.3
Italiens	82.6	82.0
Juifs	171.9	168.2
Ukrainiens	92.4	93.5
Autres	94.8	94.1

Source: Tableaux 1 et 3 de l'appendice statistique

rapport à ces moyennes canadiennes, les revenus des principaux groupes ethniques. Les revenus des femmes sont en général de 50% plus bas que celui des hommes, mais comme il n'y a pas de différence marquée à cet égard entre les groupes ethniques, les comparaisons que nous avons dans les deux colonnes du tableau sont à peu près identiques.

Nous lisons donc que le groupe juif gagne de loin les plus

hauts revenus. Les revenus des Juifs sont de 70% plus élevés que la moyenne ($7,426. chez les hommes) tandis qu'au deuxième rang, nous trouvons les canadiens d'origine britannique dont les revenus excèdent la moyenne d'environ 10%. La catégorie 'autres groupes ethniques' vient ensuite, mais déjà les revenus sont inférieurs à la moyenne nationale de 5 à 6%. Les Allemands et les Ukrainiens appartiennent, avec les "autres", à peu près au même niveau relatif de revenu. La liste se termine avec respectivement les Canadiens français et les Italiens. Les Canadiens français gagnent 11 à 12% moins que le Canadien moyen, et les Italiens, environ 18% moins.

Comme nous avons dit, ces indices sont calculés par rapport à la moyenne nationale de revenu. Rien ne nous empêche de comparer directement deux groupes ethniques et de calculer les différences de revenu entre les deux. On peut le faire en divisant n'importe quel indice du tableau 2.1 par un autre. C'est ainsi que les Canadiens français peuvent être comparés aux Canadiens britanniques et on trouve alors que le revenu des premiers est égal à 80% du revenu des seconds chez les hommes. Soulignons de nouveau que ces chiffres excluent l'agriculture.

Para. 2. : <u>Dispersion autour de la moyenne</u>

Pour un même revenu moyen, deux groupes ethniques peuvent présenter des distributions de revenus tout à fait différentes, l'une très égale, l'autre très inégale. Il convient d'examiner brièvement la question.

Tableau 2-2

Répartition des revenus totaux de la main-d'oeuvre masculine.

Pourcentage de la population totale du groupe ethnique dans chaque classe de revenu
Canada 1961

	$0 à $3000	$3000 à $5000	$5000 à $10000	$10000 à $15000	$15000 et plus	Ceux qui n'ont pas de rev.	Moyenne en dollars
Britanniques	25.5%	37.5%	30.7%	3.7%	2.1%	0.5%	4852
Français	37.4	40.8	18.6	1.6	1.1	0.5	3872
Allemands	29.3	44.3	22.8	1.6	1.2	0.8	4207
Italiens	39.7	44.8	13.5	0.5	1.1	0.4	3261
Juifs	21.6	24.9	32.7	11.4	9.0	0.4	7426
Ukrainiens	28.0	48.1	20.3	1.5	0.9	1.2	4128
Autres	32.9	40.3	22.9	1.9	1.3	0.7	4153
Total	30.6	39.5	25.0	2.7	1.7	0.5	4414

Le tableau se lit d'abord horizontalement. On trouve chez les Canadiens britanniques que 63.2% d'entre eux gagnent moins de $5000. (lère ligne, somme des deux lères colonnes) et par conséquent que 36.8% d'entre eux gagnent plus de $5000. Prenons les Italiens par comparaison: ces derniers sont près de 85% à gagner moins de $5000. Quant aux Juifs, nous savons déjà qu'ils sont les plus riches et plus de la moitié d'entre eux gagnent $5000. et plus. Les Canadiens français sont près des Italiens; 78.5% gagnent moins de $5000. et un peu plus d'un cinquième gagnent $5000. et au-delà. La moyenne canadienne donne 70% de la main-d'oeuvre au-dessous de $5000. et 30% au-dessus.

Comment établir, sur la base des distributions du tableau 2-2, que les revenus sont répartis plus ou moins également chez un groupe ethnique ou un autre? Nous avons choisi de calculer un coefficient d'inégalité suivant la formule:

$$k^g = \frac{\sum_{i=1}^{5} \frac{Y_i^g}{N_i^g}}{n}$$

où Y_i^g est la masse des revenus de chaque classe i ($0 - 3000, 3000 - 5000 ...) en pourcentages cumulés du revenu total du groupe ethnique g, N_i^g, la population de chaque classe i en pourcentages cumulés de la population totale du groupe ethnique; n, le nombre de classes de revenus telles que définies au tableau 2-2. n = 5 parce qu'on a laissé de côté la classe de revenu zéro. La répartition des revenus est d'autant plus égale que k se rapproche de l'unité.

Le résultat des calculs est reproduit au tableau 2-3. Il appert que la répartition des revenus est plus égale chez les groupes les plus pauvres. Aux extrêmes, on trouve en effet les Italiens dont les revenus sont répartis le plus également, et les Juifs dont la répartition est la plus inégale de toutes. Les Français se trouvent là où leur revenu moyen leur commande d'être suivant la règle ci-dessus.

Tableau 2-3

Inégalité des revenus. Groupes ethniques, Canada
par ordre d'égalité décroissante

groupes	k
Italiens	.818
Ukrainiens	.802
Français	.792
Allemands	.784
Autres	.780
Tous les groupes	.762
Britanniques	.744
Juifs	.636

Source: calculs tirés du tableau

Suivant les mêmes chiffres du tableau , nous avons tracé des courbes de Lorenz (graphique 1.1) pour les Français, les Britanniques et les Juifs. Comme ces courbes sont moins sensibles aux

Graphique 1.1

Répartition des revenus
chez les Canadiens britanniques, français et juifs
courbes de Lorenz

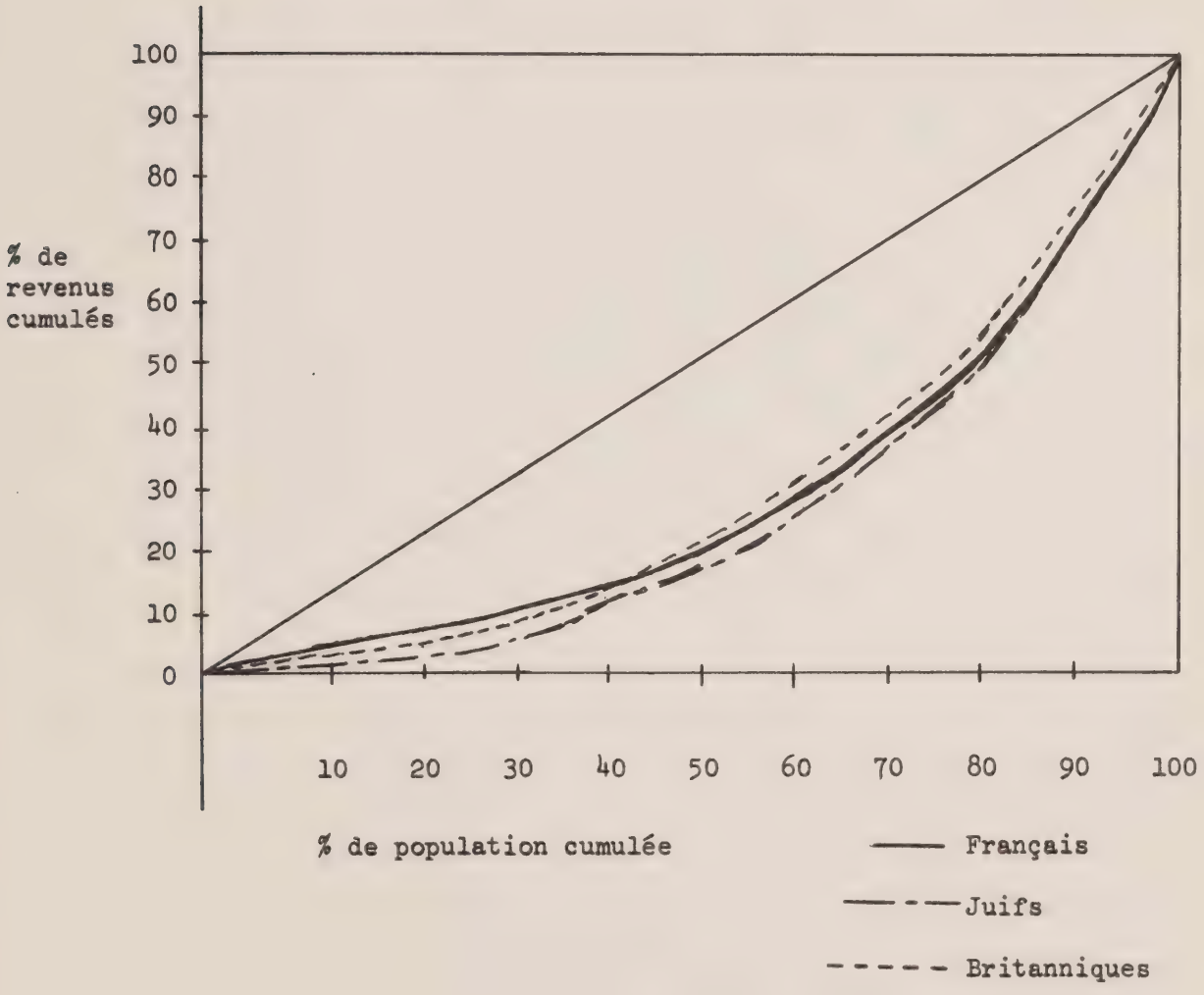

différences de répartition que notre coefficient k, nous nous sommes limités à trois groupes pour fins d'illustration. Comme il est bien connu, plus les courbes "réelles" s'éloignent de la courbe centrale à 45°, plus les revenus sont inégaux. C'est ainsi que le groupe juif se trouve le plus à droite.

Section 2 : Groupes ethniques, Provinces

Avant d'examiner les revenus des groupes ethniques dans les Provinces, nous voulons d'abord localiser les groupes ethniques en quelques grands traits.

On peut procéder en deux étapes.

a) Quelle est la composition ethnique de chaque province?

b) Dans quelles provinces se trouvent les principaux groupes ethniques?

La première question souligne l'homogénéité ou l'hétérogénéité ethnique des Provinces. D'autres études ont déjà fait des observations sur ce point, mais sur la base de la population totale. Nos propres mesures se rapportent à la main-d'oeuvre masculine. Le tableau 7 est la réponse à la question posée. Terre-Neuve est la province la plus homogène avec 93.6% de sa main-d'oeuvre qui est d'origine britannique. Viennent ensuite l'Ile-du-Prince-Edouard et le Québec. L'Ile-du-Prince-Edouard est à 76% britannique et le Québec, à 76% français. Dans les autres provinces, la main-d'oeuvre est beaucoup moins homogène. La Colombie et l'Ontario, qui sont les deux principales provinces d'immigration, ont conservé un bloc important de britanniques s'élevant à environ 60% de la main-d'oeuvre totale, mais tous les autres groupes ethniques sont représentés sans concentrations majeures, sauf peut-être les

Canadiens français de l'Ontario qui représentent près de 10% de la main-d'oeuvre de la Province. Le Nouveau-Brunswick par comparaison est composé des deux groupes, britanniques et français, dans des proportions de 60% et de 32% respectivement. Les trois Provinces des Prairies sont caractérisées par une forte proportion des groupes ethniques "autres". Le Manitoba ajoute aux "autres" des concentrations d'Ukrainiens et d'Allemands représentant chacun 10% de la main-d'oeuvre. La Saskatchewan enfin compte 15% de sa main-d'oeuvre de Canadiens d'origine allemande. Dans l'ensemble du pays, les groupes britanniques et français sont nettement dominants avec des proportions de 45.0% et de 28% de la main-d'oeuvre totale. Les autres groupes ethniques ne représentent séparément qu'un pourcentage très faible de la main-d'oeuvre. Les Allemands comptent pour 5.6% de la main-d'oeuvre, les Italiens, pour 3.4%, les Ukrainiens, pour 2.5% et les Juifs, pour 1.3%.

Tournons maintenant la situation et plutôt que d'examiner les Provinces, examinons les groupes ethniques. Dans quelles Provinces sont-ils surtout concentrés? Le tableau 8 fournit l'information nécessaire. Comme les deux-tiers de la main-d'oeuvre du Canada sont en Ontario et au Québec, il faut s'attendre, bien entendu, à une forte concentration dans ces deux Provinces. Ce sont les Canadiens français qui sont les moins dispersés. Les Italiens sont presque exclusivement dans l'Ontario et le Québec de même que les Juifs. Par ailleurs, la majorité des Allemands et des Ukrainiens

sont à l'Ouest de l'Ontario, les Ukrainiens surtout au Manitoba et en Alberta, les Allemands, en Alberta et en Colombie.

Il n'est pas nécessaire de décrire en détail quels sont les revenus de chaque groupe ethnique dans chaque Province. Les tableaux 3, 7 et 8 de l'appendice statistique contiennent tous les chiffres pertinents à cet égard.

Ce qu'il convient de soulever ici, c'est la question de savoir si les différences inter-ethniques de revenus sont vraiment des différences d'ordre ethnique ou si elles ne sont pas plutôt des différences d'ordre régional. Une autre façon de poser le problème est la suivante: dans quelle mesure les différences inter-ethniques de revenus que nous avons observées sont-elles dues à des attributs du groupe ethnique ou à des caractéristiques de la région dans laquelle les groupes ethniques travaillent.

Une première réponse grossière à ces questions consiste à établir une comparaison entre d'un côté les revenus suivant les Provinces et de l'autre, les revenus suivant les groupes ethniques.

Tableau 2-4

Régions vs Ethnicité

Dispersion des revenus autour de la moyenne nationale

revenus moyens des groupes ethniques Canada		revenus moyens des Provinces	
Britanniques	$4852.	Terre-Neuve	$2972.
Français	3872.	Ile du P.-E.	2933.
Allemands	4207.	Nouvelle-Ecosse	3634.
Italiens	3621.	Nouveau-Brunswick	3499.
Juifs	7426.	Québec	4227.
Ukrainiens	4128.	Ontario	4706.
Autres	4153.	Manitoba	4434.
		Saskatchewan	4086.
		Alberta	4595.
		Colombie-Britannique	4772.
Total	4414.	Total	4414.
Coefficient de variation totale	36.4%	Coefficient de variation totale	17.7%
Coefficient de variation (juifs exclus)	13.1%	Coefficient de variation (Ile du Prince-Edouard exclue)	15.1%

Dans le tableau 2-4, il s'agit d'observer la dispersion des revenus autour de la moyenne nationale. Dans le cas des groupes ethniques, les revenus passent de $3621. (Italiens) à $7426. (Juifs) pour une différence de 105% quand la différence est rapportée au revenu le plus bas. Dans le cas des provinces, les revenus varient de $2972. (Terre-Neuve) à $4772. (Colombie-Britannique) pour une différence de 60.5%. La simple lecture de ces points extrêmes indique que les revenus varient plus entre groupes ethniques qu'entre provinces. Les différences ethniques seraient par conséquent plus marquées que les différences régionales au Canada. Les coefficients de variation, qui mesurent de façon plus rigoureuse les dispersions de revenus autour d'une moyenne, montrent qu'il en serait ainsi (1). La variation est de 36.4% pour ces groupes ethniques et 17.7% pour les Provinces. Ces conclusions cependant sont partiellement erronées et doivent être modifiées.

a) Même si en statistique on nous recommande de ne pas retrancher arbitrairement des observations, il est bien évident que la variabilité ethnique des revenus est causée en grande

---

(1) Le coefficient de variation est égal à

$$\frac{\sqrt{\frac{\sum_{i=1}^{n} x_i^2}{n}}}{\bar{X}}$$

où x sont les écarts à la moyenne nationale $\bar{X}$ et i = (1, 2, ... n provinces ou groupes ethniques).

partie par les Juifs. Or les Juifs ne représentent au Canada que 1.3% de la main-d'oeuvre. Le groupe juif enlevé des calculs, le coefficient de variation tombe des deux tiers à 13.1%. L'Ile-du-Prince-Edouard présente une situation analogue du côté des Provinces en ce qu'elle ne compte que pour 0.4% de la main-d'oeuvre canadienne. L'exclusion de l'Ile-du-Prince-Edouard abaisse le coefficient de variation à 15.1%. Ces corrections étant faites, les différences inter-ethniques de revenus sont d'une amplitude inférieure à celles des Provinces.

b) Une seconde observation pertinente à la question posée est tirée du tableau 5. Comparons chacune des colonnes des groupes ethniques à la 1ère colonne de gauche qui enregistre les différences interprovinciales de revenus. Le revenu des Britanniques par exemple passe de 61.0 à 105.1 (revenu des Britanniques du Canada = 100) quand on va de Terre-Neuve à la Colombie-Britannique. Par comparaison, le revenu moyen des Provinces passe de 67.3 à 108.1 entre les deux mêmes provinces. Le revenu des Britanniques n'est donc pas indépendant de la région dans laquelle les Britanniques travaillent. Bien au contraire, il suit de près le revenu des provinces. Il en est de même des Français dont le revenu passe de 66.0 à 117.3 (revenu des Français du Canada = 100) de la Nouvelle-Ecosse à la Colombie-Britannique. Ces faits signifient que quand le groupe ethnique se trouve dans une province riche, il est riche et quand le groupe ethnique se trouve dans une province pauvre, il

est pauvre. Le Britannique de Terre-Neuve en somme est aussi pauvre que le Britannique de Colombie-Britannique est riche (1). Le Français de l'Ile du Prince-Edouard est aussi pauvre que le Français de Colombie-Britannique est riche. A nous en tenir à cet aspect de la question, nous dirons que le britannique est moins britannique qu'il n'est terre-neuvien ou colombien; le français est moins français qu'il n'est colombien ou québécois.

c) Les observations qui précèdent illustrent une association qui semble exister entre le revenu des groupes ethniques et le revenu des Provinces. Elles ne la démontrent pas. Des mesures plus rigoureuses sont nécessaires. A cette fin, nous avons calculé des coefficients de corrélation entre le revenu des groupes ethniques (pris un à un) par province et le revenu de la province (pour tous les groupes ethniques sauf celui qui est considéré).

Les résultats sont les suivants:

revenu total (sauf les Britanniques) et revenu des Britanniques,	r = .8737	t = 5.080
revenu total (sauf les Français) et revenu des Français,	r = .8879	t = 5.459
revenu total (sauf les Allemands) et revenu des Allemands,	r = .8125	t = 3.941
revenu total (sauf les Autres) et revenu des Autres,	r = .5861	t = 2.046

(1) Dans ce cas, nous devrions dire: le Britannique de Terre-Neuve est aussi pauvre que le Britannique du Québec est riche, puisqu'il est plus prospère au Québec qu'en Colombie-Britannique.

Ces coefficients de corrélation signifient que le revenu des Britanniques par exemple varie, de province en province, comme le revenu des autres groupes ethniques. C'est l'influence régionale qui domine par conséquent. Il en est de même des Français et des Allemands. Dans ces trois cas, les coefficients sont significatifs à 5% au moins, comme le "t" de Student l'indique. En ce qui concerne les autres groupes ethniques, l'association entre le revenu du groupe et le revenu de la province est moins rigoureuse, le coefficient de corrélation étant de .58. De plus, le test de signification au seuil de 5% n'est pas tout à fait respecté. Ces valeurs de r et de t montrent que certains groupes ethniques suivent de plus près que d'autres le revenu des Provinces où ils se trouvent. L'influence régionale est la plus forte chez les Canadiens français, car le coefficient de corrélation et le test de signification sont tous deux les plus élevés. Viennent ensuite les Britanniques auxquels s'applique également la forte influence régionale. Les Allemands suivent, tandis que les autres groupes ethniques pris globalement semblent moins touchés.

Il est malheureux que le petit nombre des observations disponibles nous aient empêchés de calculer ces corrélations pour les Italiens, les Ukrainiens et les Juifs. Si on se fie à l'oeil, (tableau 5) il est probable que le groupe Juif fait exception, car le revenu moyen des Juifs est beaucoup plus bas en Ontario

qu'au Québec. Comme les mesures précédentes de dispersion nous ont amenés à exclure les Juifs de certains calculs, nous sommes portés à croire qu'au total, sous l'angle des revenus du moins, les Juifs ont un caractère ethnique plus marqué que les autres groupes et que celui-ci dominerait les différences de type régional. Par comparaison, de nouveau, ce sont les Canadiens-français qui seraient "les moins ethniques" de tous, ou les plus "régionaux" de tous.

Les corrélations que nous avons établies manifestent donc l'influence prédominante de la région sur les revenus, compte tenu de l'exception possible du groupe juif.

Est-ce à dire que les attributs des groupes ethniques perdent toute importance dans la détermination des revenus? Pas le moins du monde. Si on se souvient du tableau 5 et des explications précédentes, on remarquera que le niveau de revenu de chaque groupe ethnique n'intervient pas dans le calcul de la corrélation. Seule compte la distribution de ce revenu par province. La corrélation est parfaite si la distribution provinciale du revenu d'un groupe ethnique particulier est la même que la distribution provinciale du revenu de tous les autres groupes ethniques. Cette proposition est compatible avec des niveaux différents de revenu. Le revenu des Canadiens français par exemple pourrait être <u>dans chaque province</u> inférieur de 20% au revenu moyen des autres groupes et la corrélation antérieure

serait parfaite.

Si des différences systématiques de ce genre existent, ce sont seulement des attributs des groupes ethniques qui peuvent les expliquer.

Le tableau 4 a été construit de façon à faire ressortir ces caractéristiques ethniques. La suggestion que nous venons de faire est bien conforme à la réalité (1). Les Canadiens britanniques ont un revenu de 10% supérieur à la moyenne nationale. Or on trouve le même 10% par rapport à la moyenne de chaque province, sauf à Terre-Neuve et au Québec. L'exception de Terre-Neuve est négligeable (2), celle de Québec au contraire est une exception importante que nous expliquerons dans d'autres chapitres. Le niveau de revenu des Canadiens français est encore plus remarquable. Quelle que soit la Province, le Canadien français gagne toujours moins que la moyenne provinciale de revenu et la variation est minime d'une province à l'autre (3). La situation est aussi nette dans le cas des Italiens si on prend la précaution

---

(1) S'il existe une différence de revenu, il faut que celle-ci soit également distribuée selon les Provinces, sinon les corrélations précédentes n'auraient pas donné les résultats que nous avons.

(2) En effet, la main-d'oeuvre est britannique à 96% à Terre-Neuve. Il suit que la moyenne des revenus des Britanniques ne peut guère s'écarter de la moyenne provinciale.

(3) Le revenu des Français est inférieur de 12.3% à la moyenne nationale. Si on fait la moyenne non pondérée des revenus des Français de chaque province (3ième colonne du tableau 4) on trouve 11.6% par rapport aux moyennes provinciales.

d'écarter les chiffres non-significatifs. Les Canadiens Allemands excèdent leur moyenne dans le Québec et le Nouveau-Brunswick, mais dans les autres provinces, la situation est uniforme. De même en est-il des Ukrainiens et des "autres" groupes ethniques. On ne peut guère juger des Juifs avec assurance, puisque nous disposons seulement de trois observations significatives, mais les chiffres indiquent de nouveau que les Juifs gagnent plus que les Britanniques dans toutes les Provinces.

Si les Canadiens Britanniques gagnent plus que les autres Canadiens dans toutes les Provinces, si les Canadiens Français, inversement, gagnent moins que les autres Canadiens dans toutes les Provinces, certains attributs ou qualités appartiennent en propre à ces groupes ethniques, quelle que soit la région.

La moyenne nationale de revenu d'un groupe ethnique comprend en somme une composante ethnique et une composante régionale. La composante ethnique sera caractérisée plus loin en des termes d'âge, d'instruction et d'occupation. La composante régionale est également importante puisque les coefficients de variation des distributions ethniques et des distributions provinciales de revenu sont relativement semblables.(1)

(1) Voir le chapitre VIII pour d'autres estimations sur le facteur régional.

Section 3 : Groupes ethniques, zones métropolitaines

L'examen de certaines zones métropolitaines conduit en général à des conclusions analogues à celles que nous pouvons tirer des Provinces. Mais l'échantillon qui a été tiré du Recensement est beaucoup meilleur pour les zones métropolitaines. L'échantillon est de 20%, tandis que celui du Canada et des Provinces est de 1%. En outre, les zones métropolitaines, du point de vue des revenus, sont plus homogènes que les Provinces: les disparités régionales sont réduites; les structures industrielles et occupationnelles sont plus ressemblantes, et ainsi de suite. Par contre, ces avantages ne sont que formels dans un sens, puisque le nombre de zones métropolitaines est si réduit qu'il ne permet aucune analyse statistique rigoureuse.

Para. 1. : Main-d'oeuvre

Les zones métropolitaines de Montréal, Toronto et Ottawa présentent des distributions de main-d'oeuvre (et de population) par groupes ethniques qui sont sans doute intéressantes en soi. Montréal est une ville à forte concentration française, Toronto, une ville à forte concentration britannique où les autres groupes sont nombreux mais peu importants, enfin Ottawa est une zone où les groupes britanniques et français dominent nettement tous les autres. Le tableau 14 donne les informations pertinentes à ce sujet.

Il peut être important de noter que dans le Québec, les groupes non-français sont presqu'entièrement dans la zone de Montréal de sorte que les Français ne représentent que 61% de la main-d'oeuvre de Montréal. Tandis que Montréal compte près de 50% de toute la main-d'oeuvre de la Province, elle ne comprend que 39% de la main-d'oeuvre canadienne-française de la Province.

En Ontario, la situation est la même quant aux Canadiens-français. Ces derniers sont en dehors de la zone de Toronto. Alors qu'ils représentent 10% de la main-d'oeuvre de l'Ontario, les Canadiens-français ne comptent que pour 3% de la main-d'oeuvre de Toronto.

Comme les revenus des grandes villes sont plus élevés que ceux des campagnes ou des petites villes, il faudra se souvenir de la distribution régionale de la main-d'oeuvre canadienne-française à cet égard, quand le moment sera venu d'expliquer les différences de revenus entre les groupes ethniques.

Para. 2. : Revenus

Les revenus des groupes ethniques de Montréal sont dans un rapport semblable à ceux de la Province de Québec. Suivant le tableau 12, les Juifs gagnent à Montréal un revenu qui excède de près de 50% le revenu moyen de la Zone. De même, nous avons déjà vu que les Britanniques gagnaient beaucoup plus à Montréal que partout ailleurs au Canada. Les Allemands ont également une

moyenne de revenu supérieure à la moyenne montréalaise. Les Canadiens-français, par contre, comme les Ukrainiens, ont des revenus de 10% inférieurs à ceux de la Zone en général. Enfin les Italiens sont assez loin avec un revenu de près de 30% inférieur.

Les revenus de Toronto sont plus élevés que ceux de Montréal d'environ 8% dans l'ensemble, mais pour la plupart des groupes ethniques il n'en va pas de même. Les Britanniques gagnent en moyenne $6216. à Montréal et $5557. à Toronto, ce qui représente une diminution de 10%. Les Allemands, les Italiens, les Juifs, les Ukrainiens, les "Autres" gagnent tous un revenu moindre à Toronto, par comparaison à Montréal (tableau 11 de l'appendice statistique). Seuls les Français tirent avantage à travailler à Toronto (1).

Fait surprenant sinon paradoxal: les revenus sont plus élevés dans la zone métropolitaine d'Ottawa qu'à Toronto ou Montréal. Les revenus moyens sont respectivement de $5103., $5080. et $4720. Les Britanniques cependant, nous l'avons dit,

---

(1) Si la moyenne de Toronto est supérieure à celle de Montréal en dépit de ce que tout le monde gagne moins (sauf les Français), c'est à cause des pondérations différentes des groupes ethniques. La moyenne de Montréal est dominée par le groupe français, ce qui abaisse la moyenne, et celle de Toronto est dominée par les Britanniques qui gagnent moins que les Britanniques de Montréal, mais gagnent plus que les Français de Montréal.

gagnent moins à Ottawa qu'à Montréal (mais gagnent plus qu'à Toronto). Les Canadiens-français d'Ottawa ont une moyenne de revenu analogue à celle qu'ils ont à Montréal, mais une moyenne inférieure à celle qu'ils ont à Toronto. Les Italiens gagnent davantage à Ottawa, les Juifs également par une marge importante, de même que les "Autres" et les Ukrainiens.

Par rapport à la moyenne de chaque zone métropolitaine, le tableau 12 montre que les groupes ethniques conservent à peu près leur niveau respectif de revenu.

Section 4 : Langue maternelle, Canada et Provinces

Dans les section 4 et 5, nous délaissons les groupes ethniques pour quelques pages au profit des groupes linguistiques. Comme l'ensemble de l'étude porte sur les groupes ethniques, ces deux sections constituent en quelque sorte une digression. Quand on classe la population selon la langue, on peut tirer du recensement les langues maternelles ou les deux langues officielles. Abordons la langue maternelle.

Les commentaires seront brefs sur ce point. Le tableau 2-5 indique que les revenus des Canadiens de langue maternelle française sont égaux à 80% de ceux des Canadiens de langue maternelle anglaise. Cette proportion est la même quand on compare les revenus des groupes ethniques français et britanniques. La raison est simple: on compare à peu près les mêmes personnes dans les deux cas. D'une part, les Britanniques de langue maternelle française représentent une proportion négligeable de tous les Britanniques et les Français assimilés à l'anglais ne dépassent pas 8%. D'autre part, les Britanniques, parmi tous ceux dont la langue maternelle est l'anglais, forment encore 80% (1,727 sur 2,198).

Par suite de la première raison qui est invoquée, les moyennes de revenus, selon la langue maternelle anglaise et selon la langue maternelle française sont à peu près identiques

Tableau 2-5

Main-d'oeuvre masculine et revenu total moyen
selon la langue maternelle et certains groupes ethniques
Canada 1961

	Nombre en milliers	Revenus en dollars
1. Tous les groupes		
langue anglaise	2198	4807
langue française	1037	3852
total	3235	4414
2. Groupe d'origine britannique		
langue anglaise	1727	4866
langue française	19	3884
total	1746	4852
3. Groupe d'origine française		
langue anglaise	89	4206
langue française	1000	3842
total	1089	3872

Source: échantillon de 1% tiré du recensement 1961, B.F.S.

respectivement à celles des groupes ethniques britanniques et français.

On pourra se convaincre par les tableaux de l'appendice statistique qu'il en est de même au niveau des provinces. Au Québec, le différentiel "linguistique" des revenus est de 63% tandis que le différentiel "ethnique" des revenus est de 65%. En Ontario, il est à peu près le même, à 80%. (Tableaux

Section 5 : Langues officielles, Canada et Provinces

Passons maintenant aux langues officielles. La main-d'oeuvre masculine est classée cette fois selon ceux qui parlent anglais seulement, ceux qui parlent français seulement et ceux qui parlent les deux langues. Le petit nombre de ceux qui ne parlent ni anglais ni français a été négligé.

Pour l'ensemble du Canada, le tableau 2-6 contient les informations essentielles qui nous intéressent. La main-d'oeuvre masculine parle uniquement anglais dans la proportion des deux tiers; elle parle uniquement français dans la proportion de 11%. Les bilingues (des langues officielles!) représentent 21.6% du total.

Avant de passer aux revenus, considérons l'origine ethnique des groupes linguistiques considérés. Les Canadiens britanniques bilingues ne comptent que pour 6.5% et les Canadiens français bilingues par contre s'élèvent à 57.1%. C'est ainsi que au nombre total des bilingues au Canada, les Canadiens français forment près de 75% (624 sur 840) et les Canadiens britanniques, 3% seulement. Les bilingues restant sont les Canadiens d'autres origines.

Tableau 2-6

Main-d'oeuvre masculine et revenu total moyen
selon la langue officielle et certains groupes ethniques
Canada 1961

	Nombre en milliers	% du total	Revenus moyens en dollars	indices
1. Tous les groupes				
parlant anglais seulement	2624	67.6	4541	102.8
parlant français seulement	418	10.7	3088	70.0
parlant les deux langues	840	21.6	4745	107.5
total	3882	100	4414	100
2. Groupe d'origine britannique				
parlant anglais seulement	1633	93.2	4758	98.1
parlant français seulement	4	0.3	2535	52.2
parlant les deux langues	115	6.5	6284	129.5
total	1752	100	4852	100
3. Groupe d'origine française				
parlant anglais seulement	69	6.4	4017	103.7
parlant français seulement	399	36.5	3097	80.0
parlant les deux langues	624	57.1	4350	112.3
total	1092	100	3872	100

Source: échantillon de 1% tiré du recensement, B.F.S.

En outre, les Britanniques parlant le français seulement ne s'élèveraient qu'à 4000 et réciproquement les Français parlant l'anglais seulement représenteraient 6.4% du nombre total de Français. Ces deux observations sont très importantes pour l'analyse, car elles rendent très problématique, sinon impossible, la tâche d'isoler la langue parlée de l'origine ethnique. Il s'ensuit que les revenus qui sont apparamment associés à chacune des langues, puis à l'unilinguisme et au bilinguisme reflètent sans aucun doute les caractéristiques du groupe ethnique plutôt que le phénomène linguistique comme tel. Nous en verrons un exemple frappant plus loin.

Pour l'ensemble du pays, le tableau 2-6 révèle que les bilingues gagnent des revenus supérieurs aux unilingues, que ce soit pour toute la population, pour les Britanniques ou pour les Français. Ceci ne doit pas surprendre. Sans que nous puissions le démontrer par les statistiques, il est évident que les bilingues seront plus instruits, occuperont des postes supérieurs, vivront dans les milieux urbains plutôt que ruraux, et le reste. D'où le fait que les Britanniques bilingues gagnent 30% de plus au moins que les Britanniques unilingues anglais (1). Mais

(1) Même cette raison qui favorise indirectement le bilinguisme ne nous semble pas nécessaire dans les circonstances. Nous savons déjà que les Britanniques du Québec gagnent 22% de plus que leur moyenne nationale. Or, 50% des Britanniques bilingues se trouvent dans le Québec de telle sorte que la prime au bilinguisme peut n'être après tout que la prime aux Montréalais.

ce qui importe encore davantage, c'est ce qui a déjà été noté à l'effet que les bilingues sont surtout des Canadiens français auxquels, bien entendu, le bilinguisme offre des occupations qui leur seraient autrement fermées. Mais alors cet avantage n'est pas lié nécessairement au bilinguisme. En effet, les Canadiens français bilingues gagnent $4350. alors que les Britanniques unilingues anglais gagnent $4758. Si l'on veut gagner des revenus plus élevés, il vaut donc mieux être britannique d'abord et bilingues à la rigueur.

Là où le bilinguisme devrait être profitable, et sans ambiguité cette fois, c'est dans le Québec plutôt qu'à l'échelle du Canada. Or, dans le Québec, la réponse est nettement négative. Les Britanniques unilingues anglais gagnent autant que les bilingues (tableau 2-7), tandis que les Canadiens français unilingues anglais gagnent beaucoup plus que les Canadiens français bilingues. De plus les bilingues français gagnent beaucoup moins que les unilingues anglais. Au total, pour tous les groupes du Québec, les unilingues anglais font prime sur les bilingues, puisqu'ils gagnent $5502., alors que les bilingues gagnent $4772. Au Québec, comme dans l'ensemble du pays par conséquent, il est préférable d'être unilingue anglais plutôt que canadien-français bilingue.

Dans la mesure où les différences de revenu selon la

Tableau 2-7

Main-d'oeuvre masculine et revenu total moyen
selon la langue officielle et certains groupes ethniques
Québec 1961

	Nombre en milliers	Revenu en dollars
1. Tous les groupes		
parlant anglais seulement	122	5502
parlant français seulement	403	3099
parlant les deux langues	574	4772
total	1099	4227
2. Groupe d'origine britannique		
parlant anglais seulement	72	6049
parlant français seulement	3	2783
parlant les deux langues	59	5929
total	134	5918
3. Groupe d'origine française		
parlant anglais seulement	3	5775
parlant français seulement	386	3107
parlant les deux langues	453	4523
total	842	3880

Sources: tableau de l'appendice statistique
tableaux 3 et 6 pour les totaux.

langue parlée sont significatives, les chiffres ci-dessus révèlent une situation familière. Les Canadiens britanniques n'ont guère intérêt à devenir bilingues, même au Québec, tandis que pour les Canadiens français, le bilinguisme est une condition de revenu. Quoique bilingues, cependant, les Canadiens français ne peuvent espérer égaler les revenus des unilingues anglais.

Cette brève analyse de la langue parlée indique que l'origine ethnique domine la langue dans l'explication des disparités de revenus. Ceci tient principalement au fait qu'une minorité seulement des Britanniques ou des Français a été assimilée par l'autre groupe, de sorte que les francophones sont presqu'exclusivement des Canadiens d'origine française et que les anglophones comprennent très peu de Canadiens d'origine française. Voilà une des raisons pour lesquelles l'étude que nous avons entreprise est basée sur l'origine ethnique.

Section 6 : Revenus agricoles, Canada et Provinces

Comme nous l'avons déjà dit, les sections précédentes de ce chapitre excluent l'agriculture. Dans une tentative pour étendre les informations à tous les secteurs de l'activité économique, nous avons demandé au B.F.S. une série spéciale sur l'agriculture, basée sur un échantillon de 1% du recensement de l'agriculture de 1961. Les résultats sont assez grossiers et les conciliations avec les données de revenu des autres secteurs ne sont pas faites (1). De plus, comme les groupes ethniques ont été choisis pour l'ensemble de l'étude, ce ne sont pas les plus importants en agriculture qui ont été retenus. Les Italiens et les Juifs sont en fait si peu nombreux dans cette industrie que nous les avons laissés de côté. Néanmoins, les chiffres sont valables tels quels et, très révélateurs.

Para. 1. : Nombre des exploitants de fermes

Suivant l'échantillon qui nous a été fourni, il y a 448,600 exploitants de fermes au Canada. (tableau). De ce

---

(1) C'est ainsi que les revenus agricoles que nous rapportons ne forment qu'une partie des revenus des agriculteurs, puisqu'un certain nombre de ces derniers travaillent hors de leur ferme. Suivant "Les Fermes de l'Est du Canada 1963", les revenus agricoles s'élèvent à 79% des revenus des agriculteurs dans l'Est du pays. Imprimeur de la Reine, Ottawa 1964.

Tableau 2-8

Pourcentage du nombre des exploitants de fermes selon les groupes ethniques par rapport au total du Canada et des provinces 1961

	Canada	C.-B.	Alb.	Sask.	Man.	Ont.	Qué.	N.-B.	N.-E.	I.P.E.	T.N.
Total	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0
Britanniques	42.9	49.7	37.0	36.0	41.7	66.6	6.8	70.8	73.7	89.0	94.4
Français	24.0	2.5	5.1	4.6	6.6	8.0	91.3	25.0	9.0	7.3	5.6
Allemands	10.2	14.6	16.0	18.8	8.6	10.1	0.9	-	12.2	-	-
Ukrainiens	5.5	1.5	12.0	10.9	17.9	1.0	-	-	0.6	-	-
Autres	17.2	30.7	29.9	29.6	25.2	13.9	1.0	4.2	4.5	3.7	-

Source: calculs tirés du tableau

nombre, 43% sont d'origine britannique, 24% d'origine française, 10.2% d'origine allemande, 5.5% d'origine ukrainienne et 17.2% d'autres origines. Les Britanniques et les Français sont donc encore de loin les deux groupes dominants en agriculture dans l'ensemble du pays.

Le tableau 2-8 donne les proportions correspondantes pour les Provinces. Les Britanniques forment les trois quarts et plus des agriculteurs dans les Provinces de l'Atlantique, et les deux tiers en Ontario. Dans le Québec, bien entendu, ils ne forment que 6.8% des agriculteurs. Les Français forment 91.3% de la population agricole du Québec et 25% au Nouveau-Brunswick. Dans les autres provinces, ils forment une minorité d'environ 5%.

Quand les proportions sont établies par rapport aux groupes ethniques, on obtient le tableau 2-9.

Tableau 2-9

Répartition régionale des agriculteurs

Canada 1961

	C.B.	Prov. de l'Ouest	Ont.	Qué.	Provinces de l'Atlantique
tous les agriculteurs = 100	4.4%	40.4%	26.4%	20.3%	8.4%
agriculteurs britanniques=100	5.1	35.5	41.0	3.2	15.0
agriculteurs français = 100	-	8.8	8.7	77.2	2.2
agriculteurs allemands = 100	6.5	61.4	26.3	1.7	4.1
agriculteurs ukrainiens = 100	1.2	93.4	4.8	-	0.4
agriculteurs autres = 100	8.0	67.4	21.3	1.1	1.9

Source: tableau

40% des agriculteurs du Canada se trouvent dans les Provinces des Prairies, 26% en Ontario et 20% dans le Québec. Par comparaison, les agriculteurs britanniques sont surtout concentrés en Ontario (41%), les agriculteurs français, dans le Québec (77%), tandis que les agriculteurs des autres origines sont en grande majorité dans les Provinces des Prairies. Les Ukrainiens des Prairies notamment, comptent 93.4% de tous les agriculteurs ukrainiens.

Para. 2. : Revenus agricoles

Les revenus agricoles sont définis comme le produit de tous les produits agricoles vendus au cours de l'année précédant le 1er juin 1961 sur les fermes ayant vendu pour au moins $50. Ces revenus sont donc des recettes brutes dont on n'a retranché aucune des dépenses qui s'y rapportent.

a) Revenus moyens

Le tableau 2-10 présente les revenus moyens des agriculteurs (chefs de fermes) répartis selon les provinces et quelques groupes ethniques. La 1ère colonne consiste dans le revenu agricole moyen de chaque province et du pays tout entier. L'Alberta et l'Ontario sont les deux provinces où les revenus sont les plus élevés, soit $5960. A l'autre extrême de la distribution, on trouve la Nouvelle-Ecosse et le Québec dont les revenus sont respectivement de $3308. et $3337. Les différences interprovinciales

Tableau 2-10

Revenu moyen d'origine agricole
des exploitants de fermes Canada et Provinces 1961
Indices, Canada et Provinces = 100

	Revenu moyen	Brit.	Français	Allemands	Ukrainiens	Autres
Canada	$4971.=100	109	70	123	59	121
Colombie-Britannique	4273.=100	82	26x	89	24x	146
Alberta	5968.=100	112	109	103	52	101
Saskatchewan	5629.=100	121	100	102	55	93
Manitoba	4719.=100	120	102	133	53	88
Ontario	5959.=100	92	68	125	65x	139
Québec	3337.=100	127	97	313x	-	198x
Nouveau-Brunswick	3618.=100	97	110	-	-	86x
Nouvelle-Ecosse	3308.=100	139	47x	59x	132x	102x
Ile du Prince-Edouard	3378.=100	104	64x	-	-	86x
Terre-Neuve	2511x=100	105x	24x	-	-	-

x: non significatif compte tenu de l'échantillon

Source: Tableau

sont très marquées, puisque, (rapportées au revenu le plus faible) elles s'élèvent à 80% entre la Nouvelle-Ecosse et l'Alberta. On se souviendra (tableau 2-3) que la différence de revenu dans les autres activités économiques entre les provinces extrêmes était seulement de 60.5%. On notera avec une certaine surprise peut-être, que le revenu agricole du Québec est inférieur à celui du Nouveau-Brunswick; il en est de même de la Colombie-Britannique par rapport à l'Ontario ou aux provinces des Prairies.

Quand on examine les revenus agricoles des groupes ethniques, quatre observations retiennent l'attention: d'abord les Français réussissent relativement bien dans les provinces des prairies et au Nouveau-Brunswick: leurs revenus sont égaux ou supérieurs à la moyenne provinciale; ensuite les Ukrainiens font très mauvaise figure partout, avec des revenus qui excèdent à peine la moitié des revenus moyens des provinces où ils se trouvent. Notons en troisième lieu que les Britanniques ne jouissent pas en agriculture de leur prépondérance économique habituelle (sauf en Nouvelle-Ecosse et en Alberta). Pour l'ensemble du pays, les groupes Allemand et Autres perçoivent des revenus sensiblement supérieurs. Enfin, comme le Québec est une des provinces agricoles les plus pauvres et que les Canadiens français s'y trouvent en très grand nombre, les Canadiens français accusent, en agriculture, comme ailleurs, un statut économique inférieur aux autres groupes

ethniques, à l'exception cette fois des Ukrainiens. Le revenu agricole des Français est égal à 64.2% de celui des Britanniques dans l'ensemble du pays, le revenu des Ukrainiens, à 54% de celui des Britanniques.

b) Dispersion des revenus autour de la moyenne

Le tableau donne les distributions de fréquence des agriculteurs du Canada répartis suivant des classes de revenus agricoles. Un résumé de la situation apparaît au tableau 2-11 qui suit. Décidément, l'agriculture canadienne, en 1961, n'était pas dans un état florissant. Dans l'ensemble du pays et pour l'ensemble des agriculteurs, 43% d'entre eux ont vendu pour moins de $2500. de produits de la ferme, 69% ont vendu pour moins de $5000. tandis qu'à l'autre extrême de la distribution, 12% seulement ont vendu pour plus de $10,000. (1). Parmi les groupes d'agriculteurs retenus ici, ce sont les Ukrainiens, comme nous l'avons vu, qui gagnent le moins. 56% ont vendu pour moins de $2500. et 87% ont vendu pour moins de $5000. Viennent ensuite les Canadiens français dont 55% ont vendu pour moins de $2500. et 80%, pour moins de $10,000. On pourra lire sur le tableau le sort des autres groupes.

---

(1) Un calcul approximatif indique que les 43% d'agriculteurs marginaux contribuent à environ 10% de la production agricole et les 69% qui ont vendu pour moins de $5000., à 29% seulement de la production agricole.

Tableau 2-11

Distribution des agriculteurs par

classes de revenu agricole. Certains groupes ethniques

Canada 1961

	Pourcentages du nombre d'agriculteurs gagnant:				
	$0 - $2499.	$2500.- $4999.	$5000.- $9999.	$10000. et plus	Total
Britanniques	40.92%	23.65%	20.74%	14.65%	100
Français	54.91	25.22	14.74	5.09	100
Allemands	28.50	31.13	26.75	13.58	100
Ukrainiens	56.00	31.20	12.00	0.80	100
Autres	36.60	25.74	21.73	15.89	100
Tous les groupes	43.13	25.56	19.61	11.62	100

Source: tableau

Tableau 2-12

Distribution des agriculteurs par classes de revenus agricoles. Britanniques et Français, certaines provinces

	Pourcentages du nombre d'agriculteurs gagnant				
	$0 - $2499.	$2500.- $4999.	$5000.- $9999.	$10000. et plus	Total
1. Alberta					
Britanniques	30.0	21.1	28.6	20.4	100
Français	22.8	20.	45.7	11.4	100
Autres	34.3	30.0	23.5	12.0	100
Tous les groupes	32.0	26.2	26.5	15.2	100
2. Ontario					
Britanniques	41.4	23.3	19.4	15.8	100
Français	52.1	22.3	18.0	7.4	100
Autres	37.4	19.2	20.8	22.5	100
Tous les groupes	41.2	22.2	20.0	16.9	100
3. Québec					
Britanniques	62.9	12.9	9.6	14.5	100
Français	57.5	25.6	12.6	4.2	100
Autres	64.7x	11.7x	6.0x	17.6x	100
Tous les groupes	58.0	24.5	12.3	5.1	100
4. Nouveau-Brunswick					
Britanniques	73.0	10.5	8.2	8.2	100
Français	63.3	23.3	3.3	10.0	100
Autres	40.0x	60.0x	-	-	100
Tous les groupes	69.1	15.8	6.6	12.2	100

x: non significatif compte tenu de l'échantillon

Source: Tableaux

Dans l'agriculture, les généralisations au niveau du pays ne sont guère de mise. Aussi complétons-nous l'examen des groupes ethniques par le tableau 2-12 pour lequel nous avons choisi quatre provinces seulement, de même que les groupes britanniques, français et tous les autres.

L'Alberta et l'Ontario sont deux provinces où l'agriculture prospère; le Québec et le Nouveau-Brunswick, deux provinces beaucoup plus pauvres relativement aux premières. En Alberta, les Français se situent nettement au centre des distributions avec une prédominance marquée de fermes rapportant entre $5000. et $10000.; ils ont de très grandes fermes en petit nombre, mais également un très petit nombre (relativement aux autres groupes) de fermes marginales. En Ontario, les Canadiens français occupent leur position relative habituelle qui est beaucoup moins reluisante. 52% de leurs fermes ne rapportent pas plus de $2500. par année. Les Britanniques de leur côté laissent la première place aux groupes des autres origines. Au Nouveau-Brunswick, les agriculteurs français gagnent un revenu supérieur aux britanniques, mais c'est une supériorité de misère. 73% des agriculteurs britanniques gagnent moins de $2500. et 63% des agriculteurs français gagnent moins de $2500. En dépit des moyennes de revenus qui sont favorables au Nouveau-Brunswick, l'agriculture du Québec nous paraît légèrement plus prospère, car le pourcentage des fermes marginales par rapport au total est plus bas au Québec qu'au Nouveau-Brunswick (1).

(1) La moyenne du revenu agricole est plus élevée au Nouveau-Brunswick qu'au Québec à cause du 10% des exploitants qui appartiennent à la catégorie $10000. et plus au Nouveau-Brunswick (relativement à 4% au Québec). 10% représente déjà une minorité, mais compte tenu de notre échantillon, il s'agit de trois exploitants de ferme seulement.

De nouveau, la consolation est mince puisqu'au Québec les fermes rapportant moins de $2500. comptent pour 57.5% du total du côté français. Comme au Nouveau-Brunswick, les agriculteurs britanniques du Québec sont plus pauvres que les français (1).

---

(1) Dans une étude importante commandée par le Ministère de l'Agriculture du gouvernement fédéral, Les Fermes de l'Est du Canada 1963, on trouvera plusieurs données complémentaires aux nôtres. Comme dans le Québec 91% des agriculteurs sont canadiens français, les informations sur le Québec se confondent à peu près avec celles sur les Canadiens français comme tels. Les comparaisons interprovinciales qu'on trouve dans ce rapport cependant, et surtout les comparaisons entre le Québec et le Nouveau-Brunswick, ne sont pas recevables car les échantillons choisis sont très loin d'être également représentatifs des deux Provinces. Par exemple, à la page 10, on verra que les fermes rapportant moins de $2500. seraient de 49.8% dans le Québec et de 31.8% dans le Nouveau-Brunswick. En réalité, comme le tableau 2-12 l'indique, les proportions sont respectivement de 58% et de 69.1%. Les données qu'on trouve sur le niveau de scolarité des agriculteurs sont très révélatrices. Ceux du Québec auraient deux années de moins que ceux des autres Provinces de l'Est et leurs enfants d'âge adulte auraient 3.2 années de moins, de sorte qu'en gros les jeunes agriculteurs du Québec seraient d'une génération en retard sur les autres (p. 15). Ces résultats ne sont pas tellement éloignés de ceux que nous avons nous-mêmes établis au chapitre VI. Dans le cas d'une industrie particulière comme l'agriculture toutefois, le phénomène peut constituer l'indice d'une adaptation plus rapide au Québec que dans les autres Provinces, car ceux qui quittent l'agriculture sont plus instruits, présumément, que ceux qui restent. Mais il faudra qu'au bout d'un certain temps, bien entendu, la situation commence à nouveau à s'améliorer.

Para. 3. : Revenu total y compris l'agriculture

Au début de cette section, nous avons dit que les revenus agricoles n'étaient pas comparables aux revenus dont nous disposons par ailleurs pour les autres secteurs d'activité. Nous les comparons quand même d'une certaine façon. Dans le tableau 2-13, nous avons calculé un indice de revenu total, l'agriculture comprise, pour chacun des groupes ethniques retenus. A cette fin, nous avons simplement pondéré les revenus non-agricoles moyens par la main-d'oeuvre non-agricole et le revenu agricole par le nombre d'exploitants de ferme et cela pour chacun des groupes. Le chiffre de revenu obtenu n'a guère de sens en soi puisque le revenu agricole est un revenu brut, comme il a été noté déjà, mais les disparités inter-ethniques conservent toute leur signification (1).

Quand on tient compte des agriculteurs, les disparités inter-ethniques de revenu changent de façon marquée pour les Allemands, les Ukrainiens et le groupe "autres". Les Allemands montent au-dessus de la moyenne nationale des revenus; le groupe "autres" passe de l'indice 94.1 à 98.2, améliorant ainsi sa position relative, tandis que les Ukrainiens s'éloignent de la moyenne et se rapprochent du niveau de revenu des Canadiens français. Quant à ceux-ci, ils perdent près de deux points en se fixant à

---

(1) Dans l'hypothèse bien raisonnable où la proportion revenu net/revenu brut est la même pour tous les groupes.

Tableau 2-13

Revenu total moyen selon
les groupes ethniques. Canada 1961,
en nombres-indices

	revenu total sans l'agriculture main-d'oeuvre masculine	revenu total y compris l'agriculture
Tous les groupes	100	100
Britanniques	109.9	109.8
Français	87.7	85.8
Allemands	95.3	103.1
Italiens	82.0	81.0
Juifs	168.2	166.9
Ukrainiens	93.5	86.8
Autres	94.1	98.2

Notes
1. Comme le nombre d'Italiens et de Juifs dans l'agriculture est négligeable, nous avons appliqué le revenu non-agricole à la nouvelle base du revenu de tous les groupes pour obtenir l'indice.
2. La 1ère colonne est tirée du tableau 2-1 pour fin de comparaison.

85.8% de la moyenne nationale.

Cet effort pour insérer l'agriculture dans nos calculs n'aura donc pas été vain, puisqu'à cause de son importance pour certains groupes, les disparités de revenu sont modifiées. Est-il besoin d'ajouter que pour la vue d'ensemble, ce sont ces dernières disparités de revenu qui s'appliquent, de préférence à celles du tableau 2-1.

Annexe 2.1

Le revenu total de la main-d'oeuvre

Le revenu total est défini comme suit dans le recensement du Canada de 1961. Il comprend:

a) les salaires, les traitements, les commissions, les pourboires et les autres revenus de travail. Le tout avant le paiement de l'impôt sur le revenu, avant les contributions aux plans de pension et avant les contributions à l'assurance-chômage.

b) Revenu net (revenu brut moins les frais d'exploitation) provenant d'une entreprise individuelle ou de l'exercice d'une profession mais sans le revenu net provenant de l'exploitation d'une ferme. (Cette exception est très importante).

c) les allocations familiales.

d) les prestations de sécurité de la vieillesse et d'assistance vieillesse.

e) les autres paiements de transfert des gouvernements (comme les prestations d'assurance-chômage).

f) les pensions de retraite.

g) les intérêts et les dividendes (reçus).

h) les autres revenus de placement (loyers, intérêts hypothécaires, revenus successoraux).

i) tout autre revenu monétaire (rentes, revenu provenant de locataires de chambres, etc...)

Annexe 2.2

Distribution régionale des revenus au Canada

Comptes Nationaux et Recensement

Les séries statistiques que nous utilisons donnent une distribution régionale des revenus au Canada qui est très différente de celle que nous tirons des Comptes Nationaux. Il y a plusieurs raisons à cela.

Le revenu personnel per capita des Comptes Nationaux est comparé à notre série intitulée revenu total de la main-d'oeuvre non-agricole. Les désignations elles-mêmes indiquent déjà trois différences.

Alors que le revenu personnel est rapporté à la population totale dans les Comptes Nationaux, le nôtre est rapporté à la main-d'oeuvre, ce qui fait une première source de divergence. Puis le revenu personnel des Comptes Nationaux comprend le revenu net des exploitations agricoles tandis que notre série exclut l'agriculture. Une troisième différence tient aux séries statistiques sur la main-d'oeuvre. Notre série est tirée du recensement et celle des Comptes Nationaux est basée sur un relevé spécial mensuel. Même si les deux enquêtes étaient strictement identiques par leur questionnaire, il y a une foule de raisons faisant que les résultats ne peuvent être les mêmes. Mentionnons seulement le fait que dans le recensement on a considéré la

population de 15 ans et plus alors que le relevé mensuel de la main-d'oeuvre inclut la population de 14 ans et plus.

Dans le tableau qui suit, nous essayons de comparer des distributions régionales de revenus qui tiendraient compte de ces diverses interprétations. Comme notre série donne une distribution régionale nettement moins inégale que la série du revenu personnel per capita, nous avons pensé qu'il convenait d'en donner quelques raisons.

Différences régionales de revenu

Canada 1961

Provinces	Revenu personnel per capita (Comptes Nationaux) 1	Revenu personnel par travailleur (Comptes Nationaux) 2	Revenu personnel non-agricole par travailleur (Comptes Nationaux) 3	Revenu personnel non-agricole par travailleur (Recensement) 4	Revenu personnel non-agricole par travailleur masculin (Recensement) 5
Terre-Neuve	58.8			71.2	67.3
Ile du Prince-Edouard	61.9	82.7	83.0	67.5	66.4
Nouvelle-Ecosse	77.4			83.0	82.3
Nouveau-Brunswick	68.5			80.6	79.3
Québec	86.6	92.1	88.3	96.8	95.8
Ontario	118.9	109.7	106.5	105.4	106.6
Manitoba	95.9			98.2	100.5
Saskatchewan	77.0	92.2	107.0	93.0	92.6
Alberta	102.8			103.6	104.1
Colombie-Britannique	117.6	118.0	113.8	108.0	108.1
Canada	100	100	100	100	100

La différence entre la colonne 2 et la colonne 1 tient aux taux de participation de la population à la main-d'oeuvre. Ces taux de participation sont défavorables au Québec et favorables à l'Ontario de sorte que passant de 2 à 1, la situation se détériore pour Québec et s'améliore pour l'Ontario. Le taux de participation de la Colombie-Britannique est égal à la moyenne canadienne si bien qu'on ne trouve aucune divergence de ce côté.

La deuxième différence importante tient à l'exclusion de l'agriculture tant du côté des revenus que du côté des travailleurs. Les Provinces de l'Ouest y gagnent le plus, ce qui donne à penser que l'année 1961 n'a pas été bonne ou alors que la productivité agricole n'est pas aussi élevée qu'on le dit. Par contre, les trois provinces industrialisées perdent à cette répartition; Québec, Ontario et Colombie-Britannique voient leur proportion du revenu total baisser. Comme la répartition des revenus est égalisée par l'exclusion de l'agriculture, on peut déduire que l'agriculture au Canada accentue les inégalités régionales.

La comparaison des colonnes 4 et 5 indique que les résultats ne sont guère affectés par l'inclusion ou l'exclusion de la main-d'oeuvre féminine.

- CHAPITRE III -

- CHAPITRE III -

LES REVENUS DE TRAVAIL ET LES REVENUS DE PLACEMENT

Chapitre III

Les revenus de travail et les revenus de placement

Section 1 : Les revenus de travail

Para. 1. : Main-d'oeuvre totale; groupes ethniques, Canada et Provinces.

Para. 2. : Salariés, quatorze groupes ethniques, Québec.

Para. 3. : Taux d'activité.

Section 2 : Les revenus de placement

Para. 1. : Vue d'ensemble

a) Nombre des investisseurs

b) Moyennes des revenus

c) Montréal, Toronto, Ottawa

d) Répartition des revenus de placement

Para. 2. : Influence de divers facteurs sur les revenus de placement

a) Revenu total

1. Nombre d'investisseurs

2. Médianes des revenus

b) Sexe

c) Age

d) Scolarité

e) Travailleurs salariés ou indépendants

f) Conclusion

Para. 3. : Revenus de placement per capita

Chapitre III

Les revenus de travail et les revenus de placement

Les revenus totaux qui ont fait l'objet du chapitre précédent peuvent être divisés en trois catégories: les revenus de travail, les revenus de placement et les revenus de transfert. Les revenus de travail comprennent les salaires, les traitements, les commissions, le revenu net des entreprises individuelles et des professionnels indépendants; les revenus de placement sont principalement les intérêts et dividendes, les loyers perçus, les pensions et les rentes privées; les revenus de transfert consistent dans les allocations familiales, les pensions de vieillesse gouvernementales et les autres revenus de sécurité sociale.

Dans ce chapitre nous examinons les revenus de travail, certains revenus de placement et nous laissons de côté les revenus de transfert.

Section 1 : Les revenus de travail

Les revenus de travail dont nous parlons ici s'appliquent à la population qui fait partie de la main-d'oeuvre masculine non-agricole.

Para. 1. : Main-d'oeuvre et revenus, groupes ethniques, Canada et Provinces

Le tableau 15 de l'Appendice donne les revenus de travail suivant les groupes ethniques, pour le Canada et les Provinces. Si on compare ces chiffres avec ceux du revenu total que nous avons analysés au chapitre précédent, les conclusions à tirer ne changent guère.

Tableau 3-1

Revenu de travail de la main-d'oeuvre masculine suivant les groupes ethniques, Canada 1961

	en dollars	en indices Canada = 100	en pourcentage du revenu total
Tous les groupes	$ 4139	100	93.8
Britanniques	4578	110.6	94.4
Français	3601	87.0	93.0
Allemands	3976	96.1	94.5
Italiens	3405	82.3	94.0
Juifs	6601	159.5	89.9
Ukrainiens	3906	94.4	94.6
Autres	3918	94.9	94.6

Sources: Tableaux 15, 16 et 17 de l'Appendice

Par suite, nous ne répéterons pas l'examen détaillé de la situation.

a) Au tableau 3-1, nous lisons d'abord le revenu moyen de travail qui s'établit à $4139. pour l'ensemble de la main-d'oeuvre masculine du pays. Le revenu des Britanniques est de $4578., celui des Français, de $3601., et ainsi de suite pour les autres groupes. Ces chiffres peuvent être rapprochés de ceux du tableau 2-4 qui s'appliquent au revenu total.

A la deuxième colonne du tableau 3-1, les revenus sont exprimés en indices pour faciliter la comparaison entre les groupes ethniques retenus. Des indices analogues apparaissent au tableau 2-1 pour le revenu total. Les écarts de revenu entre les groupes changent peu quand on passe du revenu total au revenu de travail. Les Britanniques gagnent 10.6% de plus que la moyenne nationale, les Français, 13% de moins. L'écart entre ces deux groupes est de 21.4% (quand il est rapporté au dénominateur le plus élevé), tandis qu'il est de 20% sur la base du revenu total. Le groupe juif gagne maintenant environ 60% de plus que la moyenne nationale. Cet écart est réduit de façon substantielle puisqu'il est de 72% sur la base du revenu total. Les Ukrainiens gagnent légèrement plus, tandis que les Italiens conservent le même écart que précédemment.

Enfin, à la dernière colonne, le revenu de travail est

présenté en pourcentage du revenu total. En général, le revenu de travail moyen est égal à 93.8% du revenu total moyen. La différence comprend, bien entendu, les revenus de placement et de transfert. Le revenu de travail forme donc, de loin, la principale catégorie de revenu. On observe toutefois certaines différences dans cette proportion d'un groupe à un autre. Le revenu de travail du groupe juif est égal à 89.9% du revenu total: les revenus de placement sont donc plus élevés chez les Juifs. A l'autre extrémité, on trouve les Ukrainiens et le groupe "autre" dont la proportion revenu de travail - revenu total est la plus élevée. Le groupe français présente une proportion assez faible par comparaison avec les Britanniques par exemple, ce qui indique que les revenus de placement et de transfert sont plus élevés (1).

b) Quand le revenu des groupes est comparé de province à province comme au tableau 18 (tableau 5 pour le revenu total), on fait ressortir l'importance du facteur régional dans les niveaux de revenu. Par comparaison avec l'image que donnent les revenus totaux, les revenus de travail accentuent les disparités régionales. A l'Est de l'Ontario, les indices de revenus (Canada = 100) de travail sont plus bas que ceux du revenu total;

---

(1) Sur la base de déductions approximatives, ce sont les revenus de transfert qui sont plus élevés.

à partir de l'Ontario vers l'Ouest, les indices de revenus de travail sont au contraire plus élevés. La différence de revenu total entre les deux provinces extrêmes du Canada est de 60.5%, comme nous avons vu; la différence de revenu de travail est de 65.2%. Nous n'avons trouvé qu'une seule raison à cette accentuation des disparités régionales: les revenus de transfert, qui sont inclus dans le revenu total, exercent une influence égalisatrice sur les revenus des régions. Cette influence est relativement considérable pour se manifester ainsi sur les revenus moyens (1).

L'accentuation des disparités régionales s'observe également pour les Britanniques, les Français et les "Autres", de sorte qu'on peut conclure aisément: les revenus de travail sont plus inégalement répartis selon les provinces que ne le sont les revenus totaux.

c) Au tableau 17, les revenus de travail des groupes ethniques sont comparés aux moyennes provinciales. L'analyse qui

---

(1) Au premier abord, on pense au chômage pour expliquer la plus grande inégalité des revenus de travail selon les régions. Mais cette possibilité doit être écartée. Les chômeurs (d'un an et plus) apparaissent dans le revenu total à cause des revenus de transfert, mais ne sont pas comptés dans les moyennes de revenu de travail (leur revenu de travail étant zéro). Leur exclusion, là où ils sont les plus nombreux, aurait donc tendance à égaliser les revenus régionaux de travail.

a été faite sur la base des revenus totaux s'applique de nouveau ici sans changements majeurs. On note en général que les revenus de travail des Français et des Juifs sont légèrement plus bas, tandis que les revenus des autres groupes sont légèrement plus élevés (par rapport aux moyennes provinciales) que dans le cas des revenus totaux, et cela, à peu près partout au Canada. A cette différence près, la situation générale est la même: les Juifs et les Britanniques gagnent un revenu plus élevé que la moyenne dans toutes les Provinces. Les Français et les Italiens gagnent moins que la moyenne dans toutes les Provinces également.

Para. 2. : Salariés, 14 groupes ethniques, Québec

La main-d'oeuvre est souvent répartie entre les travailleurs salariés, les travailleurs indépendants et les travailleurs familiaux non-rémunérés. Une telle classification permet notamment d'isoler les salariés qui forment une catégorie plus homogène de travailleurs que la main-d'oeuvre totale. De même en est-il de la catégorie de revenus que sont les salaires par rapport au revenu total.

Du point de vue des groupes ethniques, la distinction entre les travailleurs salariés et indépendants est importante car les proportions sont assez différentes d'un groupe à un autre. C'est ainsi que dans le Québec, les travailleurs indépendants représentent 10.7% de la main-d'oeuvre totale chez les Français, 6.9% chez les Britanniques, mais 42.9% chez les Juifs.

Tableau 3-2

Classe de travailleurs selon les groupes ethniques.
En pourcentages de la main-d'oeuvre masculine non-agricole de chaque groupe ethnique
Canada, Québec, 1961.

	Salariés	indépendants	non-rémunérés	Total
Canada	87.7	12.0	0.3	100.0
Britanniques	88.3	11.4	0.3	100.0
Français	89.0	10.6	0.4	100.0
Allemands	86.6	13.2	0.2	100.0
Italiens	90.9	9.0	0.1	100.0
Juifs	57.5	42.3	0.2	100.0
Ukrainiens	85.0	14.5	0.5	100.0
Autres	85.7	13.9	0.4	100.0
Québec	88.6	11.1	0.3	100.0
Britanniques	92.8	6.9	0.3	100.0
Français	88.9	10.7	0.4	100.0
Allemands	94.7	5.3	-	100.0
Italiens	91.8	7.9	0.3	100.0
Juifs	57.1	42.9	-	100.0
Ukrainiens	93.9	6.1	-	100.0
Autres	83.9	16.1	-	100.0

La situation des groupes est moins extrême à l'échelle du pays que dans le Québec, mais les Juifs constituent la même extraordinaire exception. Ces différences reflètent les préférences des individus quant au statut de salarié ou d'indépendant, de même sans doute que les occasions d'emploi (de salariés), telles que le permet l'intégration du groupe ethnique au système économique dominant.

Par exception, nous présentons ici une série statistique de salaires qui se rapporte à quatorze groupes ethniques du Québec. C'est la seule occasion que nous avons dans ce travail d'aller au-delà des sept groupes que nous avons choisis au départ. Pour cette raison, le tableau 3-3 devient un indicateur très précieux du statut économique des groupes ethniques.

On peut d'abord comparer ces salaires au revenu moyen de travail qui apparaît aux tableaux 15 et 17. Le revenu moyen de travail de la province de Québec est de $3469. Les salaires moyens sont donc de 10.7% inférieurs, en général, au revenu de travail. L'ordre des groupes ethniques quant au revenu ne change pas beaucoup quand on passe du revenu de travail aux salaires, sauf pour le groupe juif. On observe en effet que les salariés juifs gagnent beaucoup moins cher, en moyenne, que l'ensemble de la main-d'oeuvre juive. Les salariés juifs gagnent $4851., soit près de 40% de plus que la moyenne provinciale, alors que la

main-d'oeuvre juive totale gagne 65.8% de plus que la moyenne provinciale (tableau 17). On en déduit que les revenus très exceptionnels des Juifs tiennent surtout à la proportion élevée de travailleurs indépendants qu'ils comptent dans leur main-d'oeuvre (tableau 3-2).

Le tableau 3-3 indique en outre que les groupes ethniques choisis dans notre étude (et soulignés dans le tableau) se répartissent assez également parmi l'ensemble des groupes. Les Britanniques, les Français et les Italiens se trouvent aux deux extrêmes de la distribution; les Juifs, les Allemands et les Ukrainiens, vers le centre. Les salariés britanniques gagnent 42.4% de plus que la moyenne de la Province de Québec; les Français, 8% de moins et les Italiens, 15.4% de moins. Quand la différence de revenu est rapportée au dénominateur le plus bas, les Français gagnent 55% de moins que les Britanniques (1), les Italiens 68% de moins que les Britanniques.

Est-il besoin de le souligner: ces disparités de revenu sont considérables.

---

(1) Quand la différence de revenu est rapportée au revenu des Britanniques, soit au revenu le plus élevé, la différence est de 35.6%. On notera que cette différence est toujours la même, qu'on prenne le revenu total, le revenu de travail, ou comme ici, les salaires.

Tableau 3-3

Revenus moyens des salariés masculins
suivant 14 groupes ethniques, Québec 1961

	en dollars	en indices
Tous les groupes	$3469	100
Britanniques	4940	142.4
Scandinaves	4939	142.4
Néerlandais	4891	140.9
Juifs	4851	139.8
Russes	4828	139.1
Allemands	4254	122.6
Polonais	3984	114.8
Asiatiques	3734	107.6
Ukrainiens	3733	107.6
Autres Européens	3547	102.4
Hongrois	3537	101.9
Français	3185	91.8
Italiens	2938	84.6
Indiens de naissance	2112	60.8

Source: Compilation spéciale tirée du recensement, B.F.S.

Graphique 3-1

Revenus moyens des salariés masculins
hors de l'agriculture suivant
les groupes ethniques, Québec 1961

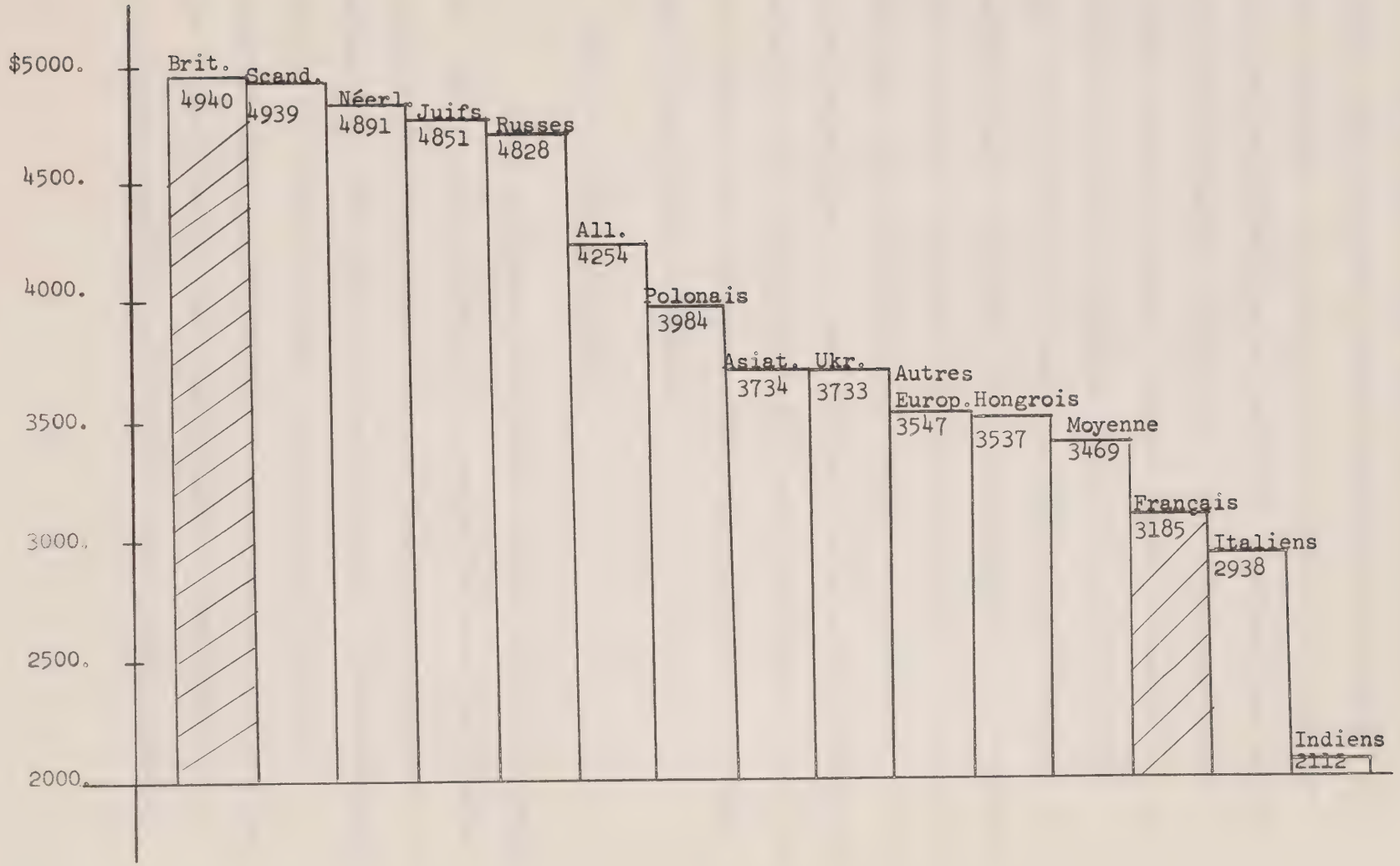

Mais l'intérêt principal du tableau 3-3 consiste, bien entendu, dans les groupes ethniques que nous avons ajoutés à la liste habituelle. On observe, dans la catégorie des hauts revenus, parmi les Britanniques et les Juifs, la présence des Scandinaves, des Néerlandais et des Russes. Tous ces groupes gagnent de $4800 à $4950. au Québec. Puis, on descend une marche de l'escalier où on trouve les Allemands dont le revenu est de $4254. Entre $4000. et $3700., on compte les Polonais, les Asiatiques et les Ukrainiens; puis à $3500., les autres Européens et les Hongrois. En fin de liste, s'inscrivent les Français avec $3185., les Italiens avec $2938., puis les Indiens, avec $2112. Le graphique 3-1 illustre ces comparaisons. On aura déjà noté que la moyenne provinciale des salaires est relativement faible, mais, bien entendu, c'est parce qu'au Québec ce sont les revenus des canadiens français qui importent le plus, à cause du nombre.

Para. 3. : Taux d'activité

Avant de laisser cette section sur les revenus du travail, nous voulons aborder brièvement la question des taux d'activité de la population. L'expression elle-même désigne le pourcentage de la population qui fait partie de la main-d'oeuvre. Ni les taux d'activité, ni d'ailleurs le chômage (d'un an et plus) n'exercent quelqu'influence sur les moyennes de revenu que nous utilisons partout dans cet ouvrage, parce que les moyennes s'appliquent à la main-d'oeuvre d'une part, et à la main-d'oeuvre ayant déclaré un

revenu d'autre part. Nous n'avons donc pas l'occasion de soulever ces problèmes.

Or les taux d'activité sont très différents d'un groupe ethnique à un autre et c'est dans le cas des Canadiens français qu'ils sont les plus bas par comparaison avec tous les groupes ethniques retenus. Quand les taux d'activité sont plus bas, cela signifie que ceux qui travaillent supportent, à même leurs revenus, un plus grand nombre de personnes, que ces personnes soient des enfants, des invalides ou des vieillards. Le revenu per capita est donc encore plus faible que ne l'indiquent les revenus par travailleur dont nous faisons état.

Tableau 3-4

Taux d'activité de la population masculine totale, Canada et Québec 1961

	Canada	Québec
Britanniques	51.9%	54.2%
Français	47.0	47.3
Allemands	55.6	62.9
Italiens	56.8	58.7
Juifs	56.7	58.0
Néerlandais	51.9	55.4
Ukrainiens	55.2	58.2
Autres que britanniques et français	54.2	58.3
Tous les groupes	51.0	49.0

Note: l'agriculture est comprise
Sources: Bulletin 3.1-15, Recensement du Canada
Bulletin 1.3-2, Recensement du Canada

Au tableau 3-4, nous présentons les taux d'activité de la population masculine totale. Le taux des Français est de 47% au Canada. Compte tenu des enfants, il y a moins d'un homme sur deux qui travaillent. Le taux des Britanniques par contre est de 51.9% et celui des autres groupes pris dans leur ensemble, 54.2%. Apparamment anodines, ces différences sont très importantes. Si les Canadiens français avaient le même taux d'activité que les Britanniques, ils compteraient 135,000 personnes de plus dans la main-d'oeuvre (10%). Si ces personnes étaient rémunérées comme l'est le Canadien-français moyen ($3600.), le revenu des Canadiens français augmenterait de 486 millions par année au Canada. Par rapport aux autres groupes ethniques, et à l'exception des Français, les Britanniques ont à leur tour un des taux d'activité les plus bas. Si les Canadiens français avaient les taux d'activité des Italiens ou des Juifs par exemple, c'est une augmentation de 270,000 travailleurs (ou de 20% de leur main-d'oeuvre) et de 1 milliard de revenu par an qu'ils enregistreraient (1).

Dans le Québec, les différences entre les groupes

---

(1) Le phénomène a déjà été observé sur des données différentes dans A. Raynauld, Croissance et Structure économiques de la province de Québec, Québec, 1961, p. 61.

ethniques sont encore plus marquées que dans l'ensemble du pays. Alors que les Canadiens français ont à peu près le même taux d'activité (puisqu'il s'agit des mêmes personnes), les autres groupes ont des taux sensiblement plus élevés. Les Britanniques sont à 54% et les autres que britanniques et français 58%. Par rapport à la population de ces "autres" groupes, les Canadiens français pourraient compter une addition de 23% à leur main-d'oeuvre, si les taux d'activité étaient les mêmes. On a peine à croire ces chiffres tellement les différences sont grandes.

A quoi donc tiennent ces taux d'activité? Les quatre-cinquièmes des différences observées tiennent au fait que la population française est beaucoup plus jeune que la population de tous et chacun des autres groupes ethniques(1); le dernier cinquième, à des taux d'activité plus bas pour les mêmes groupes d'âge adulte.

Les différences observées dans les taux d'activité selon les groupes se décomposent donc en un effet démographique d'un côté, et en un effet d'activité proprement dite, de l'autre. L'importance de ces deux effets est estimée au tableau 3-5. Nous avons calculé de combien le revenu de travail des Français (masculins

---

(1) i.e. techniquement, la population de 14 ans et moins par rapport à la population totale est plus élevée chez les Canadiens français, que chez les autres groupes ethniques.

toujours) augmenterait si les Français avaient la même population de 15 ans et plus et les mêmes taux d'activité par âge adulte que les Britanniques. On observe que l'effet démographique est nettement plus fort que l'effet d'activité proprement dite.

Tableau 3-5

Importance des taux d'activité sur le revenu moyen, Canada, Québec, Ontario, 1961

	Canada	Québec	Ontario
1. effet démographique	8.5%	11.1%	10.5%
2. taux d'activité proprement dits par groupe d'âge adulte	1.8	3.3	0.8
3. effet global	10.3	14.8	11.4

Note: l'effet global, ayant été calculé de façon indépendante des deux effets particuliers, n'est pas nécessairement égal à la somme des deux pourcentages.

Si la population française avait les mêmes caractéristiques que la population britannique aux deux égards considérés ici, le revenu des Français augmenterait de 10.3% au Canada, de 14.8% au Québec et de 11.4% en Ontario. Ces pourcentages sont la contrepartie grossière des augmentations de revenus que nous avons données

précédemment en millions de dollars (1).

Si l'effet démographique est un phénomène bien connu qui n'exige guère de clarification, il en va tout autrement des taux d'activité de la population adulte (15 ans et plus). On trouvera les taux au tableau 5-4, sur lesquels est basé l'effet des taux d'activité proprement dits du tableau 3-5. Les Français ont un taux de 75.9% au Canada, ce qui signifie que ceux qui travaillent parmi la population masculine de 15 ans et plus forment une proportion de 75.9%. Par comparaison, les Britanniques ont un taux de 77.3%, les Allemands 83.6%, les Italiens 84.4% et ainsi de suite. Au Québec, les disparités inter-ethniques sont encore plus marquées.

Nous nous perdons en conjectures sur l'origine ou les causes de ces divergences. Dans le groupe d'âge 15 - 24 ans par exemple, les taux français sont plus bas que les taux britanniques. Or ils devraient être beaucoup plus élevés puisque les

---

(1) Ces mêmes augmentations de revenus peuvent être rapportées, non au revenu des Français, mais à la différence de revenus qui est observée entre les Français et les Britanniques. Le pourcentage de 10.3% pour le Canada représente ainsi 26% de la différence de revenu et celui de 14.8% pour le Québec représente 18.3% de la différence de revenu (comme on sait, déjà les disparités inter-ethniques de revenu sont plus prononcées au Québec, d'où le % plus faible "d'explication"). Comme notre étude porte sur les revenus par travailleur plutôt que sur les revenus per capita, nous ne devons pas additionner ce pourcentage "d'explication" des disparités de revenus à tous les autres facteurs que nous examinerons dans les prochains chapitres.

taux de scolarisation, de leur côté, sont plus faibles chez les Français. Et si les Canadiens français ne sont ni à l'école ni au travail, on peut se demander avec raison où ils se trouvent. Prenons un autre exemple: les hommes de 45 à 64 ans du Québec travaillent dans une proportion de 84.8%, tandis que ceux des autres groupes ethniques travaillent dans des proportions de 89 à 93%. Comment cet écart s'explique-t-il? rentiers prématurés? invalides? prisonniers? Nous ignorons la réponse. Quoi qu'il en soit, le phénomène est important et contribue, comme si besoin il y avait, à abaisser de nouveau le revenu per capita des Canadiens français dans le pays.

Section 2 : Les revenus de placement

Les revenus de placement sont la deuxième catégorie du revenu total que nous examinons dans ce chapitre. Nous avons tiré du recensement, et cela est fait pour la première fois à notre connaissance, des séries statistiques très élaborées et très riches en enseignements. Cependant on peut demeurer sceptique sur l'exactitude avec laquelle les personnes recensées ont répondu aux questions qui leur étaient posées. En effet, les questions du recensement sur les revenus de placement (question 8.V et 8.VI) sont excessivement générales et comprennent un grand nombre d'éléments différents qui ne sont pas énumérés et permettent facilement des oublis.

A la question 8.V du recensement, on devait indiquer quels avaient été les revenus des douze mois précédents sous forme d'intérêts sur obligations, d'intérêts sur dépôts bancaires et sous forme de dividendes. La question 8.VI portait sur le revenu associé aux autres placements i.e. comme il était précisé, les loyers nets perçus, les revenus tirés des prêts hypothécaires, enfin les revenus de successions. Dans le "Manuel de dénombrement" à l'usage des agents recenseurs, on trouve le texte suivant

sur la question 8.VI:

> "Déclarer ici les intérêts sur prêts hypothécaires, les loyers nets d'immeubles (terrain et bâtiments) possédés et loués à d'autres, les revenus réguliers provenant d'une succession, les intérêts sur prêts et sur les dépôts dans les sociétés coopératives et les compagnies d'assurances, etc."(1)

On pourra noter que les intérêts reçus sur les dépôts d'épargne sont placés à la question 8.V quand ils proviennent des banques, mais à la question 8.VI quand ils proviennent des caisses populaires et des autres institutions financières. Cette distinction n'est pas négligeable dans le cas présent, puisque les Canadiens français ont beaucoup plus d'épargnes dans les Caisses que les autres groupes ethniques.

Les informations dont nous disposons sont basées sur un échantillon de 20% et couvrent les zones métropolitaines de Montréal, Toronto et Ottawa. Nous avons le nombre d'investisseurs et la population totale de 15 ans et plus, suivant le groupe britannique, français et autre, avec la moyenne, la médiane (et les distributions) des revenus de placement totaux, des intérêts et dividendes et des autres revenus de placement. Ces informations sont ensuite classées séparément selon le sexe, l'âge, le niveau de scolarité, la classe de travailleurs et les

---

(1) p. 73

revenus totaux. Nous nous limitons forcément ici à un très bref résumé des résultats.

Para. 1. : Vue d'ensemble

Les tableaux 3-6, 3-7 et 3-8, s'appliquant respectivement à Montréal, Toronto et Ottawa, donnent le pourcentage de la population qui a perçu des revenus de placement et la moyenne de ces revenus.

a) nombre des investisseurs

En pourcentage de la population, le nombre des investisseurs, au sens approximatif où nous entendons ce terme, s'élève à 11.3% à Montréal, à 17% à Ottawa et à 18.8% à Toronto (lignes 1.c). Ceux qui investissent en plus grand nombre sont d'abord les Britanniques, puis les "autres" groupes ethniques, enfin les Français. Le nombre des investisseurs Canadiens français est plus de deux fois inférieur au nombre des Britanniques. A Montréal, il est de 8.7% chez les Français et de 18.8% chez les Britanniques. Cette information ne surprend pas. Dans une population plus pauvre et dont les charges familiales sont plus élevées, on s'attend à ce que le nombre des investisseurs soit plus bas que dans une population aux caractéristiques inverses. Pour les mêmes raisons, la place qu'occupe le groupe "autres", à mi-chemin environ entre les Britanniques et les Français, est celle qui était attendue.

Tableau 3-6

Revenus de placement selon les groupes ethniques, Montréal 1961

	Brit.	Français	Autres	Population totale 15 ans et plus
1° pourcentage de la population qui perçoit des revenus de placement				
1.a) Intérêts et dividendes	16.8	5.4	8.8	8.2
1.b) autres revenus de placement	3.9	4.4	5.3	4.5
1.c) revenus de placement totaux	18.8	8.7	12.6	11.3
2° moyenne des revenus				
2.a) intérêts et dividendes	$944.4	$786.5	$836.6	$856.9
2.b) autres revenus de placement	1503.0	1570.2	1831.7	1617.4
2.c) revenus de placement totaux	1104.8	1229.1	1297.2	1204.8

Note: les pourcentages et les moyennes sont calculés d'après ceux seulement qui ont déclaré un revenu de la catégorie à laquelle ils s'appliquent. Comme la même personne peut avoir perçu des revenus des deux catégories (a) et (b), la ligne (c) n'est pas la somme des lignes (a) et (b).

Tableau 3-7

Revenus de placement selon les groupes ethniques

Toronto 1961

	Brit.	Français	Autres	population totale 15 ans et plus
1° pourcentage de la population qui perçoit des revenus de placement				
1.a) intérêts et dividendes	18.9	11.0	11.1	15.9
1.b) autres revenus de placement	5.6	3.3	5.8	5.6
1.c) revenus de placement totaux	21.4	12.9	14.9	18.8
2° moyenne des revenus				
2.a) intérêts et dividendes	$766.2	$672.2	$686.9	$744.7
2.b) autres revenus de placement	1251.9	1161.5	1431.6	1315.9
2.c) revenus de placement totaux	939.7	819.4	1005.0	955.3

Note: les pourcentages et les moyennes sont calculés d'après ceux seulement qui ont déclaré un revenu de la catégorie à laquelle ils s'appliquent. Comme la même personne peut avoir perçu des revenus des deux catégories (a) et (b), la ligne (c) n'est pas la somme des lignes (a) et (b).

Tableau 3-8

Revenus de placement selon les groupes ethniques

Ottawa 1961

	Brit.	Français	Autres	population totale 15 ans et plus
	1° pourcentage de la population qui perçoit des revenus de placement			
1.a) intérêts et dividendes	20.6	5.6	13.0	13.5
1.b) autres revenus de placement	6.6	5.0	6.2	5.9
1.c) revenus de placement totaux	23.7	9.5	16.9	17.0
	2° moyenne des revenus			
2.a) intérêts et dividendes	$724.3	$679.2	$703.9	$713.9
2.b) autres revenus de placement	1347.7	1254.8	1484.4	1339.0
2.c) revenus de placement totaux	941.8	1009.9	1018.3	968.6

Note: les pourcentages et les moyennes sont calculés d'après ceux seulement qui ont déclaré un revenu de la catégorie à laquelle ils s'appliquent. Comme la même personne peut avoir perçu des revenus des deux catégories (a) et (b), la ligne (c) n'est pas la somme des lignes (a) et (b).

En ce qui concerne les intérêts et dividendes, (lignes 1.a) le nombre des investisseurs canadiens français est de 5.5% à Montréal et Ottawa et de 11% à Toronto. Le nombre des investisseurs Britanniques est de trois fois plus élevé à Montréal et à Ottawa. Par contre, dans le cas des autres revenus de placement (lignes 1.b), le nombre des investisseurs canadiens français est plus élevé que celui des canadiens britanniques à Montréal. Quant à Ottawa et Toronto, l'avantage des Britanniques sur les Français est minime. Il ressort de ces comparaisons que les Français et les Britanniques font des placements différents. En d'autres mots, leurs préférences sont différentes quant aux catégories d'actifs qu'ils détiennent. Cette conclusion s'impose également si on observe qu'il y a trois à quatre fois plus de Britanniques qui reçoivent des intérêts et dividendes que d'autres revenus de placement, tandis que le nombre des Français dans l'une et l'autre catégorie est à peu près le même (sauf à Toronto). De nouveau, les autres groupes ethniques occupent à cet égard une situation intermédiaire. Les investisseurs se répartissent entre les deux catégories de placement dans une proportion grossière de 2 à 1.

Nous avons des raisons de croire que les intérêts et dividendes qui ont été rapportés excluent (contrairement à la

définition donnée au recensement) les intérêts reçus sur les dépôts bancaires (1). Mais comme les intérêts et dividendes qui demeurent sont la contrepartie, à la fois d'actifs de risque comme les actions et d'actifs de tout repos comme les obligations d'épargne du Canada, nous ne pouvons pas déduire des observations précédentes que les Britanniques auraient une "propension au risque" supérieure au groupe Français.

---

(1) Il existe, à notre connaissance, quatre sources de base au Canada qui contiennent des informations sur les actifs détenus par le public ou sur les revenus de placement. Ce sont les "Taxation Statistics" du Ministère du Revenu, les enquêtes du B.F.S. publiées sous le titre Incomes, Assets and Indebtedness of non-farm families in Canada (cat. 13-525 pour la dernière, en 1963), l'enquête du Montreal Stock Exchange de 1962 parue dans le mémoire que cette institution a soumis à la Commission Royale sur le Système Bancaire et Financier, enfin l'enquête de 1962 conduite par la même Commission Royale et publiée dans le volume annexe du Rapport.

Il n'est pas nécessaire d'analyser de près les résultats de ces quatre documents puisqu'aucun ne traite des groupes ethniques comme tels. Ils servent cependant à interpréter nos propres données, et notamment celui de la Commission Royale sur le Système Bancaire et Financier qui couvre des zones métropolitaines comme nous faisons ici. Nous savons par exemple, d'après cette enquête, que 90% de la population détient des dépôts bancaires, 30% des obligations d'Epargne du Canada et 12.3% des actions inscrites en bourse. Les enquêtes du B.F.S. donnent des chiffres inférieurs (parce qu'on va au-delà des zones métropolitaines), mais du même ordre relatif de grandeur. Nos propres données sont aisément conciliables avec les chiffres se rapportant aux obligations et aux actions, mais ne le sont pas avec ceux du nombre des déposants. C'est pourquoi nous pensons que cette catégorie de revenus a été considérablement sous-estimée.

Par ailleurs, comme il a été dit, les autres revenus de placement sont associés surtout aux biens fonciers, de sorte qu'il n'y aurait ici aucune équivoque (1). Dans la mesure où les personnes recensées ont compris la question du recensement, les Canadiens français investissent en plus grand nombre que les Canadiens britanniques dans l'immeuble, et présumément, dans l'immeuble résidentiel. Cette préférence des Canadiens français pour le placement immobilier faisait déjà partie du bagage traditionnel de connaissances plus ou moins intuitives qu'on pouvait avoir sur le sujet. La préférence est nettement confirmée par comparaison avec les Britanniques à Montréal et à Ottawa. Notons toutefois l'exception de Toronto.

b) moyenne des revenus

Si le nombre des investisseurs canadiens français est beaucoup moins élevé que celui des autres canadiens, compte tenu des populations respectives, leur revenu moyen de placement ne l'est pas. Au contraire, à Montréal et à Ottawa (lignes 2.c), les investisseurs français ont, en moyenne, des revenus de placement plus élevés que les investisseurs britanniques. A leur tour les investisseurs des autres groupes ethniques ont des revenus moyens de placement supérieurs aux Britanniques et aux Français. Ces observations surprennent tout à fait. Le pattern général des

---

(1) Sauf en ce qui concerne les dépôts d'épargne dans les Caisses populaires.

disparités de revenus inter-groupes ethniques est renversé, sauf à Toronto de nouveau quant aux Canadiens français. C'est ainsi qu'à Montréal le groupe "autres" accuse des revenus de placement de $1297., le groupe français $1229. et le groupe britannique $1105. L'ordre est le même à Ottawa quoique les différences soient moins sensibles. Enfin à Toronto, le groupe "autres" conserve la vedette avec une moyenne de $1005.; les Britanniques suivent avec $940. et les Français viennent en dernière place avec $819.

A y regarder de plus près cependant, les conclusions à tirer sont assez nuancées. D'abord, dans le cas des intérêts et dividendes, les Britanniques ont partout des revenus supérieurs aux deux autres groupes, le groupe français enregistrant les moyennes les plus basses. Mais les différences ne sont pas grandes. C'est donc dans les autres revenus de placement que les moyennes des Britanniques sont plus faibles. Dans les trois zones, en effet, les Britanniques viennent après le groupe "autres" pour les moyennes de revenu de cette catégorie. Mais c'est seulement à Montréal que les investisseurs français surpassent les investisseurs britanniques: ils ont des revenus égaux respectivement à $1570. et $1503. (1).

---

(1) A Ottawa, le groupe français accuse des revenus inférieurs aux Britanniques dans les deux catégories de revenu de placement cependant qu'au total la moyenne française est supérieure à la moyenne britannique. Ce curieux résultat est dû à la répartition du nombre des investisseurs entre les deux catégories, répartition qui est très différente pour l'un et l'autre des deux groupes.

Avant d'interpréter ces résultats, comparons directement les trois zones métropolitaines que nous avons.

c) Montréal, Toronto, Ottawa

C'est à Montréal que le nombre d'investisseurs est le plus faible en pourcentage de la population. Il est de 11.3% tandis qu'il est de 18.8% à Toronto et de 17% à Ottawa. Ce fait ne surprend pas puisque les Canadiens français qui investissent en moins grand nombre sont concentrés à Montréal. Cependant la proposition reste valide pour chacun des groupes ethniques retenus et pour chacune des catégories de placement à l'exception de deux cas (1). Les Britanniques donc, et les autres groupes ethniques investissent en moins grand nombre à Montréal qu'à Ottawa ou à Toronto. Si les Français investissent en plus grand nombre à Toronto, c'est à Ottawa que les investisseurs britanniques et autres sont les plus nombreux.

En ce qui concerne les niveaux des revenus de placement, c'est Montréal qui vient en tête sans aucune exception (36 cas sur 36); Toronto accuse les revenus les plus faibles dans tous les cas sauf deux; Ottawa occupe le niveau intermédiaire.

Quoique cela ne soit pas évident à première vue, il

---

(1) sur 36, i.e. quatre colonnes et trois lignes sur chacun des trois tableaux 3-6, 3-7 et 3-8.

existe une association manifeste entre le pourcentage de la population qui investit et le niveau des revenus de placement. Cette association est négative, dans le sens que plus le nombre d'investisseurs (en pourcentage de la population) est élevé, plus basse est la moyenne des revenus. Cette règle s'applique ici dans le cas des groupes ethniques (revenus de placement totaux) et dans le cas des zones métropolitaines.

Elle est représentée par les graphiques 3.2a et 3.2b. Une telle fonction serait, à notre avis, une variante ou une fonction dérivée de l'association positive qui existe entre les revenus de placement et les revenus totaux. Il est bien évident que ce sont les individus aux revenus les plus élevés qui investissent le plus et qui retirent par suite les revenus de placement les plus élevés. Or, il est raisonnable de penser que les premiers investisseurs dans une population donnée sont les individus les plus riches. Et à mesure que le nombre d'investisseurs augmente, ceux-ci sont de moins en moins riches en moyenne, de sorte que plus le placement se généralise dans une population, plus la moyenne des revenus de placement s'abaisse, quand la moyenne est calculée sur le nombre des investisseurs. La proposition s'exprime aussi en d'autres termes. Supposons deux populations à revenu moyen égal: dans l'une on trouve 5% d'investisseurs, dans la seconde, 25%. Dans la mesure où le placement est fonction du revenu, la moyenne des placements (et des revenus de

Graphiques 3.2

a) Français et Britanniques à Montréal

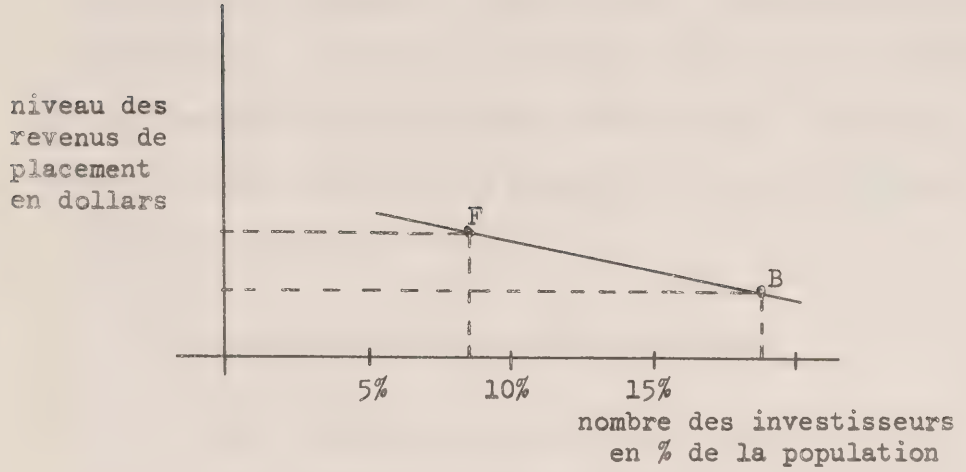

b) Montréal, Ottawa, Toronto

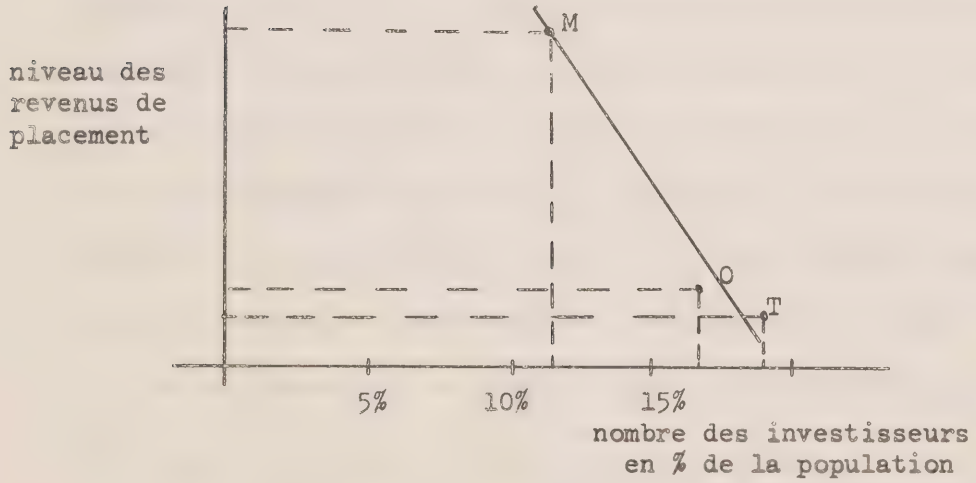

placement) par investisseur sera plus élevée dans la première que dans la seconde population.

C'est pour cette raison que nous n'accordons pas une signification profonde au fait que pour l'ensemble des revenus de placement, les Canadiens français accusent une moyenne de revenu supérieure aux Canadiens britanniques, ou encore au fait que Montréal enregistre des moyennes de revenu de placement supérieures à Toronto.

d) répartition des revenus de placement

Les observations précédentes indiquent déjà que les courbes de distribution des revenus de placements sont a priori assymétriques à droite (1). On sait qu'alors on doit généralement préférer la médiane à la moyenne comme la mesure la plus représentative. Dans le tableau 3-9, nous donnons, outre la moyenne des revenus de placement, la médiane et l'écart-type s. Les valeurs excessivement élevées du s, de même que la différence considérable qui existe entre les moyennes et les médianes donnent une première indication d'une distribution extrêmement inégale des revenus de placement. Le graphique 3.3 l'indique également.

---

(1) Dans le sens que la moyenne excède la médiane. Sur un graphique où les revenus sont sur l'axe des X et les individus sur l'axe des Y, la courbe est beaucoup plus longue sur la droite que sur la gauche de sorte que la médiane est à gauche de la moyenne.

Tableau 3-9

Moyennes médianes et écart-type
des revenus de placement, Montréal 1961

	Britanniques	Français	Autres	Total, population 15 ans et plus
1. revenus de placement totaux				
moyenne	1104.8	1229.1	1297.2	1204.8
médiane	624.2	710.9	707.4	680.9
écart-type	±1745.4	±1663.7	±1873.0	±1735.8
2. intérêts et dividendes				
moyenne	944.4	786.5	836.6	856.9
médiane	585.9	560.8	571.0	572.2
écart-type	±1515.3	±1149.5	±1274.1	±1326.6
3. autres revenus de placement				
moyenne	1503.0	1570.2	1831.7	1617.4
médiane	786.8	932.8	1068.1	925.7
écart-type	±2082.5	±1822.3	±2184.7	±1955.0

Graphique 3.3

Distribution des revenus totaux de placement, deux sexes, Britanniques et Français, Montréal, 1961

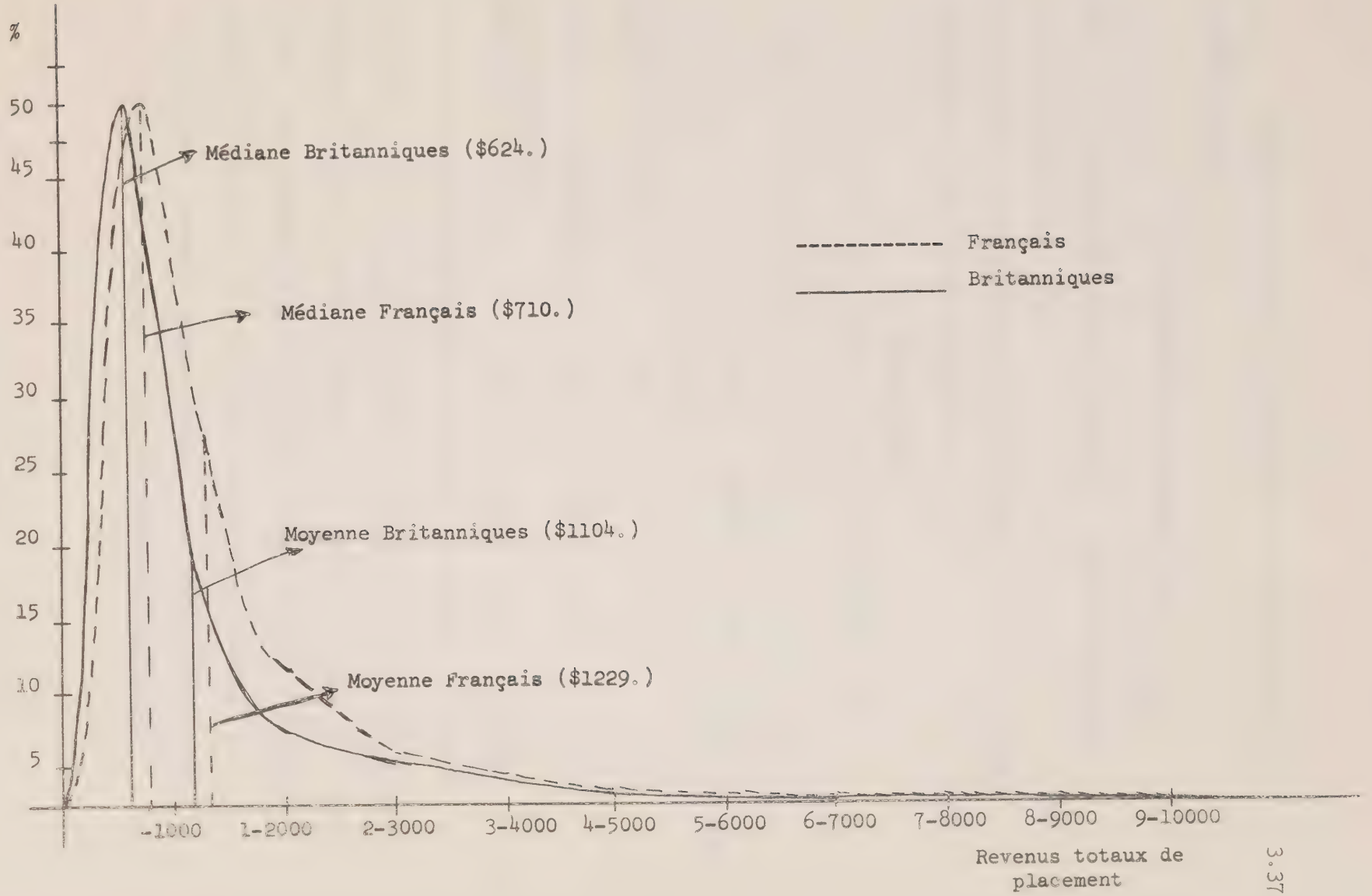

Il existe une mesure approximative de l'assymétrie qui est définie par

$$a = \frac{3 \text{ (moyenne - médiane)}}{s} \text{ où } 0 \leq a \leq \pm 3$$

quand a = 0, la distribution est normale; la valeur maximum est $\pm$ 3 et dépasse rarement $\pm$ 1.

Le tableau 3-10 donne une mesure de l'assymétrie des distributions pour Montréal, à partir du tableau 3-9.

Tableau 3-10

Distribution des revenus de placement, Montréal 1961

	Brit.	Français	Autres	population totale 15 ans et plus
revenus de placement totaux	.826	.934	.945	.905
intérêts et dividendes	.710	.589	.625	.644
autres revenus de placement	1.032	1.049	1.049	1.061

Il est clair que les autres revenus de placement sont beaucoup plus inégalement répartis que les intérêts et dividendes. Comme ces revenus sont moins importants pour les Britanniques que pour les autres groupes, en proportion de leurs revenus de placement totaux, on trouve que pour l'ensemble des revenus, la distribution est moins inégale pour les Britanniques. Mais contrairement à ce qu'on

aurait pu penser, l'assymétrie n'est pas une fonction inverse du nombre des investisseurs. En effet la distribution des intérêts et dividendes est moins inégale chez les Canadiens français que chez les Canadiens britanniques, alors que le nombre des investisseurs (en % de la population du groupe) est beaucoup plus faible.

Para. 2. : Influence de divers facteurs sur les revenus de placement

Avant de pouvoir tirer des conclusions précises, nous devons examiner le rôle qu'exercent certaines variables sur le nombre d'investisseurs et sur les médianes des revenus de placement. La plus importante d'entre elles est sans doute le revenu total.

a) revenu total

1. nombre d'investisseurs

Il s'agit d'abord de savoir si à revenu égal, les Canadiens français investissent en aussi grand nombre que les autres groupes ethniques. Le tableau 3-11 fournit la réponse à cette question pour Montréal. En ce qui concerne les revenus de placement totaux, les Canadiens français investissent en moins grand nombre, quelle que soit la classe de revenu. 5.5% de la population gagnant entre $0 et $3000. investissent chez les Français, 13.3% chez les Britanniques. A l'autre extrême, chez ceux qui gagnent $15,000. et plus, 52.3% des Français investissent, mais 65.8% des

Tableau 3-11

Nombre d'investisseurs en % de la population,
suivant le revenu total, Montréal 1961

	Brit.	Français	Autres	Population totale 15 ans et plus
$0 - 3000				
intérêts et dividendes	11.9	3.7	5.6	5.4
autres revenus de placement	2.3	2.4	2.5	2.4
revenus totaux de placement	13.3	5.5	7.5	7.2
$3000 - 5000				
intérêts et dividendes	15.0	6.3	9.6	8.4
autres revenus de placement	3.4	4.8	7.1	5.0
revenus totaux de placement	16.7	10.0	15.2	12.1
$5000 - 10000				
intérêts et dividendes	25.3	12.0	17.0	16.7
autres revenus de placement	7.0	14.3	13.2	12.0
revenus totaux de placement	28.9	22.9	26.4	25.3
$10000 - 15000				
intérêts et dividendes	43.1	27.7	30.6	34.1
autres revenus de placement	10.9	26.3	21.4	19.4
revenus totaux de placement	47.6	42.5	42.3	44.3
$15000 et plus				
intérêts et dividendes	61.0	39.3	45.0	49.7
autres revenus de placement	16.7	28.0	25.5	23.0
revenus totaux de placement	65.8	52.3	54.2	57.9
Total				
intérêts et dividendes	16.8	5.4	8.8	8.2
autres revenus de placement	3.9	4.4	5.3	4.5
revenus totaux de placement	18.8	8.7	12.6	11.3

Britanniques investissent. Le groupe "autres" occupe le rang intermédiaire, plus près néanmoins du pattern français que du pattern britannique. Dans la classe de revenu de $10000 à $15000, le nombre des investisseurs français excède même celui du groupe "autres".

La différence entre les Français et les Britanniques est plus accentuée encore pour les intérêts et dividendes. Et comme pour les revenus de placement totaux, le nombre d'investisseurs français est plus bas pour toutes les classes de revenus sans exception. Enfin, dans la catégorie des autres revenus de placement, où les Canadiens français investissent en plus grand nombre, on observe que, quelle que soit la classe de revenus, le nombre d'investisseurs français est plus élevé. Au premier coup d'oeil par conséquent, le revenu total ne semble pas très important pour expliquer les différences inter-groupes dans le placement. Tout au plus voit-on un léger rapprochement entre les pourcentages des divers groupes à mesure que les revenus augmentent.

Pour mesurer de façon plus exacte l'influence du revenu sur le nombre d'investisseurs, nous avons établi quel serait le nombre d'investisseurs canadiens français, si les Canadiens français avaient des revenus totaux aussi élevés que les Canadiens britanniques. Soit α_i^F le nombre d'investisseurs français de chaque classe de revenu total i (= 1, 2, ... 5, selon le tableau 3-10) en pourcentage de la population totale de chaque classe; N_i, le nombre total d'individus de chaque classe i en pourcentage de la population totale de 15 ans

et plus. Le nombre d'investisseurs, en pourcentage de la population, est alors égal, pour les Français, à

$$I^F = \sum_{i=1}^{5} \alpha_i^F N_i^F \qquad (1)$$

Pour le revenu total de placement, selon le tableau 3-10,

$$I^F = 8.7\%$$

On définit le nombre d'investisseurs britanniques de la même manière:

$$I^B = \sum_{i=1}^{5} \alpha_i^B N_i^B = 18.8\% \qquad (2)$$

Ceci étant, on peut calculer

$$\bar{I}^F = \sum_{i=1}^{5} \alpha_i^F N_i^B \qquad (3)$$

qui est le nombre d'investisseurs français qui existerait si la population française se répartissait comme la population britannique selon les classes de revenus (i.e. si les Français avaient des revenus aussi élevés que les Britanniques).

Enfin l'influence du revenu total sur le nombre d'investisseurs est égale à

$$\frac{\bar{I}^F - I^F}{I^B - I^F} \qquad (4)$$

Les calculs fixent la valeur de $\bar{I}^F$ à 11.42% dans le cas des revenus de placement totaux à Montréal.

L'application de la formule (4) donne enfin

$$\frac{11.42\% - 8.7\%}{18.8\% - 8.7\%} = \frac{2.72\%}{10.1\%} = 26.9\%$$

Si les Canadiens français investissent en moins grand nombre que les Canadiens britanniques à Montréal, c'est pour 26.9% parce qu'ils ont des revenus plus faibles (et pour 73.1% parce qu'à revenu égal, ils sont moins nombreux à investir). Le même calcul a été appliqué aux intérêts et dividendes. Si le groupe français avait des revenus aussi élevés que le groupe britannique, le nombre d'investisseurs augmenterait à 7.07%. Comme le taux réel est de 5.4%, l'augmentation est négligeable. Le revenu n'explique donc que 14.6% de la différence entre le nombre d'investisseurs français et britanniques. A revenu égal, les Français investissent en moins grand nombre que les Britanniques dans les placements donnant lieu à des intérêts et à des dividendes, comme dans les placements totaux.

Il reste le cas des autres revenus de placement où le nombre des Français est plus élevé que le nombre de Britanniques. Pour évaluer l'importance du revenu total dans ce résultat, nous pourrions à la rigueur appliquer notre formule en sens inverse, mais il est évident déjà que la réponse sera du même ordre que les précédentes: le revenu total n'est pas l'explication principale du résultat.

Aux tableaux 245 et 246 de l'Appendice, on trouvera les données comparables à celles du tableau 3-11 sur Toronto et Ottawa. Les deux conclusions qui se dégagent sont donc les suivantes:

1. A revenu égal, les Canadiens français investissent en plus grand nombre dans le placement immobilier (associé aux autres revenus de placement).
2. Pour l'ensemble des placements, les Canadiens français, à revenu égal, investissent en moins grand nombre.

On avait déjà observé au Québec une résistance au placement dans les actions publiques (1). Les chiffres ci-dessus montrent que la résistance au placement n'est pas limitée aux actions, mais se manifeste pour l'ensemble des placements retenus, et c'est principalement le fait des Canadiens français. Comme dans cet ensemble de placements, il existe une grande variété d'actifs, les uns risqués, les autres pas, le petit nombre d'investisseurs canadiens français s'explique, nous semble-t-il, non par une aversion excessive pour le risque, mais par une propension plus faible à l'épargne.

2. médianes des revenus de placement

Le revenu de placement est évidemment une fonction directe du revenu total des individus. Ceux qui gagnent $15000 et plus ont des revenus de placement trois fois supérieurs environ à ceux qui gagnent entre $0 et $3000. Cette augmentation des médianes de revenus de placement est en outre plus rapide, en fonction du

---

(1) Rapport du Montreal Stock Exchange, op. cit. p. 49 et 163.

revenu total, pour les Français que pour les autres groupes.

Cependant, c'est à toutes les classes de revenu total que les médianes des Français excèdent les médianes des autres groupes de sorte que pour l'ensemble des investisseurs, ce n'est pas le revenu total qui explique les différences inter-groupes, mais un taux de placement plus élevé, à tous les niveaux de revenu.

Tableau 3-12

Médiane des revenus de placement
suivant le revenu total, Montréal 1961

	Brit.	Français	Autres	Population totale 15 ans et plus
$0 - $3000	$561.5	$627.0	$591.7	$598.6
$3000 - $5000	610.3	662.2	663.9	648.9
$5000 - $10000	634.5	846.4	833.9	761.5
$10000 - $15000	733.1	1482.8	1240.4	934.4
$15000 et plus	1485.4	2364.6	2097.2	1862.7
Total	624.2	710.9	707.4	680.9

Note: médiane calculée sur le nombre d'investisseurs.

Si le nombre des investisseurs Canadiens français est plus faible que le nombre des investisseurs Canadiens britanniques en pourcentage des populations totales respectives, ceux qui investissent, parmi les Canadiens français, investissent davantage.

Et ce, à revenu total égal. Les autres groupes ethniques occupent toujours une situation intermédiaire entre les Britanniques et les Français, mais en étant plus près des Français.

Les tableaux 239 et 242 de l'Appendice statistique donnent les niveaux de revenus de placement des deux catégories, intérêts et dividendes et autres revenus de placement à Montréal. Les médianes des groupes sont à peu près les mêmes par niveau de revenu total, dans le cas des intérêts et dividendes. On peut donc dire qu'à revenu total égal, les investisseurs en actifs d'intérêts et dividendes investissent un pourcentage à peu près semblable de leur revenu total, quel que soit le groupe ethnique auquel ils appartiennent.

Il n'en va pas de même des autres revenus de placement. Dans ce dernier cas, les investisseurs Canadiens français investissent beaucoup plus que les Canadiens britanniques, à revenu total égal. Quant aux autres groupes ethniques, ils surpassent les Canadiens français, surtout parmi ceux qui gagnent de $5000 à $15000.

b) sexe

Les femmes investissent presque autant et presqu'en aussi grand nombre que les hommes. Au tableau 3-13, on lit que sur un total possible d'environ 52% à 53%, on compte 49.3% de femmes parmi les investisseurs britanniques. La proportion, à 42.5%

est un peu plus faible chez les investisseurs français. Elle est de 35.5% chez les autres groupes ethniques. La proportion des femmes est la plus élevée dans la catégorie des intérêts et dividendes (placements en actions ou dépôts bancaires?), et sensiblement plus faible dans la catégorie des autres revenus de placement.

Tableau 3-13

Nombre d'investisseurs féminins en pourcentage du nombre total Montréal 1961

	Britanniques	Français	Autres	Total
intérêts et dividendes	49.5	46.4	38.7	46.1
autres revenus de placement	46.9	37.3	29.4	37.1
revenus de placement totaux	49.3	42.5	35.5	43.1

Si le nombre d'investisseurs canadiens français est beaucoup plus bas que celui des Britanniques, on ne peut donc pas en tenir rigueur aux femmes, ni, semble-t-il, au Code Civil de la Province de Québec, comme il a été dit. Les différences par sexe ne sont pas assez marquées pour cela. Les niveaux de revenus de placement des femmes sont à peine inférieurs à ceux des hommes, quel que soit le groupe ethnique. Mais le pattern inter-ethnique demeure chez les femmes comme chez les hommes: les femmes britanniques se comportent comme britanniques, les femmes françaises comme

françaises. En d'autres mots, les divergences sont plus grandes entre les groupes ethniques qu'entre les sexes du même groupe.

On peut se demander pour les femmes, comme pour les hommes, si les différences entre le nombre d'investisseurs français et britanniques tiennent à des revenus totaux plus faibles chez les Françaises. Notre mesure $\overline{I}^F = \sum_{i=1}^{5} \alpha_i^F N_i^B$ indique qu'il n'en est rien. L'influence du revenu total est encore plus faible qu'elle n'était chez les hommes (1). Ceci indique, rappelons-le, que si le nombre d'investisseurs est plus faible, c'est parce que la propension au placement ou à l'épargne est plus faible, et non parce que les Françaises sont plus pauvres que les Britanniques.

c) <u>âge</u>

On estime généralement que l'âge est un facteur important dans l'explication des revenus de placement. C'est pour cette raison que nous avons choisi la population de 15 ans et plus de préférence à la main-d'oeuvre pour faire l'analyse des revenus de placement. En effet pour les revenus de placement totaux à Montréal,

(1) Revenus de placement totaux: 16.5% chez les femmes pour 50% chez les hommes et 26.9% au total. Notre conclusion antérieure était basée sur 26.9%. Celle-ci mérite peut-être d'être corrigée. Si le nombre d'investisseurs masculins français est inférieur à celui des Britanniques, c'est pour moitié parce qu'ils sont plus pauvres, et pour moitié parce qu'à revenu égal, ils sont moins nombreux à investir.

le nombre d'investisseurs passe de 3.4% des 15 - 24 ans à 26.3% des 65 ans et plus. De même les médianes de revenus augmentent avec l'âge, passant de $538. à $797. (tableaux 3-14 et 3-15). Enfin, 25% des revenus de placement appartiennent à la catégorie des 65 ans et plus.

Du point de vue des groupes ethniques retenus, les divergences sont mineures quant à l'âge. Le nombre d'investisseurs canadiens français est inférieur à celui des Canadiens britanniques à toutes les catégories d'âge; les médianes de revenus sont également supérieures pour les Canadiens français, à toutes les catégories d'âge. On note toutefois une augmentation plus rapide, avec l'âge, du nombre d'investisseurs canadiens français. Toutes proportions gardées par conséquent, les jeunes canadiens français investissent encore moins que leurs ainés. L'hypothèse qu'il conviendrait de vérifier à cet égard, c'est que les charges familiales des Canadiens français repousseraient le moment où ces derniers commencent à épargner (1).

Nous savons d'autre part que la population canadienne française est plus jeune que la population britannique (voir le chapitre V). Dans quelle mesure ce facteur influence-t-il le nombre moyen d'investisseurs canadiens français? L'application de

---

(1) Le tableau 61 de Incomes, Assets and Indebtedness of Non-Farm Families in Canada 1963, indique que les actifs des familles avec enfant dont le chef est âgé de 45 ans et plus sont de 28% inférieurs à ceux des familles sans enfant.

Tableau 3-14

Nombre d'investisseurs selon l'âge
et certains groupes ethniques, Montréal 1961

	Britanniques	Français	Autres	Population totale 15 ans et plus
15 à 24 ans	7.5%	2.3%	5.5%	3.4%
25 à 44 ans	13.9	6.3	10.3	8.4
45 à 64 ans	25.2	14.6	18.9	17.7
65 ans et plus	35.4	22.8	22.8	26.3
total	18.8	8.7	12.6	11.3

Tableau 3-15

Médiane des revenus totaux de placement
selon l'âge et certains groupes ethniques, Montréal 1961

	Britanniques	Français	Autres	Population totale 15 ans et plus
15 à 24 ans	$522.8	$543.3	$584.4	$537.7
25 à 44 ans	568.8	637.0	639.0	616.6
45 à 64 ans	641.2	757.5	785.5	723.5
65 ans et plus	724.5	839.6	880.0	797.0
total	624.2	710.9	707.4	680.9

notre formule précédente où les i désignent cette fois les quatre groupes d'âge que nous avons, donne 13.8% pour les revenus totaux de placement et 8% pour les intérêts et dividendes (Montréal). Telle est la proportion du différentiel français - britannique qui est "expliquée" par la structure d'âge des deux populations selon le rapport (4) ci-avant.

d) scolarité

Les tableaux 3-16 et 3-17 répartissent les données selon le niveau de scolarité des investisseurs. A vrai dire il n'y a pas d'association qui ait été établie à notre connaissance entre le niveau de scolarité comme tel et les revenus de placement. Pour notre part, nous serions d'ailleurs embarrassés pour définir a priori la nature de cette association. Comme il existe par ailleurs une forte corrélation positive entre la scolarité et les revenus totaux, il ne faut pas attacher beaucoup d'importance au tableau 3-16. Que le nombre d'investisseurs soit plus faible parmi les moins instruits va de soi en quelque sorte (et c'est un effet du revenu plutôt que de la scolarité sans doute), puisque les moins instruits sont également les moins riches (1).

---

(1) Comme le nombre des investisseurs varie beaucoup plus selon le revenu que selon la scolarité, nous sommes portés à penser que s'il existe une association entre la scolarité et les revenus de placement, cette association serait négative, les moins instruits investissant en plus grand nombre. Mais ceci n'est qu'une impression que nous n'avons pu vérifier.

Tableau 3-16

Nombre d'investisseurs selon la scolarité
et certains groupes ethniques, Montréal 1961

	Brit.	Français	Autres	Population totale 15 ans et plus
aucune scolarité	6.6%	5.5%	10.7%	8.7%
niveau élémentaire	12.5	7.5	10.5	8.6
niveau secondaire 1 et 2	12.4	7.5	10.5	8.8
niveau secondaire 3 à 5	20.1	10.2	13.5	13.6
quelques années d'Université	26.1	14.1	16.3	18.4
diplôme universitaire	42.9	22.7	26.6	30.6
total	18.8	8.7	12.6	11.3

Tableau 3-17

Médianes des revenus totaux de placement
selon la scolarité et certains groupes ethniques, Montréal 1961

	Brit.	Français	Autres	Population totale 15 ans et plus
aucune scolarité	$666.7	$833.3	$768.3	$775.2
niveau élémentaire	596.3	733.8	751.6	713.2
niveau secondaire 1 et 2	587.2	691.8	679.4	659.3
niveau secondaire 3 à 5	627.8	684.7	682.8	659.5
quelques années d'Université	630.3	668.2	657.3	648.4
diplôme universitaire	674.9	771.4	699.7	706.4
total	624.2	710.9	707.4	680.9

Graphique 3.4

Revenus totaux de placement
selon les niveaux de scolarité,
Britanniques, Français et autres, Montréal 1961.

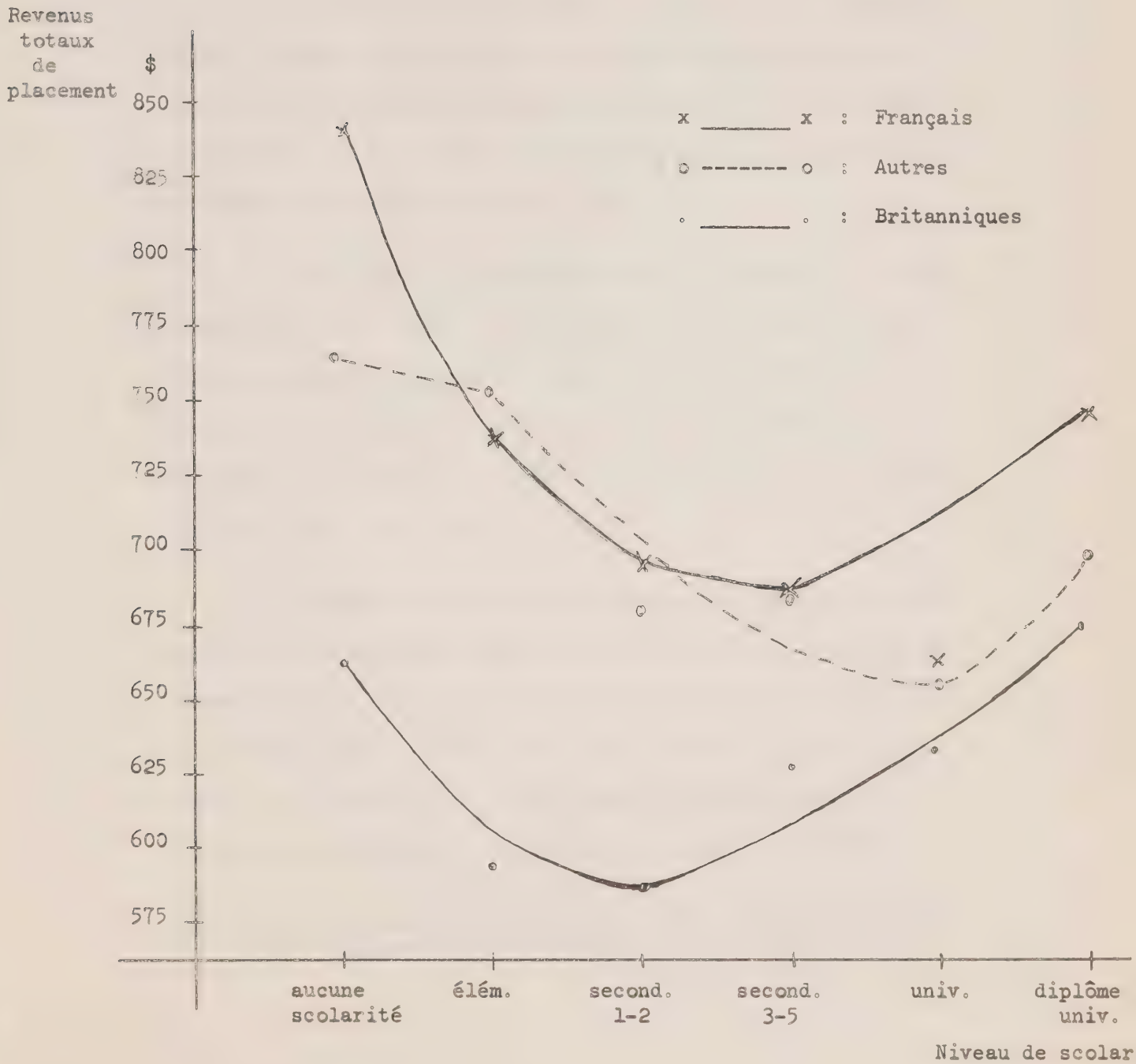

Quoi qu'il en soit, les différences entre les groupes ethniques ne causent aucune surprise.

Par contre, les médianes de revenus du tableau 3-17 sont tout à fait inattendues. Les investisseurs d'aucune scolarité ont des médianes équivalentes ou supérieures aux investisseurs, diplômés d'université, pour chacun des groupes retenus (1). La liaison la plus représentative entre les niveaux de revenus de placement et les niveaux de scolarité serait celle d'une courbe en forme de U comme au graphique 3.4.

Nous avons vu précédemment que les médianes de revenus augmentaient avec l'âge. Si on pouvait montrer que les investisseurs moins instruits sont également des investisseurs plus âgés, une partie au moins des écarts entre les médianes serait éliminée et la forme de la courbe de distribution serait changée. Mais nous n'en savons rien.

De tels résultats frappent bien davantage quand on se rappelle de nouveau que les revenus totaux vont de pair avec un niveau élevé de scolarité. Par suite, pour obtenir des revenus de placement aussi élevés (sinon plus élevés) à la base qu'au sommet de l'instruction, il faut supposer que la propension à à l'épargne est nettement différente: A revenu égal (et sous

---

(1) Dans le cas des intérêts et dividendes, les médianes de revenus n'augmentent pas davantage avec la scolarité.

réserve de l'âge), les investisseurs plus instruits investiraient donc moins que les investisseurs moins instruits. Il est regrettable que nous ne puissions vérifier cette conclusion avec plus de rigueur, mais pour le moment, celle-ci nous paraît s'imposer.

Comme pour les variables précédentes, le nombre d'investisseurs des groupes ethniques ne change guère suivant l'échelle de la scolarité: les taux britanniques sont supérieurs aux taux français et aux taux des autres groupes, quel que soit le niveau de scolarité. On notera, au tableau 3-16, l'exception de la case autres groupes ethniques - aucune scolarité. Il suit que les différences de scolarité entre les groupes ehtniques, (qui sont considérables, comme nous le verrons au chapitre VI) sont un facteur explicatif secondaire des différences inter-groupes dans le nombre des investisseurs. La formule de standardisation que nous utilisons montre que la scolarité "expliquerait" 14.7% de ces différences dans le cas des revenus totaux de placement et 12.2% dans le cas des intérêts et dividendes.

e) travailleurs salariés ou indépendants

On trouvera aux tableaux 230 à 238 inclusivement de l'Appendice statistique les informations détaillées sur le statut de travail des investisseurs. Quelques mots d'explication suffiront ici.

La population de 15 ans et plus que nous considérons dans cette section comprend les travailleurs salariés, les travailleurs indépendants et, dans la dernière catégorie, les travailleurs non-rémunérés ainsi que toutes les autres personnes ne faisant pas partie de la main-d'oeuvre, i.e. notamment les retraités, les étudiants, les femmes au foyer. Quand les deux sexes sont retenus, les salariés forment à Montréal 53.1% de la population totale, les indépendants 4.6 %, les autres personnes 42.3%. Ce sont les femmes surtout qui gonflent la dernière catégorie.

Ceci dit, le nombre des investisseurs est environ deux fois plus élevé chez les travailleurs indépendants que chez les salariés ou les personnes hors de la main-d'oeuvre. Il en va de même, en gros, pour les Britanniques, les Français et les autres groupes. Il suit que les différences inter-groupes dans le nombre des investisseurs ne dépend pas du statut des personnes.

f) conclusion

Même si la plupart des facteurs explicatifs des revenus de placement que nous avons examinés sont importants dans la détermination des niveaux de revenus, aucun d'entre eux ne permet d'attribuer à une cause particulière les divergences qui existent entre les groupes ethniques dans le nombre des investisseurs. Quel que soit le point de vue auquel on se place, jeunes ou vieux, hommes ou femmes, instruits ou non, riches ou pauvres, salariés ou indépendants, le nombre des investisseurs canadiens français est

toujours plus bas que le nombre des investisseurs britanniques ou "autres". A moins de faire appel à des facteurs supplémentaires, nous devons conclure que la propension à l'épargne et à l'investissement est moins élevée chez les Canadiens français que chez les autres groupes ethniques. Nous avons cependant mentionné la possibilité que les charges familiales soient un de ces facteurs explicatifs importants que nous avons dû négliger.

Parmi les catégories principales de placement, les Canadiens français semblent manifester une préférence pour le placement immobilier. Dans le cas de Montréal, le nombre des investisseurs canadiens français est, par exception, plus élevé que celui des Britanniques (mais inférieur encore à celui des autres groupes). Ceci n'est cependant pas suffisant pour compenser le nombre beaucoup plus faible de titulaires d'intérêts et de dividendes, de sorte qu'au total l'exception disparaît.

Para. 3. : Revenus de placement per capita

Disposant du nombre d'investisseurs et des moyennes de revenus de placement, nous pouvons aisément calculer la masse des revenus de placement, rapporter cette somme à la population de 15 ans et plus et fixer une moyenne de revenu per capita. Le tableau 3-18 donne les résultats des calculs. Dans la zone métropolitaine de Montréal, on a recensé des revenus de placement de 190 millions en 1961. On peut attribuer tout près de 50% de

cette somme au groupe français, 28.3% au groupe britannique et 22.5% aux autres groupes ethniques.

Sur une base per capita, les revenus de placement sont en moyenne de $107. chez les Français, de $207. chez les Britanniques et de $163. chez les autres groupes ethniques.

Tableau 3-18

Revenus de placement per capita
(population de 15 ans et plus), Montréal 1961

	Britanniques	Français	Autres	Total
1. masse des revenus de placement en millions de dollars	54.0	93.7	42.6	190.3
2. moyenne per capita en dollars	207.	107.	163.	136.
3. part des groupes ethniques en % du total	28.3	49.2	22.5	100.

Cette moyenne de revenus est comparable, grossièrement parlant, aux revenus de travail de la section précédente (1) (2).

(1) Ce sont ces chiffres qui ont servi à la déduction que nous avons faite à la note de la p. 6.

(2) Les moyennes se rapportent à la main-d'oeuvre dans la section précédente et à la population de 15 ans et plus dans le cas présent. Divers recoupements permettent toutefois de penser que les revenus de placement seraient du même ordre de grandeur s'ils étaient limités à la main-d'oeuvre.

En dépit de moyennes de revenus de placement qui sont plus élevées par investisseur, les Canadiens français, dans l'ensemble, ont des revenus de placement moins élevés que les autres groupes retenus.